"LES SAINTS"

S^t Thomas Becket

(1117-1170)

par

M^gr DEMIMUID

TROISIÈME ÉDITION

Victor Lecoffre

ST. ...'S COLLEGE LIBRARY

S^{t} Thomas Becket

"LES SAINTS"

Collection fondée par M. HENRI JOLY, *membre de l'Institut, publiée sous la direction de* M. ANDRÉ PÉRATÉ.

DERNIERS VOLUMES PARUS :

Le B^x Pierre-Julien Eymard, par le R. P. LAMBERT. *2^e édition.*
Saint Antonin, par ALEXANDRE MASSERON.
Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, par M. M. VAUSSARD. *2^e édition.*
Sainte Lydwine de Schiedam, par HUBERT MEUFFELS. *2^e édition.*
Le B^x Pierre Canisius, par l'abbé CRISTIANI. *Deuxième édition.*
Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, par le Baron J. ANGOT DES ROTOURS. *Treizième édition.*
Saint Pierre Claver, par GABRIEL LEDOS. *Deuxième édition.*
Le B^x Robert Bellarmin, par le R. P. J. THERMES. *2^e édition.*
Saint Jean, par l'abbé LOUIS PIROT. *Quatrième édition.*
Saint Albert de Louvain, par DOM B. DEL MARMOL. *2^e édition.*
Saint Norbert, par l'abbé E. MAIRE. *Deuxième édition.*
Saint Bonaventure, par le R. P. EUSÈBE CLOP. *Deuxième édition.*
Saint Paul, par le R. P. F. PRAT. *Douzième édition.*
Saint Jean Berchmans, par le R. P. H. DELEHAYE. *7^e édition.*
Saint Grégoire VII, par AUGUSTIN FLICHE. *Troisième édition.*
Les B^ses Ursulines de Valenciennes, par l'abbé J. LORIDAN. *3^e édit.*
Saint Sigisbert, par l'abbé GUISE. *Deuxième édition.*
Les Martyrs de Septembre, par HENRI WELSCHINGER. *2^e édition.*
Sainte Radegonde, par l'abbé R. AIGRAIN. *Troisième édition.*
Sainte Paule, par le R. P. GÉNIER. *Troisième édition.*
Sainte M.-M. Postel, par S. G. M^gr GEORGES GRENTE. *6^e édition.*
Saint Nicolas de Myre, par l'abbé MARIN. *2^e édition.*
Sainte Claire d'Assise, par MAURICE BEAUFRETON. *Quatrième édit.*
Saint Jean de la Croix, par M^gr DEMIMUID. *Quatrième édition.*
Saint Pie V, par S. G. M^gr GEORGES GRENTE. *Troisième édition.*
Les B^ses Filles de la Charité d'Arras, par L. MISERMONT. *4^e édit.*
Saint Justin, par le R. P. LAGRANGE. *Deuxième édition.*
Saint François Régis, par JOSEPH VIANEY. *Sixième édition.*
Saint Athanase, par l'abbé G. BARDY. *Troisième édition.*
Saint Cyprien, par PAUL MONCEAUX. *Troisième édition.*
Saint Césaire, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Vénérable Emilie de Rodat, par M^gr RICARD. *Quatrième édit*
Sainte Marguerite-Marie, par M^gr DEMIMUID. *Neuvième édition.*
Saint Charles Borromée, par LÉONCE CELIER. *Sixième édition.*
Le B^x Urbain V, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La B^se Louise de Marillac, M^lle Le Gras, par E. DE BROGLIE. *6^e édition.*
Saint Patrice, par M. l'abbé RIGUET. *Deuxième édition.*
La Vénérable Catherine Labouré, par EDMOND CRAPEZ. *10^e édition.*
Saint Léon le Grand, par ADOLPHE REGNIER. *Deuxième édition.*
Saint Léger, par le R. P. CAMERLINCK. *Deuxième édition.*
Saint Ferdinand III, par JOSEPH LAURENTIE. *Deuxième édition.*
Saint Sidoine Apollinaire, par PAUL ALLARD. *Deuxième édition.*
Sainte M.-S. Barat, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Neuvième édit.*
La Vénérable A.-M. Javouhey, par V. CAILLARD. *Cinquième édit.*
Saint Thomas Becket, par M^gr DEMIMUID. *Troisième édition.*
Saint Benoît-Joseph Labre, par M. MANTENAY. *Cinquième édition.*

Chaque volume se vend séparément. Broché : 6 fr.
Avec reliure spéciale : 11 fr.

" LES SAINTS "

S^t Thomas Becket

(1117-1170)

par

M^gr DEMIMUID

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE DOCTEUR ÈS LETTRES

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

J. GABALDA, Éditeur

RUE BONAPARTE, 90

—

1927

NIHIL OBSTAT

Parisiis, die 23ª decembris 1908.

F. Monier, P. S. S.,
Censor deputatus.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 24ª decembris 1908.

H. Odelin,
V. G.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS. — 1926.

SAINT THOMAS BECKET

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE ET ÉDUCATION DE THOMAS BECKET

(1117-1143)

Thomas Becket naquit à Londres, le 21 décembre, jour où l'Église fête le saint apôtre dont il reçut le nom au baptême, en l'année 1117 ou 1118, d'un père normand d'origine et d'une mère appartenant par sa naissance à la nation des Sarrasins[1].

1. Nous ne pouvons adopter l'opinion des érudits qui, de nos jours, en Angleterre et en France, n'ont voulu voir, dans l'origine sarrazine de la mère de Thomas Becket, qu'une fable, issue de chansons populaires, de beaucoup postérieures à la mort du saint. La tradition, à laquelle nous demeurons fidèle, a pour elle trop de témoignages anciens et modernes. D'autre part, elle est, selon nous, tellement liée, identifiée avec l'histoire de l'enfance de Thomas que, si l'on y veut renoncer, cette histoire est tout entière à refaire. Cela nous fait penser à ces murailles, que l'on voit parfois dans quelque vieux château féodal en ruines, et au pied desquelles un arbuste a poussé, dont les branches se sont, pour ainsi dire, incrustées dans la pierre, si bien qu'on ne les en peut arracher sans faire crouler la muraille elle-même. Le silence, ou même les allégations contraires — et bien vagues du reste — de tel ou tel des vieux chroniqueurs du XII[e] siècle, ne sauraient nous ébranler. Combien de fois ne se contredisent-ils pas sur d'autres

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

Deux ou trois ans auparavant, son père, Gilbert Becket, issu d'une famille de riches négociants de Rouen, mais devenu, à l'exemple de beaucoup de ses compatriotes, sujet anglais et qui comptait parmi les notables bourgeois de Londres, avait pris la croix et, suivi seulement d'un de ses serviteurs, du nom de Richard, s'était rendu en Terre Sainte.

Il avait fait ses dévotions au tombeau du Sauveur, et s'apprêtait à reprendre la mer pour retourner dans sa patrie d'adoption, lorsqu'il fut fait prisonnier par les infidèles, lui et son serviteur Richard, et jeté avec quelques autres pèlerins chrétiens dans les cachots d'un émir du pays. Amurath — c'était son nom — traitait durement ses esclaves. Toutefois, il ne tarda pas à remarquer Gilbert, dont l'heureuse physionomie et les manières distinguées prévenaient en sa faveur, et peu à peu le prit en gré. Il recherchait sa conversation, se plaisait à l'interroger sur les mœurs et les coutumes des occidentaux, et plus d'une fois le fit asseoir à sa table.

Amurath avait une fille, jeune et gracieuse enfant à l'esprit vif et romanesque, à l'âme généreuse et naturellement ouverte aux choses de la religion. Attirée, elle aussi, par la bonne mine et par les qualités d'esprit du jeune captif étranger, elle se prit pour lui d'une affection où se mêlait une sympathie instinctive pour le culte des chrétiens et comme un vague pressentiment qu'elle était

points! Et puis, écrivant au lendemain de la mort de saint Thomas, faisant œuvre de panégyristes beaucoup plus que d'historiens, n'ont-ils pas pu, par respect pour leur héros, taire un fait qui, aux yeux des contemporains, pouvait faire tort à sa mémoire?

appelée à embrasser leur foi. Elle réussit un jour à l'entretenir en secret, l'interrogea longuement sur sa patrie, sur les croyances et les pratiques religieuses des chrétiens, sur la nature des récompenses dont ils espèrent jouir dans la vie future. Gilbert répondit de son mieux à toutes ces questions : puis elle ajouta : « Souffririez-vous volontiers la mort pour votre Dieu et afin de rester fidèle à Jésus-Christ ? » Lui, sans hésiter, avec calme et fermeté, répondit : « Je suis prêt à mourir pour notre Dieu. » Cette parole fit la plus forte impression sur le cœur de la jeune fille qui, timidement, comme si elle eût cédé à une impulsion plus forte que toute la réserve de son âge et de son sexe, fit entendre qu'elle désirait se faire chrétienne, si Gilbert consentait à la prendre pour femme. Craignant un piège, le prisonnier garda le silence, et se retira sans répondre.

Depuis quelque temps, les esclaves chrétiens d'Amurath avaient formé le projet et cherchaient les moyens de rompre leurs chaînes. Une occasion se présenta : ils s'enfuirent de nuit, et prirent si bien leurs mesures, qu'ils étaient déjà loin et hors d'atteinte, quand l'alarme fut donnée par le gardien en chef de la prison et qu'on se mit à leur poursuite. Dès qu'elle apprit le départ de celui qu'elle aimait, la fille d'Amurath, qui, depuis le jour où elle avait livré au jeune Anglais le secret de son cœur, sans obtenir de lui la réponse désirée, était tombée dans une sombre langueur, fut aussitôt en proie à un chagrin violent, qui lui inspira la plus extrême des résolutions. Elle s'enfuit à son tour, gagna la frontière du pays occupé par les chrétiens et, comme elle y rencontra des Anglais

qui avaient quelque connaissance de sa langue et étaient sur le point de faire voile pour l'Europe, elle les supplia et les persuada de l'emmener avec eux dans leur pays. « Dévouement et courage merveilleux! s'écrie un chroniqueur du temps, de qui nous tenons ces détails. Issue d'une noble race, héritière d'une immense fortune, elle sacrifia les douceurs de la maison paternelle ; frêle et délicate créature, elle affronta la pauvreté, les périls de la mer et d'un voyage lointain, sans être sûre de fléchir dans un homme libre une volonté qu'elle n'a point ébranlée dans un captif, sans savoir si elle deviendra sa femme, ni même si elle pourra retrouver sa trace[1]. »

Ce fut surtout en abordant aux côtes de la Grande-Bretagne que la jeune fugitive dut sentir à quels dangers, à quels embarras elle s'était volontairement exposée. De tous ses compagnons de traversée, il n'y en avait aucun qui dût se rendre à Londres : ils la quittèrent donc l'un après l'autre, prenant des directions différentes pour regagner chacun leurs foyers. Et elle se trouva seule, sans guide et sans appui, dans un pays inconnu, au

1. *Vita et Passio S. Thomæ Cantuariensis archiepiscopi et martyris, auctore anonymo*, ap. Migne, *Patrologie latine*, tome CXC, col. 347 et sq. — Ce volume reproduit le recueil des sources de l'histoire de Thomas Becket, publié à Oxford, en 1845, par le Docteur Giles. Une nouvelle collection, plus complète, et, à quelques égards, plus exacte, a été publiée depuis, dont les premiers volumes ont paru à Londres, en 1878, sous le titre de *Materials of the history of Thomas Becket*. Nous l'avons consultée et nous en avons profité pour notre travail; mais nous avons cru pouvoir, dans nos notes, renvoyer au volume de Migne, qui est d'un usage plus facile et plus courant.

milieu d'un peuple dont elle ignorait la langue; car elle ne savait que deux mots intelligibles à des oreilles occidentales : « Londres » et « Gilbert », les seuls qu'elle eût retenus de ses entretiens avec le jeune esclave de son père. Elle ne se découragea pas : à l'aide de ces deux mots qu'elle répétait à tout venant sur la route, soutenue et inspirée par le sentiment qui possédait son cœur et qui s'était encore, pour ainsi dire, accru de toutes les souffrances, de toutes les lenteurs du voyage, elle parvint d'abord aux portes de la capitale de l'Angleterre, puis elle finit par découvrir la demeure de celui qu'elle était venue chercher de si loin.

Un jour, de la chambre où il était retiré, Gilbert Becket entend une grande rumeur qui semblait venir de la rue. Piqué de curiosité, mû peut-être aussi par un secret pressentiment de ce qui allait se passer, il appelle Richard, ce fidèle serviteur qui avait partagé sa captivité en Palestine, et lui enjoint d'aller en toute hâte se rendre compte de la cause de ce tumulte. Richard obéit : du seuil de la maison il aperçoit la fille d'Amurath, au milieu d'une foule agitée et bruyante, que son costume, ses manières, son langage insolites avaient attirée sur ses pas. Tout ému, il retourna vers son maître qui, au premier moment, refusa d'ajouter foi au rapport qui lui était fait, tant il lui parut invraisemblable. Il fallut cependant se rendre à l'évidence, et Gilbert sut alors, dans son étonnement et dans son trouble, se comporter avec beaucoup de tact et de sagesse. Sur son ordre, Richard va prendre la jeune fille et la conduit chez une veuve du voisinage, d'une prudence et d'une piété consommées, qui, à la prière de Gilbert, consentit à recueillir

l'étrangère et à lui tenir lieu de mère, en attendant qu'une décision définitive pût être prise à son égard.

Cette décision, Gilbert ne voulut pas en assumer à lui seul la responsabilité. Il se rend donc chez l'évêque de Londres qui, en ce moment, conférait avec six autres prélats du royaume, sur les intérêts les plus graves de l'Église et de l'État. Introduit auprès d'eux, Gilbert leur expose en détail l'étrange aventure à laquelle il s'agissait de donner un dénouement. Quand il eut fini, l'évêque de Chichester prit le premier la parole : « C'est le bras de Dieu, dit-il d'un ton grave et presque prophétique, et non le bras de l'homme qui a fait venir cette femme d'un pays si éloigné; elle aura un fils dont les travaux et la sainteté tourneront au profit de l'Église et à la gloire de Notre-Seigneur. » Accueillant cet heureux présage et se rangeant à l'avis qui en découlait, les évêques décidèrent, d'un commun accord, que Gilbert devait épouser la jeune fille, pourvu qu'elle consentît à être baptisée. Le lendemain, elle fut amenée à l'église de Saint-Paul : « Voulez-vous recevoir le baptême? lui demanda-t-on. — C'est pour cela, répondit-elle, et pour épouser Gilbert que je suis venue de si loin. » Dès qu'on la jugea suffisamment préparée, le baptême lui fut solennellement conféré, en présence des six évêques qui avaient opiné en sa faveur avec celui de Londres, et elle reçut sur les fonts le prénom de Mathilde. Quelques jours après, elle épousait Gilbert.

Mathilde était enceinte de Thomas, lorsque Gilbert qui, depuis quelque temps, se montrait

soucieux et taciturne, se décida, sur les instances pressantes de sa femme, à lui faire confidence du motif de son changement d'humeur. Un peu avant leur mariage, il avait fait vœu de retourner le plus tôt possible en Terre Sainte, et il se trouvait douloureusement partagé entre la crainte de manquer de parole à Dieu et celle de trahir ses devoirs d'époux et de père. S'élevant par sa foi au-dessus des faiblesses de la nature, Mathilde lui répondit qu'il ne devait pas la regarder comme un obstacle à l'accomplissement de son vœu, que, pendant son absence, Dieu la protégerait, elle et l'enfant qu'elle portait dans son sein; elle lui demanda seulement de laisser Richard auprès d'elle, parce que, sachant parler sa langue maternelle, il lui serait d'un grand secours dans son isolement. Gilbert partit, et son absence dura trois ans et demi.

C'est donc à Mathilde, et à elle seule, qu'incomba le soin de veiller à la première éducation de Thomas : on a dit qu'il tenait beaucoup de sa mère, et qu'il fallait reconnaître dans les traits dominants de son caractère ardent et impétueux, comme aussi dans les agitations qui troublèrent une si grande partie de sa vie, les effets du sang oriental qui coulait dans ses veines. Ce qui est du moins hors de doute, c'est qu'il dut garder l'empreinte de cette influence maternelle qui s'exerça sur lui sans obstacle et sans contrepoids, à cet âge où l'âme de l'enfant commence à s'ouvrir aux impressions du dehors, qui pénètrent en elle si aisément et si avant, qu'elles s'y gravent comme sur une cire molle et y laissent des traces profondes et, le plus souvent, ineffaçables. Au surplus, Mathilde s'employa, de toute sa tendresse de mère, de tout

son zèle de fervente chrétienne, à former au bien, dès le premier éveil de ses facultés, ce fils bien-aimé, à qui étaient réservées de si glorieuses destinées.

Prévoyait-elle dès lors ce qu'il deviendrait un jour? On le croirait, à entendre certains récits contemporains. Durant sa grossesse, elle aurait eu un rêve, où il lui semblait qu'elle portait dans son sein l'Église de Cantorbéry[1], où elle crut ensuite qu'au moment de sa délivrance, elle entendait la sage-femme s'écrier en recevant l'enfant dans ses bras : « C'est un archevêque que nous tenons. » A quelque temps de là, après la naissance de Thomas, sa mère eut encore un autre songe. Elle croyait voir l'enfant sans couverture, abandonné dans son berceau par sa nourrice. Elle va trouver celle-ci, lui reproche avec vivacité sa négligence : « Mais, madame, dit la nourrice, il a une couverture, et des plus grandes et des plus belles. — Apportez-la. » La nourrice apporte une ample couverture, aux plis moelleux, d'un épais et riche tissu couleur de pourpre, et, pour la mieux faire voir, la dépose sur le lit de sa maîtresse, où elle se met en devoir de la déployer. Mais le lit est trop étroit; la couverture le déborde de tous côtés, et l'on prend le parti de la transporter, d'abord dans la plus vaste pièce, puis dans la cour de la maison, où l'on essaie de la déplier sur le sol, mais sans plus de succès. « Sortez de la maison, dit Mathilde, allez sur la

1. *Illa prægnans adhuc vidit per somnium quod archiepiscopalem Ecclesiam Cantuariensem totam in utero haberet.* Guillaume, fils d'Etienne, *Vita S^ti Thomæ*, ap. Migne, t. CXC, col. 111. Cf. Edouard Grim, *S^ti Thomæ Vita*, ibid., col. 3 et sq.; Roger de Pontigny, *S^ti Thomæ Vita*, ibid., col. 57 et sq.

place publique, déserte à cette heure de la nuit, et vous y pourrez étendre votre couverture tout à votre aise. » La nourrice obéit, mais ne réussit pas mieux. A mesure que la couverture est déployée, les plis succèdent aux plis, et l'on n'en peut voir la fin. On aurait dit que la merveilleuse étoffe couvrait toute l'Angleterre qui, trop étroite à son tour, ne pouvait la contenir dans ses limites et la voyait déborder de ses rivages et s'étendre bien loin au delà des mers. C'est sous cette forme bizarre, où il est permis de reconnaître les caprices de l'imagination orientale, que la fille d'Amurath aimait à se représenter par avance la gloire et la puissance futures de son fils. « Si nous relatons ces faits, dit un des chroniqueurs qui nous les ont conservés, ce n'est pas que nous voulions édifier sur les visions d'une femme l'histoire d'un grand homme. Mais, comment taire ce que tout le monde sait, ce que tout le monde répète et regarde comme certain? N'est-il pas d'ailleurs au pouvoir de Dieu de révéler à une mère l'avenir de ses enfants par le moyen des songes, et n'en trouvons-nous pas plus d'un exemple dans les Écritures[1]? » Pour peu que l'on rapproche de ces récits de nos vieux chroniqueurs la prophétie de l'évêque de Chichester, que nous rappelions tout à l'heure et que l'événement devait si bien vérifier, il sera difficile de ne point admettre à tout le moins que, dans les toutes premières années et dès avant la naissance de Thomas Becket, ses parents et leurs amis se promettaient de lui les plus grandes choses.

1. Roger de Pontigny, *loc. cit.*

Sachant donc le prix du dépôt qui lui était confié par le ciel, Mathilde entoura son enfant des soins les plus attentifs et les plus tendres. Elle eut surtout à cœur d'en faire un bon chrétien. Très pieuse, elle l'instruisit, aussitôt qu'elle le put, à rendre ses devoirs à Dieu, lui donna le goût de la prière, et lui inspira une très particulière dévotion pour la très Sainte Vierge, qu'il s'accoutuma dès lors à invoquer, dans ses besoins et dans ses peines, avec une confiance toute filiale. Très charitable aussi, elle lui inculqua l'amour des pauvres et lui fit contracter de bonne heure l'habitude de l'aumône ; bien plus, elle avait trouvé un original et ingénieux moyen de l'associer, dès l'âge le plus tendre et avant qu'il eût conscience de ses actes, aux œuvres de miséricorde, dont elle se plaisait elle-même à remplir sa vie. Elle le faisait peser très fréquemment et, chaque fois, elle distribuait aux indigents, en vêtements, en aliments, en secours de toute sorte, un poids égal à celui de son enfant.

Cependant, celui-ci grandissait, et le moment vint où l'on dut songer à le mettre aux études. Il fut d'abord confié aux chanoines de Merton, renommés pour l'excellente éducation qu'ils donnaient aux enfants de famille, surtout à ceux que l'on destinait à l'Église. Au dire de ses premiers biographes, Thomas fit à Merton de rapides progrès, grâce à son esprit vif et ouvert et à sa prodigieuse mémoire. En même temps, son bon cœur, son humeur enjouée et son heureux caractère lui attiraient toutes les sympathies, tandis que sa précoce maturité, sa piété peu commune et son angélique pureté inspiraient à tous, maîtres et élèves,

une estime qui tenait de la vénération. Ses parents eux-mêmes lui montraient une affection mêlée de respect ; car, ils n'avaient cessé de voir en quelque sorte planer sur sa tête le souvenir des révélations et des présages qui avaient accompagné sa venue au monde. Nous en avons un sensible témoignage dans le fait suivant. Son père était venu le voir un jour au couvent. On lui amena l'enfant : dès qu'il parut, Gilbert se jeta à genoux. « Que faites-vous, s'écria le prieur Robert, présent à l'entrevue, et perdez-vous le sens? Vous vous prosternez aux pieds de votre fils : ce serait à lui de prendre cette attitude devant vous. — Seigneur, répondit tout bas Gilbert, je sais ce que je fais : cet enfant sera grand devant Dieu[1]. »

A Merton, Thomas ne pouvait que prendre une première teinture des lettres. Toute éducation libérale, pour être complète et recevoir son couronnement, devait s'achever dans ces écoles fameuses, où se pressaient en foule, au pied de la chaire de célèbres docteurs, les étudiants de tous les pays de l'Europe. Sur le désir de son père, Thomas suivit leur exemple. Quelques historiens[2] le font aller à Oxford. Supposé qu'il y ait réellement étudié, son séjour dans cette ville ne dut être ni de longue durée ni de grand profit pour la culture de son esprit. L'école d'Oxford, dont l'origine, s'il faut en croire les annalistes anglais, se perdait dans la nuit des âges, était bien déchue de l'éclat qui,

1. *Domine, scio quid facio : erit iste puer magnus coram Domino.* — Guillaume, fils d'Etienne, *Vita et Passio S^ti Thomæ*, ap. Migne, t. CXC, col. 111.

2. Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. 70^e^, n° 59. — Lingard, *Histoire d'Angleterre*, ch. XII.

d'après eux, l'aurait entourée dans les siècles précédents. Elle était, il est vrai, à la veille de se relever sous l'impulsion et sous la conduite de Robert Pullus, homme de savoir et de renom, qui devait plus tard devenir cardinal et chancelier de l'Église romaine. Mais, à l'époque où Thomas poursuivait ses études, Robert n'était pas de retour dans la Grande-Bretagne, sa patrie, et il enseignait encore à Paris. Au douzième siècle, Paris passait pour une seconde Athènes, et le séjour dans les écoles de cette ville était nécessaire à qui ambitionnait le titre de savant, comme autrefois, chez les Romains, le voyage d'Athènes était l'indispensable complément d'une éducation brillante. C'est à Paris que se rendit Thomas pour parfaire la sienne. Toutefois, il semble bien qu'il n'y fit que des études assez superficielles. Au milieu de cette immense population scolaire, ardente aux luttes de la dialectique, avide de s'instruire de toutes les sciences alors enseignées, nous ne le voyons guère préoccupé que de se perfectionner dans la connaissance de la langue française, seule en usage à la Cour et dans la haute société de Londres, et de se défaire de l'accent anglais, qui était regardé comme de mauvais ton par la noblesse et la riche bourgeoisie d'Angleterre. Un de ses autres soucis, durant son passage à Paris, fut de lier d'honorables amitiés, qui, d'ailleurs, venaient comme d'elles-mêmes au-devant de lui, attirées par ces qualités de cœur et d'esprit, par ces aimables et solides vertus, que le temps n'avait fait que développer et affermir chez l'ancien écolier de Merton. En somme, on est en droit de penser, qu'oublieux de la voie que le ciel semblait lui avoir tracée à sa naissance, et des

signes de vocation qui avaient marqué son berceau, Thomas Becket, dans ces années de son adolescence, songeait beaucoup moins à devenir un savant clerc qu'à se mettre en état de faire figure et de briller dans le monde.

De fait, quand il eut repassé le détroit et qu'il fut revenu à Londres, les emplois qu'il remplit, le genre de vie qu'il adopta, ne furent point de ceux qui pouvaient l'acheminer à l'état ecclésiastique. Par l'influence de son père, qui jouissait d'une grande considération dans la haute bourgeoisie et comptait, jusque dans la noblesse, de nombreuses et puissantes amitiés, il fut, malgré sa jeunesse, attaché à la police et à l'administration municipale de la capitale de l'Angleterre. Il réussit dans ces fonctions et y acquit une grande et précoce expérience des affaires, qui décida plusieurs des nobles et riches amis de Gilbert Becket à confier à son jeune fils la gestion de leur fortune. Séduits, en même temps, par le charme de ses manières, par l'enjouement de son esprit et la facilité de son caractère, ils l'associèrent à leurs plaisirs. Bientôt un autre lien vint, semble-t-il, l'enchaîner plus étroitement à la vie du monde et à ses occupations. Son père éprouva de grands revers : des incendies répétés, d'autres pertes encore le firent tomber, en peu de temps, d'une situation opulente dans un état voisin de la gêne. A son âge, il ne pouvait guère compter, pour rétablir les affaires de sa famille, que sur Thomas, sur ses talents et son activité.

Mais Dieu avait ses desseins sur ce jeune homme, qu'il avait si visiblement béni, dès son entrée dans la vie, et il n'avait pas renoncé à les

exécuter. Deux événements, survenus vers cette époque, et qui agirent fortement quoique diversement sur l'âme de Thomas, durent contribuer à changer le cours de ses pensées et ses projets d'avenir.

Parmi les divertissements mondains auxquels le conviaient ses brillants protecteurs et qui avaient le plus d'attraits pour sa jeunesse, la chasse était au premier rang. Il accompagnait un jour un chevalier passionné pour les exercices violents, Richard de l'Aigle, qui chassait dans les environs de Londres. Ils arrivent à l'entrée d'un pont de bois, étroit et chancelant, fait uniquement pour les piétons, et qui traversait une rivière, au-dessus de l'écluse d'un moulin. Richard lance sa monture sur le pont, et le franchit sans accident. Thomas veut le suivre, mais son cheval fait un faux pas et tombe dans la rivière avec son cavalier. Celui-ci est entraîné par la violence du courant sous la roue du moulin, laquelle tournait avec rapidité; il va être broyé, lorsque soudain la roue s'arrête. Aux cris poussés par les témoins de cette scène, le meunier paraît sur le seuil de sa demeure, se précipite au secours du noyé et le ramène, sans connaissance mais vivant, sur le bord. En apprenant ce qui venait de se passer, Mathilde, qui n'avait pas oublié ses songes d'autrefois et nourrissait encore, dans le secret de son cœur, l'espérance de les voir se réaliser un jour, se montra moins touchée du péril qu'avait couru son fils que de la protection divine dont il avait été, en cette rencontre, si manifestement l'objet; et elle se prit à penser que ce n'était pas en vain qu'il avait été ainsi sauvé comme par miracle d'une mort qui semblait

inévitable, mais que la Providence avait réellement des vues sur son avenir[1].

Peu de temps s'était écoulé depuis cet événement, quand Mathilde fut rappelée à Dieu. Le coup fut rude pour Thomas, qui avait voué à sa mère un culte mêlé de tendresse et de vénération. Il en parut longtemps comme anéanti. Quoiqu'il souffrît cruellement du vide qui s'était fait dans la maison paternelle, par la disparition de celle qui en était l'âme, puis bientôt après, par la mort de Gilbert, qui ne lui avait guère survécu, il se refusait à chercher au dehors, comme l'en pressaient vivement ses amis, une diversion à sa douleur. Durant près de trois ans, il vécut solitaire, livré à son chagrin, indifférent aux intérêts comme aux plaisirs de ce monde; et il ne sortit enfin de cet état que pour prendre un parti qui devait changer pour toujours la direction de sa vie.

L'archevêque de Cantorbéry, le Normand Thibaut, avait été lié d'amitié avec Gilbert Becket, son compatriote et même, selon quelques-uns, son parent[2]. Reportant sur le fils l'affection qu'il avait eue pour le père, le prélat offrit à Thomas de le prendre chez lui et de l'attacher à sa personne. Après d'assez longues hésitations, causées, disent ses biographes, par sa grande timidité et son excessive défiance de lui-même, inspirées peut-être aussi, croyons-nous, par la pensée qu'en devenant l'hôte et le commensal de Thibaut, il ferait un premier pas vers la carrière ecclésiastique, il finit

1. Roger de Pontigny, *op. cit.*, col. 50.

2. C'est l'opinion de M. Hippeau, dans son introduction à la *Vie de S. Thomas le Martyr*, par Garnier de Pont-Sainte-Maxence, p. 24.

par accepter les ouvertures si flatteuses qui lui étaient faites, et vers l'année 1143, âgé d'environ vingt-cinq ans, il entrait à l'archevêché de Cantorbéry et prenait place parmi les familiers du primat d'Angleterre.

CHAPITRE II

THOMAS BECKET CHEZ L'ARCHEVÊQUE THIBAUT. — IL ENTRE DANS LES ORDRES ET DEVIENT ARCHIDIACRE DE L'ÉGLISE DE CANTORBÉRY.

(1143-1154)

A cette époque, l'archevêché de Cantorbéry offrait tout à la fois l'aspect d'un couvent et d'une cour princière.

Le premier archevêque de cette ville avait été le moine Augustin, l'apôtre de l'Angleterre. Durant six siècles, ses successeurs, venus pour la plupart, comme lui, des rangs du clergé régulier, s'étaient montrés constamment fidèles à l'esprit et à la discipline monastiques, inaugurés sur ce siège illustre par son saint fondateur. Cette pieuse et antique tradition n'avait pas été interrompue par la conquête normande, et fut transmise sans altération à Thibaut par ses prédécesseurs immédiats, notamment par Lanfranc, l'ancien écolâtre du Bec, l'ancien abbé de Saint-Étienne de Caen, et saint Anselme, qu'il suffit de nommer pour évoquer le souvenir d'une des gloires les plus pures et les plus hautes du cloître, de l'un des plus parfaits modèles de toutes les vertus religieuses. Comme eux, Thibaut avait étudié, il avait enseigné au monastère du Bec; comme Anselme, il avait gouverné, en qualité

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

d'abbé, cette école fameuse de savoir et de sainteté. Il conserva, sur le trône primatial de Cantorbéry, l'habit et le genre de vie d'un moine bénédictin.

Mais l'archevêque de Cantorbéry n'était pas seulement le chef de l'Église d'Angleterre, il était aussi l'un des premiers personnages de l'État. Sa dignité qui le faisait marcher de pair avec les plus hauts barons du royaume; le train de sa maison, en rapport avec les grands revenus attachés à son siège; son influence qui était considérable, surtout lorsqu'à l'éclat de son titre il joignait l'autorité de talents supérieurs, comme Lanfranc, comme saint Anselme, comme Thibaut lui-même qui, en l'absence du roi, prit plusieurs fois les rênes du gouvernement, tout cela faisait de son palais une véritable cour où la foule de ses officiers et de ses serviteurs laïques se mêlait aux clercs de sa famille épiscopale; les seigneurs et les hommes de guerre aux hommes d'Église; les riches costumes des comtes et des barons au froc des moines de la Sainte-Trinité, qui occupaient la place et remplissaient l'office des chanoines dans la cathédrale de Cantorbéry.

Dans ce cadre austère et brillant à la fois, Thomas Becket ne parut nullement déplacé. Les chroniqueurs, ses contemporains, nous l'ont dépeint, à cette époque de sa vie, comme un jeune homme à la physionomie heureuse, grand, d'une tournure élégante et de manières distinguées, s'énonçant avec autant de facilité que de bonne grâce et portant, dans ses rapports avec tous, une aisance, une liberté d'allures, tempérées par un tact parfait, qui le faisait bien venir des plus nobles

seigneurs, par une aménité souriante qui le faisait aimer des petits et des humbles.

Aux qualités de l'homme, il joignait les vertus du chrétien. Dans les années même où il avait paru s'abandonner au monde et à ses amusements, sa conduite n'avait donné prise à aucun blâme sérieux. Son cœur resta toujours pur, et il avait horreur de la seule apparence du mal. Quoiqu'il fût d'une humeur facile et enjouée avec ses compagnons de plaisir, il n'aurait pas fallu qu'ils laissassent échapper devant lui une parole trop libre. Ce qui ne lui répugnait pas moins, c'étaient les discours contraires à la vérité. D'une droiture et d'une loyauté inflexibles, on disait qu'il aurait préféré, étant encore tout enfant, souffrir tous les châtiments plutôt que de faire un mensonge.

Il n'est pas étonnant qu'avec tant de mérite et de vertu, Thomas, dès qu'il se fut fait connaître au palais primatial, ait conquis de nombreuses amitiés en même temps que l'affection et la confiance de l'archevêque Thibaut. Mais les faiblesses humaines se glissent jusque dans les plus saints asiles. Les brillantes qualités, les succès de ce nouveau venu, ne furent pas sans porter ombrage à quelques-uns des hôtes plus anciens de l'archevêché de Cantorbéry. Dans le nombre, on remarquait Roger de Pont-l'Évêque, homme de beaucoup d'intelligence et de savoir, mais caractère ambitieux et jaloux, que ses talents devaient conduire aux premières dignités de l'Église, mais qui alors n'était pas assez avancé dans la hiérarchie pour n'avoir point à craindre un rival dans ce jeune homme si bien doué et qui excitait tant de sympathies autour de lui. Il échappa un jour à l'arche-

vêque Thibaut de dire en parlant de Thomas : « Je n'ai jamais trouvé en aucun de mes serviteurs autant de dévouement et de fidélité. » Roger prit aussitôt en aversion ce nouveau favori, par lequel il se voyait déjà en danger d'être supplanté auprès du maître, et il lui voua une haine qui ne devait plus désarmer et dont il ne donna que trop de preuves, à l'époque du conflit de Thomas Becket avec Henri II. En attendant, il se mit à lui faire une guerre incessante d'épigrammes ou d'invectives, tantôt l'attaquant de front, avec un emportement voisin de la grossièreté, tantôt usant de procédés moins violents mais plus perfides, jetant le soupçon sur ses intentions, le ridicule sur ses discours, ses manières et sa personne, l'appelant par dérision Baillehache, du nom[1] d'un chevalier normand qui l'accompagnait, lorsqu'il se présenta au palais de l'archevêque, et croyant, en l'affublant de ce sobriquet, achever de le décrier aux yeux de ses pairs et de ses supérieurs. « Mais, dit un chroniqueur contemporain, il ne faisait en cela qu'être prophète à son insu; car, un temps devait venir où Thomas prendrait la hache, ou plutôt le glaive de saint Pierre pour retrancher de la communion des fidèles ce même Roger et ses complices, et leur ôter même, comme ils s'en plaignirent au roi, le pouvoir de bénir les mets de leur table[2] ».

Thomas souffrait de cette injuste persécution, mais la supportait avec calme et résignation; elle fit malheureusement une plus fâcheuse impression

1. Ou plutôt du surnom de ce chevalier dont on ignore le nom, et dont on sait seulement qu'il était maréchal de la cour primatiale et grand ami de Gilbert Becket.

2. Édouard Grim, ap. Migne, t. cit., col. 6 et 7.

sur l'esprit de Thibaut qui crut devoir, à deux reprises, se séparer de celui qu'il avait reconnu pour le meilleur de ses serviteurs. Dans cette double disgrâce, Thomas trouva un fidèle et puissant protecteur en la personne du propre frère de l'archevêque, Gauthier, alors archidiacre de Cantorbéry, plus tard évêque de Rochester, lequel le recueillit chez lui, chaque fois, et, la seconde, lui fit recouvrer pour toujours la faveur du Primat, à la sincère satisfaction de celui-ci, qui n'avait cédé qu'à contre-cœur aux obsessions de Roger et de son parti, et à la grande joie des nombreux amis que la victime de si répréhensibles menées comptait parmi les familiers et les hôtes de l'archevêché.

Le plus dévoué, le plus affectionné de ces amis était le célèbre Jean de Salisbury, l'un des esprits les plus brillants et les plus cultivés de ce temps, philosophe, théologien, moraliste, historien, poète, qui a laissé un nombre considérable d'ouvrages ornés d'une érudition vaste et variée, écrits avec un goût et une élégance bien rares au siècle où il vivait. C'était de plus un prêtre de beaucoup de foi et de piété, un cœur généreux et désintéressé; lui, qui passe pour avoir été le confesseur d'un pape, le fut peut-être de Thomas Becket; ce qui est sûr, c'est qu'il devint l'un des tenants les plus ardents de sa cause, au temps de ses démêlés avec le roi, qu'alors il se sacrifia pour lui, le précéda dans l'exil et, jusqu'à la fin, resta son confident le plus cher, son conseiller le plus écouté, son défenseur le plus intrépide. Longtemps auparavant, dans les premiers moments du séjour de Thomas à l'archevêché de Cantorbéry, Jean s'était étroitement lié avec lui et, quoiqu'il l'eût devancé à la

cour du Primat, quoiqu'il fût prêtre déjà et qu'il le surpassât aussi, et de beaucoup, par la science et le talent, il s'habitua dès lors à le regarder et à le traiter comme son supérieur, à cause de l'expérience, du savoir-faire et du savoir-vivre, qu'il remarquait en son nouvel ami et que celui-ci tenait, en effet, de la fréquentation des grands et de l'exercice des fonctions qu'il avait précédemment remplies.

Mais, si Thomas avait une connaissance du monde, une pratique des affaires, qui faisaient défaut aux ecclésiastiques au milieu desquels il vivait, il leur était inférieur à tous du côté de l'instruction. Ses études, nous l'avons dit, avaient été fort superficielles : il résolut de réparer ce qu'elles avaient eu de trop incomplet, et se mit à l'œuvre sans retard, et avec tant d'ardeur et de succès, qu'au bout de peu de temps, il était, au dire du moins d'un de ses biographes, le plus lettré de tout l'entourage de l'archevêque[1]. Qu'il y eût quelque hyperbole dans cette complaisante assertion, ce fut, semble-t-il, l'avis de celui-là même qui en était l'objet. Non content, en effet, de ce qu'il avait pu apprendre ainsi par ses efforts personnels, Thomas conçut le désir de redevenir écolier et d'aller suivre les leçons des professeurs les plus en renom de l'époque. Il obtint de Thibaut un congé, et se rendit d'abord à Bologne où, durant une année, il fut l'auditeur assidu de Gratien, puis à Auxerre qui possédait alors une école fameuse de droit civil et canonique. A son retour en Angle-

1. *Postmodum litteratissimus fuit.* Guillaume fils d'Etienne, ap. Migne, tom. cit., col. 112.

terre, il passait à juste titre pour maître en cette double science, et ne cessa depuis lors de compter parmi les premiers jurisconsultes de son temps qui fut un siècle de légistes. Plus tard, dans le cours de ses luttes contre le pouvoir royal, ne pourra-t-on pas souvent reconnaître, dans sa résistance aux prétentions de Henri II, l'inflexibilité du canoniste qui ne veut rien sacrifier des principes du droit[1], non moins que le zèle et la conscience de l'évêque qui ne peut rien abandonner des prérogatives et de l'honneur de l'Église?

Avec les connaissances qu'il rapportait de Bologne et d'Auxerre, Thomas était, plus que jamais, à même de rendre les services les plus signalés à l'archevêque, son maître. Déjà, celui-ci l'avait, à deux reprises, envoyé en mission auprès du Saint-Siège, et le jeune négociateur avait montré, en ces circonstances, un esprit singulièrement délié et une rare prudence. Maintenant qu'il unit à ces qualités naturelles les lumières et le prestige de la science, il va devenir le conseiller principal de Thibaut, sur lequel son influence sera désormais prépondérante. Elle se manifesta tout d'abord dans la nouvelle attitude que prit, vers ce temps, l'archevêque, au milieu des dissensions politiques qui agitaient l'Angleterre et qui intéressaient au plus haut point l'Église de ce pays.

Le trône d'Angleterre était alors occupé par Étienne, fils du comte de Blois et neveu, par sa mère, du roi précédent, Henri Beauclerc. Ce der-

1. Jean de Salisbury, dans une de ses lettres à Thomas Becket, datée de 1165, semble même le lui reprocher comme s'il avait un peu excédé en ce sens (Joan. Saresb. op. éd. Giles, t. I, p. 195, Ep. 138).

nier prince était mort dans la persuasion qu'il laissait la couronne à sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V et remariée au comte d'Anjou, et qu'au besoin, son neveu Étienne, qu'il avait toujours traité avec la tendresse d'un père, se ferait le défenseur de sa cousine dont il saurait faire prévaloir les droits. Or, le bruit de la mort de Henri ne se fut pas plus tôt répandu sur le continent, qu'Étienne passa la mer en toute hâte et accourut à Londres, où il se fit proclamer roi. Il y réussit sans trop de peine, grâce au discrédit où était tombé le règne précédent, grâce aussi à l'absence de toute loi formelle réglant avec précision l'ordre de la succession au trône. Mais il ne garda pas longtemps la popularité dont il se vit d'abord entouré : il se mit, en effet, à pressurer le peuple, à molester la noblesse et le clergé, semant partout la désaffection sur ses pas et s'aliénant les plus déterminés de ses partisans. Mathilde reprit courage : un parti puissant se forma autour d'elle ; à plusieurs reprises, elle remporta d'importants avantages sur son rival, et elle lui aurait arraché le pouvoir, si elle n'eût, comme à plaisir, blessé par ses hauteurs, les plus fidèles tenants de sa cause, et compromis celle-ci par ses inconséquences. Mais comme, d'autre part, Étienne continuait à accumuler faute sur faute, les deux partis restaient en présence sans qu'aucun d'eux fût tout à fait et définitivement vainqueur ou vaincu, et l'Angleterre était en proie à toutes les horreurs de la guerre civile.

Thibaut avait semblé indécis entre les deux factions opposées jusqu'au jour où il prit Thomas Becket pour son confident et son conseiller.

Thomas avait toujours penché du côté de Mathilde. Lors du premier de ses récents voyages à Rome, il avait agi auprès de Célestin II, qui venait de ceindre la tiare, pour le détacher de la cause d'Étienne, qu'avait toujours favorisée son prédécesseur, Innocent II, et il y avait si bien réussi que le nouveau pape avait écrit à l'archevêque de Cantorbéry qu'il devait considérer la couronne d'Angleterre comme un héritage contesté, que, par suite, on n'en pouvait, jusqu'à plus ample informé, légitimement disposer en faveur de l'un des deux prétendants à l'exclusion de l'autre. Il ne fut pas difficile à Thomas d'amener à ses sentiments le vieux primat qui n'avait pas oublié cette injonction de Célestin et qui en avait parfaitement compris le sens. Au surplus, on aurait dit qu'Étienne prît à tâche, par ses procédés, aussi maladroits qu'abusifs, à l'égard du clergé d'Angleterre, et particulièrement de son chef, de seconder les vues et de faciliter les efforts du jeune conseiller de Thibaut. Dans les premiers mois de 1147, le pape Eugène III, chassé de Rome par les menées d'Arnauld de Brescia, s'était réfugié en France et, dès son arrivée, avait convoqué un concile, à Reims, pour le milieu de l'année suivante. Soit qu'il voulût se venger sur le pape régnant de la lettre de Célestin II ; soit qu'il obéît à la pression de son frère, Henri de Blois, évêque de Winchester, dépouillé récemment par le Saint-Siège, à la sollicitation de l'archevêque de Cantorbéry, de son titre de légat, dont il abusait pour troubler l'Eglise d'Angleterre ; soit enfin que, quatre siècles avant Henri VIII, il nourrît la pensée de détacher son royaume de la communion romaine, Étienne fit défense à tous les prélats an-

glais de répondre à l'appel du Souverain Pontife.

Pour prévenir toute tentative de désobéissance de la part de celui qu'il tenait surtout à écarter des délibérations du concile, le roi vint, à la veille de la réunion de l'auguste assemblée, s'établir en personne à Cantorbéry, et soumit l'archevêque à la plus étroite surveillance. Mais Thibaut sut la déjouer, et, gagnant de nuit le rivage de la mer, parvint à une anse déserte où l'attendait une barque de pêcheur. Il y monta, lui, Thomas Becket et quelques autres de ses familiers les plus intimes et les plus sûrs. Après une pénible traversée sur une mer houleuse et par un vent contraire, les vaillants passagers dont la vie avait été plusieurs fois en péril, abordèrent aux côtes de France.

Lorsque Thibaut put atteindre Reims, le concile était commencé. Son arrivée fut saluée par d'unanimes applaudissements ; le pape loua hautement son courage et l'interrogea longuement sur les affaires d'Angleterre. Étienne fut jugé digne de la peine de l'excommunication. Déjà, dans la dernière séance du concile, le Souverain Pontife s'était levé pour fulminer la sentence, au milieu des Pères, tous debout et tenant des cierges allumés, lorsque, dans un mouvement de générosité que l'on ne peut pas ne pas croire inspiré par Thomas, tant on y reconnaît son caractère, où la fermeté est toujours accompagnée de la plus charitable et de la plus prudente modération, Thibaut intervint et supplia le Pape de surseoir à toute mesure de rigueur. Sur ses instances, Eugène voulut bien se contenter, pour le moment, d'avertir le roi et chargea l'archevêque de lui faire savoir que, si dans un délai de trois mois, il n'avait pas donné satisfaction au

Saint-Siège et réparé ses torts envers l'Église d'Angleterre, ce royaume serait mis en interdit.

Ne prenant conseil que de son devoir, jugeant sans doute aussi du cœur d'Étienne par le sien propre, et supposant qu'il lui saurait gré d'avoir si généreusement détourné de sa tête le glaive de l'excommunication prêt à le frapper, Thibaut, aussitôt après la clôture du concile, repassa le détroit et reparut ouvertement à Cantorbéry. Le roi lui fit demander compte de sa conduite. Le Primat répondit par les messagers royaux, en exposant simplement les motifs auxquels il avait obéi, mais en faisant aussi connaître les intentions et la menace du Souverain Pontife. A cette nouvelle, Étienne entra dans une violente colère ; il déclara que tous les biens du Primat étaient confisqués, que lui-même était banni du royaume, et lui fit signifier de quitter au plus vite l'Angleterre. Cédant à l'orage, Thibaut retourna en France accompagné de Thomas Becket qui allait faire ainsi un premier apprentissage de l'exil.

De Saint-Omer, où il s'arrêta pour suivre de plus près les événements, le Primat attendit l'expiration du délai fixé par le Saint-Père. Le terme approchait, et le monarque ne donnait aucun signe de résipiscence. D'accord avec ses conseillers, Thibaut quitte Saint-Omer, le 5 septembre, s'embarque à Gravelines pour la Grande-Bretagne, et descend sur les terres du comte de Norfolk, Hugues Bigod, qui le reçoit avec honneur et le conduit dans son château de Framlingham, où le Prélat est en sûreté et d'où, le moment venu, dans les derniers jours de ce même mois de septembre 1148, il lance l'interdit sur tout le royaume d'Angleterre.

Étienne eut beau affecter de braver les foudres pontificales; l'épiscopat anglais, en grande partie livré au roi par peur ou par intérêt, eut beau feindre d'ignorer la promulgation de la sentence d'interdit et annoncer qu'il n'en tiendrait aucun compte, le peuple ne put se faire à la pensée que toute vie religieuse allait être suspendue pour lui, que les églises allaient être fermées, les cloches condamnées au silence, qu'il n'y aurait plus ni Messe ni office divin, que les sacrements ne seraient plus administrés qu'aux mourants. Les rumeurs, les protestations devinrent si publiques et si violentes, que l'orgueilleux prince dut plier : il entra en pourparlers avec Thibaut, qui put librement revenir dans sa ville métropolitaine et y reprendre en paix l'exercice de son ministère.

Mais, si Étienne semblait ainsi se soumettre, s'il cherchait, au moins en apparence, à conclure un accord avec le Saint-Siège et avec l'archevêque de Cantorbéry, ce n'était pas seulement par crainte d'un soulèvement populaire, c'était aussi dans l'espoir de s'assurer l'adhésion et le concours de l'Église dans l'affaire qu'il avait le plus à cœur, dans sa lutte contre Mathilde et son parti. Pour avoir plus aisément raison de sa rivale, pour anéantir par avance l'espoir qu'elle pouvait fonder sur sa mort, que lui-même ne pouvait s'empêcher de regarder comme prochaine, il projetait de faire couronner, de son vivant, l'aîné de ses fils, le prince Eustache. Dans cette vue, il fit convoquer à Londres une assemblée de la noblesse et du clergé, et, en présence du Primat, demanda que son fils Eustache reçut sans retard l'onction royale. Mais, dès qu'il avait pu pressentir les desseins du roi,

Thomas Becket, du consentement de Thibaut, avait sollicité et obtenu du Pape Eugène III des lettres apostoliques confirmant celles que Célestin II lui avaient autrefois remises à Rome, et interdisant aux évêques de la Grande-Bretagne de se prononcer pour ou contre l'une des factions aux prises, la couronne de ce pays devant être, jusqu'à nouvel ordre, considérée toujours comme un héritage en litige. La conduite de l'archevêque était donc toute tracée : il n'eut qu'à opposer au désir du roi la défense portée par le Souverain Pontife.

Étienne se retira, la rage dans le cœur : sur son ordre, tous les évêques, Thibaut le premier, furent saisis et jetés ensemble dans une maison, où on les retint prisonniers et où ils furent mis au secret le plus absolu. Vaincus par ces rigueurs ou séduits par les promesses du roi, plusieurs prélats abandonnèrent l'archevêque et obtinrent à ce prix leur liberté. Quant à Thibaut, trompant la vigilance de ses gardiens, il parvint à s'évader et à gagner Douvres, d'où il s'embarqua de nouveau pour la France ; mais ce second exil devait être de courte durée.

Tandis qu'Étienne voyait lui échapper cet appui de l'Église, qu'il avait un peu imprudemment escompté, le parti de Mathilde recevait un singulier surcroît de force et de prestige par suite de l'entrée en scène de son fils, Henri Plantagenet. Devenu comte d'Anjou par la mort récente de son père, déjà duc de Normandie du chef de sa mère, ce jeune prince venait d'épouser Éléonore de Guyenne, répudiée par Louis VII, à son retour de la seconde Croisade. Avec sa main, Éléonore lui donnait sept nouvelles provinces françaises : le Poitou, la Sain-

tonge, l'Auvergne, le Périgord, le Limousin, l'Angoumois et la Guyenne, si bien que les domaines du vassal étaient, en France, beaucoup plus vastes que ceux du roi son suzerain. Si, à ses immenses possessions du continent, Henri pouvait un jour ajouter le royaume d'Angleterre, il devenait le plus riche et le plus puissant monarque de l'Occident. Cette perspective avait de quoi enflammer une ambition et un courage de dix-neuf ans. A l'appel de plusieurs seigneurs partisans de Mathilde, le prince accourt en Angleterre, prêt à défendre, l'épée à la main, les droits de sa mère, qui étaient aussi les siens. Précisément à la même époque, Eustache, toujours sous le coup de l'humiliant échec, subi par son père et par lui, à l'assemblée de Londres, se disposait à prendre sa revanche par les armes. La lutte s'ouvrit immédiatement entre les deux cousins, et elle menaçait d'être longue et sanglante, quand Eustache mourut soudainement et d'une manière mystérieuse, à l'abbaye d'Edmundsbury. « Eustache, fils d'Étienne, dit Jean de Salisbury, sévit contre l'Église de Dieu. Après avoir porté le pillage presque partout, il vit l'opulence de l'abbaye de Saint-Edmond, et, comme il n'avait plus, par suite de ses folles prodigalités, de quoi payer ses soldats, il s'empara des biens de cette Église. Mais il n'avait pas encore digéré le festin qu'il venait de faire aux dépens du saint lieu, que, le jour même, avant qu'il eût pu gagner son palais, tout proche de là, il fut touché de la main du martyr et frappé d'une maladie mortelle, à laquelle il succomba en moins de huit jours[1]. »

1. Salisbury, *Policratique*, éd. Giles, t. II, p. 355.

Thibaut crut alors qu'il pouvait reparaître sans danger en Angleterre, que sa présence et son intervention aideraient même à la pacification du pays. Étienne n'eut garde, en effet, de chercher à l'inquiéter, et fut trop heureux, dans l'état actuel de ses affaires, de l'accepter pour arbitre entre lui et le parti de sa cousine. Le Primat se mit sans retard à l'œuvre; il multiplia les démarches, entra en pourparlers avec les principaux seigneurs et Prélats du royaume, et leur fit accepter une convention qui fut agréée par Étienne et Mathilde. Il y était stipulé que, sa vie durant, Étienne resterait en possession de la couronne, mais qu'à sa mort elle passerait à Henri Plantagenet, qu'il adoptait pour son fils et reconnaissait comme l'héritier légitime du trône. Trois assemblées de la noblesse et du clergé furent alors successivement convoquées à Winchester, à Londres et à Oxford, où les barons et les évêques des diverses provinces du royaume vinrent tour à tour promettre par serment d'observer ce traité, qui réconciliait deux ennemis, voués, semblait-il, à une interminable guerre, et rendait la paix à l'Angleterre, fatiguée et presque épuisée par ces luttes fratricides, qui avaient déjà fait répandre trop de sang et amoncelé trop de ruines.

La voix publique n'hésita pas à attribuer cet heureux succès à Thomas Becket, et Thibaut ne fut pas le dernier à en faire honneur à son jeune conseiller, qui avait réellement inspiré et dirigé toutes les négociations et venait de s'y révéler comme un homme supérieur par la hauteur et la justesse de ses vues, par la souplesse et tout ensemble la décision de son caractère, par sa prudence et son activité. Le vieil archevêque jugea

qu'il était temps de mettre cette lumière sur le chandelier. En ce moment même, l'archidiaconat de Cantorbéry devenait vacant. Roger de Pont-l'Évêque, qui avait succédé à Gauthier dans cette charge, était lui-même promu à l'épiscopat. Pour le remplacer, Thibaut jeta sans hésiter les yeux sur Thomas Becket. Mais, quoiqu'il fût, depuis un certain nombre d'années, entré dans la cléricature, Thomas n'avait pas encore reçu les ordres sacrés. Après lui avoir fait rapidement franchir les degrés inférieurs, le Primat lui conféra le diaconat, le 10 octobre 1154, et, le même jour, il le nommait archidiacre de sa métropole. Cette dignité, l'une des premières de l'Église d'Angleterre, donnait à celui qui en était investi le titre de baron, le droit de siéger, immédiatement à la suite des évêques et des abbés mitrés, à l'assemblée des lords, une autorité qui n'avait pas été quelquefois, dans le passé, sans contrarier et tenir gravement en échec celle du Primat[1], enfin des revenus considérables. A ces revenus, Thomas ne tarda pas à joindre ceux des nombreux bénéfices que lui conférèrent à l'envi, soit l'archevêque Thibaut, soit d'autres évêques, jaloux eux aussi de témoigner leur estime et leur gratitude pour le jeune archidiacre, aux conseils et aux services duquel ils se plaisaient à recourir. C'est ainsi que Thomas se trouva bientôt titulaire de riches prébendes dans les diocèses et les églises d'Oxford, de Winchester, de Saint-

1. « L'archidiacre, devenu souvent gênant pour l'archevêque par son influence croissante, fut remplacé peu à peu par le vicaire général et l'official ; le titre passa au doyen des cercles ruraux. » (*Histoire de l'Église* par Kraus, 6e période, XIIe et XIIIe siècle, 9e éd. française, t. II, p. 277.

Paul de Londres, de Lincoln, de Beverley, d'Hastings. Un semblable cumul était contraire aux lois canoniques; pour l'excuser, les évêques auxquels il était tout d'abord imputable alléguaient le mérite du sujet, son zèle dont il pourrait plus aisément suivre les généreuses inspirations, les services qu'il avait rendus et dont les ressources plus abondantes, mises à sa disposition, lui permettraient d'étendre le cercle, à l'avenir. Ce qui, selon nous, aurait pu disculper mieux encore les auteurs d'une pareille infraction aux règles établies, c'était l'usage que celui qui en bénéficiait devait faire des richesses, ainsi accumulées dans ses mains. Thomas n'avait jamais oublié les leçons de sa mère, et, depuis son enfance, avait toujours fait l'aumône, selon ses moyens. Désormais, il sera vraïment la providence des pauvres, et les témoignages contemporains sont unanimes à vanter les profusions de sa charité. Quelques années plus tard, dans l'élégante et spirituelle préface en vers de son *Policratique*, qu'il dédiait à Thomas Becket, alors chancelier d'Angleterre, Jean de Salisbury, s'adressant à son livre, lui dit : « Mon petit livre...., choisis pour ton patron celui qui veut, qui sait, qui peut te protéger partout et toujours. Cherche donc cette lumière du clergé, cette gloire du peuple anglais, le bras droit du roi, le modèle des vertus ; cherche le chancelier d'Angleterre.... Il n'est pas difficile de trouver sa demeure; tu n'as pas besoin qu'un guide t'y conduise. Le chemin en est connu de tous, excepté des méchants; il est ouvert aux riches et aux pauvres, aux malheureux comme aux heureux; tout étranger se réjouit d'y rencontrer un père[1] ».

1. Joan. Saresb. op., t. I, p. 1, 2.

Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis que Thomas Becket avait été élevé à la dignité d'archidiacre, lorsque le roi Étienne mourut à Douvres, le 25 octobre. Son fils adoptif lui succéda sous le nom de Henri II. Il reçut l'onction royale, le 20 du mois suivant, dans la basilique de Westminster, des mains de Thibaut, et n'oublia pas ce qu'il devait au vieil archevêque qui, pour lui assurer la couronne, s'était volontairement exposé au bannissement, à la confiscation de ses biens, à toute sorte de travaux et de disgrâces. Il lui donna la première place dans ses conseils. Mais Thibaut se sentait affaibli par l'âge et les infirmités. Trop justement alarmé par certains traits de caractère qu'il découvrait dans le jeune prince et qu'il ne se croyait plus de force à essayer de réformer lui-même, il pensa qu'il ne pouvait mieux faire que de se substituer peu à peu, auprès de la personne et dans la confiance de Henri, quelqu'un qui exercerait sur lui une influence plus efficace et la ferait tourner au profit de l'Église et de l'État. Son choix ne pouvait être douteux, et il se porta naturellement sur Thomas Becket, pour lequel l'archevêque se décida à demander au nouveau roi une des plus hautes charges de la cour. Aux premières ouvertures qui lui furent faites à ce sujet, Henri répondit avec déférence ; puis ayant vu le candidat dont on lui parlait, séduit aussitôt par ses qualités brillantes autant que solides, il résolut de se l'attacher sur-le-champ, et au lendemain de son avènement, avant la fin de l'année 1154, il le nommait chancelier d'Angleterre. Thomas avait à peine trente-six ans.

CHAPITRE III

THOMAS BECKET CHANCELIER D'ANGLETERRE. — SON ADMINISTRATION. — SON CARACTÈRE ET SON GENRE DE VIE.

(1154-1162)

Parlant de la nomination de Thomas Becket comme chancelier d'Angleterre, un de ses premiers biographes, Guillaume, fils d'Étienne, s'exprime ainsi : « C'est le propre de cette dignité, que celui qui en est revêtu passe pour le second personnage du royaume, et marche immédiatement après le roi[1]. » Guillaume se souvenait d'avoir vu Thomas dans tout l'éclat de sa puissance et de sa faveur ; mais c'est à tort qu'il attribuait à sa dignité ce que l'illustre chancelier ne devait qu'à lui-même, à ses talents supérieurs et à ses grands services. En droit et d'après les coutumes de la cour, le Grand Justicier avait le pas sur le chancelier, et les attributions de celui-ci étaient assez étroitement limitées. Mais, dès que Thomas parut au Conseil royal, il y effaça tout le monde : sa capacité hors de pair, les irrésistibles séductions de sa personne lui eurent bientôt acquis la confiance, l'amitié de Henri II qui, peu à peu, lui donna une telle part

1 Ap. Migne, t. CXC, col. 113.

dans les affaires et le combla de tant d'honneurs, qu'il en fit réellement le premier de ses ministres et des dignitaires de la couronne.

A peine installé à la chancellerie, Thomas Becket avait eu l'occasion de donner tout de suite sa mesure. L'Angleterre, à l'avènement de Henri II, ne se ressentait que trop des seize années de guerres civiles qu'elle venait de traverser. Le désordre et l'anarchie étaient presque partout. Le droit de propriété n'existait plus, pour ainsi dire, violé qu'il était tour à tour, par les troupes mercenaires, qu'Étienne avait appelées d'outre-mer, des Flandres surtout, qui mettaient le pays au pillage et dont les chefs s'adjugeaient terres et châteaux pour prix de leurs services; par une véritable armée de bandits qui, à la faveur de troubles si prolongés, s'était formée de tous les gens sans aveu, infestait les villes et les villages, en rançonnait les habitants ou les forçait à s'enfuir et à chercher dans les forêts un asile où ils eussent du moins la vie sauve; par les nobles enfin qui se dépouillaient entre eux selon les chances de la guerre, les vainqueurs s'emparant des biens des vaincus et s'enrichissant même aux dépens du domaine royal. Les champs restaient sans culture ; le commerce, l'industrie étaient paralysés. Le mal appelait un prompt et énergique remède. Le nouveau roi, aidé de son chancelier, se mit à l'œuvre. En moins d'un an, le royaume avait changé de face. Les soldats étrangers avaient repassé la mer, abandonnant leur butin; les riches domaines faisaient retour à leurs légitimes possesseurs; le souverain rentrait dans ses droits; les forteresses, dont le pays s'était hérissé sous le règne précédent, et qui étaient au-

tant de repaires de factieux, furent rasées par centaines ; les bourgeois retournèrent à leur négoce, les laboureurs à leurs champs. « C'était, s'écrie Guillaume, fils d'Étienne, dans un élan de lyrisme, où l'on ne doit voir que la vive et sincère impression des réalités qu'il avait eues sous les yeux, c'était comme un nouveau printemps qui renaissait pour l'Angleterre ; la sainte Église était environnée d'honneurs et de respect ; les abbayes et les évêchés vacants étaient donnés sans simonie à des gens irréprochables ; le roi, grâce à la protection de Celui qui est le Roi des rois, réussissait dans toutes ses entreprises ; le royaume voyait ses richesses s'accroître de jour en jour et l'abondance affluer de tous côtés comme par enchantement ; la charrue sillonnait les collines, les blés couvraient les vallons, les troupeaux remplissaient les bercails et les pâturages »[1]. Et il n'y avait qu'une voix dans le peuple et jusque parmi les grands, pour attribuer un si brusque et si heureux changement, qui tenait du prodige, non seulement aux conseils, mais à l'action personnelle du chancelier, dont on retrouvait la main dans tout ce qui s'était fait pour ramener l'ordre et le bien-être dans toutes les classes de la société.

Cependant Thomas Becket rendait encore d'autres services, qui n'intéressaient pas au même degré la grandeur et la prospérité de l'État, mais qui n'en étaient pas moins de nature à lui concilier de plus en plus les bonnes grâces du souverain. Henri II aimait le luxe et les beaux bâtiments. Or, ses palais tombaient pour la plupart en ruines : on ne pou-

1. Ap. Migne, *loc. cit.*, col. 114.

vait guère pourvoir à leur entretien, lorsque, au milieu des convulsions sanglantes qui venaient à peine de prendre fin, les finances publiques étaient dilapidées, ou que le peu qui en restait dans les coffres du roi était absorbé par les frais de la guerre. La Tour de Londres, en particulier, vieille et délabrée, offrait le plus lamentable aspect. Thomas Becket entreprit de la restaurer; et les travaux furent conduits avec une telle célérité que, dans l'intervalle de Pâques à la Pentecôte, au dire d'un témoin [1], tout fut achevé. Aussi, le nombre des charpentiers et des autres artisans était si grand, si grande était leur activité que l'air, tout à l'entour, retentissait d'un bruit assourdissant et qu'on ne pouvait, si près qu'on fût l'un de l'autre, se faire entendre de son voisin. Il en était de même, ou peu s'en faut, dans quantité d'autres résidences royales, qu'on voyait se relever soudain de leurs ruines et reprendre, comme par l'effet d'un coup de baguette magique, leur splendeur d'autrefois, à la grande admiration des populations voisines, et surtout à la vive satisfaction d'un prince jeune, ami du faste et du plaisir, et qui sentait s'accroître singulièrement son attachement pour un ministre si habile à le flatter dans ses goûts les plus chers.

Un fait qui se passa dans la seconde année du règne de Henri II prouve à quel degré de faveur et d'autorité Thomas Becket était dès lors parvenu. Désireux d'affermir la couronne sur la tête de ses enfants et de les prémunir autant que possible contre tout retour de fortune, Henri II, qui ne connaissait que trop la turbulente noblesse d'Angle-

1. Guillaume, fils d'Etienne, *loc. cit.*

terre et que les défaites qu'il venait de lui infliger ne rassurait qu'imparfaitement sur ses dispositions futures, résolut de réunir les hauts barons et les grands feudataires de ses états dans une assemblée solennelle, où ils reconnaîtraient ses deux fils comme ses successeurs et leur promettraient, sous le serment, foi et hommage pour l'avenir. Un parlement fut donc convoqué au château de Wallingford pour les fêtes de Pâques de l'année 1156. Mais, précisément, à cette époque, Henri fut appelé en Normandie. Il ne jugea pas à propos d'ajourner le Parlement, et décida qu'il serait présidé par Thomas Becket. Malgré cette substitution, on n'eut à signaler aucune abstention, aucune réclamation parmi les membres de cette altière aristocratie. Tous furent exacts au rendez-vous; tous vinrent docilement s'incliner devant le chancelier, dans l'attitude de l'inférieur en présence de son chef, comme s'ils eussent voulu témoigner qu'ils ne pouvaient prêter entre plus dignes mains le serment qui leur était demandé.

Mais, si l'on peut dire que Thomas est bien alors le second personnage du royaume, s'il nous semble participer au pouvoir et, en quelque manière, à la majesté du roi, ce n'est pas seulement parce qu'il préside des assemblées et des cérémonies d'apparat : nous le voyons aussi agir, négocier, guerroyer même, au nom et par délégation de son maître; il est vraiment « l'homme nécessaire » [1], dont Henri ne peut se passer et sans le concours duquel on est tenté de croire qu'il ne saurait plus régner.

En 1158, Henri II songeait, pour des motifs poli-

1. Michelet, *Histoire de France*, liv. IV, ch. v.

tiques, à se réconcilier avec le roi de France qui, jusque-là, lui avait manifesté une défiance, une demi-hostilité, d'ailleurs trop justifiées. Thomas Becket lui suggéra que le meilleur moyen d'opérer le rapprochement désiré serait de ménager une alliance de famille entre les deux couronnes. Il fut donc résolu que le roi d'Angleterre demanderait, pour son fils aîné et héritier présomptif, le prince Henri, âgé de trois ans, la main de Marguerite, fille de Louis le Jeune, laquelle en avait deux à peine. L'inspirateur du projet fut chargé du soin de son exécution. Henri II ne pouvait choisir un ambassadeur plus capable de lui faire honneur par la distinction de sa personne et la magnificence de son train de maison, et de le bien servir par les ressources de son esprit et les séductions de sa parole. Le chancelier se rendit d'abord à Rouen, d'où il envoya demander à Louis à quelle date et dans quel lieu il daignerait lui donner audience. Le roi de France lui répondit qu'il l'attendait à Paris. Thomas se mit en route, et Guillaume fils d'Étienne, dans une page bien connue et souvent reproduite par les historiens, a minutieusement décrit la suite brillante et les nombreux équipages du fastueux ambassadeur. En tête du cortège marchaient deux cent cinquante jeunes bacheliers, joyeux escadron qui, en entrant dans les villes et les villages, se mettait à chanter des sirventes et des airs nationaux ; ensuite venaient les chiens accouplés. Ils étaient suivis de huit chariots, traînés chacun par cinq chevaux, et menés par cinq cochers en habits neufs. Chaque chariot était couvert de peaux et protégé par deux gardes et par un gros chien, tantôt enchaîné, tantôt en liberté. Deux

de ces chariots étaient chargés de tonneaux d'*ale* pour distribuer à la populace ; un autre portait tous les objets nécessaires à la chapelle du chancelier, un autre encore le mobilier de sa chambre à coucher, un troisième celui de sa cuisine, un quatrième portait sa vaisselle d'argent et sa garde-robe : les deux autres étaient destinés à l'usage de ses suivants. Après eux venaient douze chevaux de somme, sur chacun desquels était un singe, avec un valet en croupe ; paraissaient ensuite les écuyers portant les boucliers et conduisant les chevaux de bataille de leurs chevaliers ; puis encore d'autres écuyers, des enfants de gentilshommes, des fauconniers, les officiers de la maison de l'ambassadeur, les chevaliers et les ecclésiastiques, deux à deux et à cheval ; et le dernier de tous, enfin, arrivait Thomas lui-même, conversant avec quelques amis. Comme il passait, on entendait les habitants du pays s'écrier : « Quel homme doit être le roi d'Angleterre, puisque son chancelier voyage en pareil équipage ? »[1]

Mais, il ne se bornait pas à éblouir le peuple par le faste un peu étrange de son escorte ; il se faisait des partisans et des amis par ses libéralités vraiment royales. Il puisait à pleines mains dans les coffres qu'il avait amenés avec lui, en retirait sans compter les riches vêtements, les fourrures précieuses, les vases d'or et d'argent, y ajoutait des oiseaux rares, des chiens et des chevaux de race, et, répandant à profusion ses présents, gagnait les esprits et les cœurs à sa cause. Puis, lorsque la

1. Ap. Migne, tom. cit., col. 119 et sq. — Nous avons reproduit presque textuellement la traduction de Michelet, *Hist. de France*, loc. cit.

pompe dont il s'était entouré par politique autant que par convenance et par goût, lorsque ses largesses calculées eurent produit leur effet et préparé les voies, son éloquence et sa diplomatie firent le reste.

Aussi, Henri II put bientôt venir lui-même à Paris pour assister aux fiançailles de son fils avec la jeune princesse royale de France, et pour approuver, ce qu'il avait particulièrement à cœur, le contrat de mariage, si bien dressé sous l'inspiration de Thomas Becket, et qui stipulait que Marguerite apporterait en dot à son futur époux, avec d'autres biens meubles et immeubles, trois châteaux du Vexin, que le monarque anglais convoitait depuis longtemps parce qu'ils avaient appartenu à son père et surtout parce que, selon qu'ils feraient retour à sa famille ou resteraient aux mains d'un rival, ils pouvaient être une utile défense ou une menace pour ses possessions de Normandie.

Ces avantages solides, Henri, on peut le croire, y attachait plus d'importance qu'à l'amitié de son royal voisin, amitié qu'il était assez clairvoyant pour estimer sans doute fort précaire. Trop d'intérêts les séparaient. De fait, quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis les fiançailles et les fêtes de Paris, qu'un nouveau désaccord éclatait entre les deux princes. Ils croyaient l'un et l'autre avoir des droits sur le duché de Toulouse et, chose singulière, chacun d'eux le revendiquait au nom de sa femme, Henri parce que les ancêtres d'Éléonore n'avaient cessé d'élever des prétentions sur cette province, et Louis parce qu'il venait d'épouser en secondes noces la sœur du duc actuel, Raymond V de Saint-Gilles. Le roi d'Angleterre et son chan-

celier ne furent pas longtemps sans se convaincre que ce différend ne pouvait se dénouer par voie diplomatique et qu'il fallait s'en remettre au sort des batailles du soin de le trancher.

Une armée fut donc recrutée par les ordres et sous la surveillance de Becket qui en prit lui-même le commandement. Il était déjà réputé juriste de grand savoir, administrateur de premier mérite et diplomate consommé : il va se révéler comme un tacticien habile et un vaillant capitaine.

Au commencement de l'été de 1159, le nouveau général repassa le détroit et reparut sur le continent, mais dans un équipage bien différent de celui qui, l'année d'auparavant, avait causé tant de surprise et d'admiration aux populations du nord de la France. Il avait échangé son riche habit de cour contre une cuirasse, et, l'épée à la main, il s'avançait à la tête de troupes nombreuses et aguerries. Sa marche fut rapide et marquée par plusieurs succès, surtout par la prise de Cahors. Dès le 24 juin, il était aux portes de Toulouse, où Henri ne tarda pas à le rejoindre. Becket voulait qu'on donnât sur-le-champ l'assaut à la ville qui, dans son premier trouble, se serait rendue presque sans résistance. Mais, Louis le Jeune, accouru au bruit de la venue des Anglais, avait réussi à se jeter dans la place, d'où il envoya l'ordre à Henri de ne tenter aucun acte de violence contre son suzerain. Soit respect sincère pour le lien féodal, soit crainte de donner, comme on l'a dit, à ses propres vassaux un exemple qui pût un jour se retourner contre lui, Henri hésita, laissa aux Toulousains le temps de se ressaisir, de recevoir des renforts, et perdit l'occasion d'une victoire sûre et facile. Il prit enfin le

parti de lever le siège et de regagner ses États de Normandie. Thomas resta dans le pays, pour consolider ses récentes conquêtes, pour fortifier quelques cités et quelques châteaux, notamment la ville et la citadelle de Cahors, pour se venger de la perte de ses espérances dans quelques escarmouches où il eut fréquemment l'avantage. On citait entre autres une rencontre où, s'étant pris corps à corps avec un chevalier français, il l'avait désarçonné, dépouillé de ses armes, et avait emmené son cheval de guerre comme trophée de victoire.

Les flatteurs, les courtisans du chancelier applaudissaient à ses exploits, et vantaient son courage et son génie militaires. Ses vrais amis, d'accord en cela avec ses adversaires, pensaient que ces prouesses ne convenaient guère à un homme d'Église. Homme d'Église, Thomas l'était, en effet, comme engagé dans les ordres sacrés et comme archidiacre de Cantorbéry; et il n'avait pas cessé de l'être, il l'était même en quelque sorte devenu à un nouveau titre, en recevant les sceaux, car alors l'office de chancelier était toujours rempli par un ecclésiastique, qui était chargé du soin des chapelles royales, qui percevait au profit de l'Échiquier les revenus des évêchés et des bénéfices vacants, qui enfin, s'il avait reçu la prêtrise, était de droit le confesseur du roi. Généralement, on ne quittait cette charge que pour être nommé évêque, et il était interdit de la vendre ou de l'acheter, car un pareil marché aurait paru entaché de simonie.

A la décharge de Thomas Becket, on a quelquefois allégué les mœurs du temps, et d'illustres exemples comme celui de Henri de Winchester qui, sous le règne d'Etienne son frère, avait si

souvent paru, tout bardé de fer, à la tête des armées, d'où l'on concluait que ce qui avait été permis à un évêque pouvait bien être toléré chez un diacre. Il n'en est pas moins vrai que le rude et sanglant métier de soldat s'accorde peu avec le caractère sacré d'un ministre de paix. On en peut dire autant, il le faut ajouter, du genre de vie que Thomas avait adopté depuis son entrée à la cour, du train somptueux de sa maison, du luxe qui régnait dans ses demeures et sur sa table, de ses divertissements favoris, et enfin des vêtements qu'il avait coutume de porter.

Un jour, à Rouen, au sortir d'une maladie qui avait mis ses jours en danger, il charmait les ennuis de la convalescence en jouant aux échecs, vêtu d'une cape à la dernière mode de la cour et dont les manches étaient d'une longueur démesurée. Survient le prieur de Leicester, qui brusquement se prend à lui dire sans aucun souci de l'étiquette : « A quoi pensez-vous donc et comment pouvez-vous porter un pareil habit ? Il siérait à des fauconniers; mais vous êtes clerc; vous l'êtes par l'ordre et la juridiction, et de plus archidiacre de Cantorbéry, doyen de Hastings, prévôt de Béverley, chanoine de plusieurs cathédrales, administrateur de l'Archevêché et bientôt peut-être archevêque. »

Cette boutade, Thomas aurait pu se l'attirer plus d'une fois, alors qu'il était chancelier d'Angleterre. Rien, dans sa mise, n'annonçait à cette époque un membre du clergé. Et il ne se laissait guère mieux reconnaître pour tel dans tout l'extérieur de sa vie. On vient de voir la pompe toute séculière dont il s'était entouré, lors de son am-

bassade auprès de Louis le Jeune : il la portait partout, dans son existence quotidienne. Surpassant les plus grands seigneurs par sa puissance et son crédit, il voulut les égaler au moins par sa magnificence. Les meubles les plus précieux, les objets d'art les plus artistement travaillés, les plus riches tapis décoraient son palais, où s'empressait tout un peuple de serviteurs, d'officiers, de gentilshommes et de pages. Il tenait table ouverte, et pour la fournir abondamment des choses les plus délicates et les plus recherchées, ses pourvoyeurs avaient ordre de ne pas regarder à la dépense. Les plus hauts barons, les princes mêmes se faisaient un honneur d'être de ses commensaux. Telle était leur foule que, par une attention qui nous ouvre un jour curieux sur les mœurs de ce temps où le luxe le plus raffiné se mêlait aux restes d'une simplicité toute primitive, on répandait sur le pavé de la grand'salle de la paille fraîche ou du foin en hiver, du feuillage ou des joncs en été, afin que les convives qui ne pouvaient trouver place aux tables, si grandes et si nombreuses qu'elles fussent, ne se vissent point exposés à gâter leurs riches vêtements en s'asseyant à terre.

Lorsqu'au milieu de ces somptuosités et de ces profusions le maître apparaissait, on l'aurait pris pour un homme de cour ou pour un homme de guerre, nullement pour un homme d'Église, surtout aux heures où, cherchant à se délasser des soucis et des travaux du gouvernement, il se livrait à ses divertissements préférés. C'étaient alors d'interminables parties d'échecs ou de dés ; c'étaient des chasses sans fin, pour lesquelles il entretenait, à grands frais, des meutes nombreuses de chiens

des meilleures races, et une immense volière remplie de faucons et de gerfauts que l'on dressait avec grand soin. Thomas excellait à tirer de l'arc ou à manier l'épieu. Passionné pour la chasse dès ses jeunes années, il y renonça un jour, mais, à vrai dire, n'en perdit jamais le goût. Sur ce chapitre, ceux de ses amis qui puisaient dans leur affection pour lui le courage de voir ses défauts et de les lui dénoncer, trouvaient ample matière à exercer leur zèle. Jean de Salisbury ne craint pas de le prendre publiquement à partie, dans son *Policratique* et de lui dire : « Chaque condition a ses devoirs et ses bienséances. Qu'avons-nous de commun, vous et moi, avec la profession de chasseur ?... Le prince doit commander au peuple, le docteur l'enseigner, le juge châtier les coupables. Ne vous indigneriez-vous pas si un chasseur aspirait à la royauté ou au pontificat ? Croyez-moi, je m'indigne à bien plus juste titre quand je vous vois déchoir d'un si haut rang jusqu'au métier méprisable et meurtrier du chasseur[1] ».

Tels n'étaient pas le sentiment, le langage de tous ces grands seigneurs si assidus à la table et aux fêtes du puissant et fastueux chancelier : ils briguaient la faveur de voir leurs fils admis chez lui pour faire partie de sa cour et y être instruits de tous les arts, formés à tous les exercices, dont la connaissance et la pratique faisaient alors un parfait chevalier. Pour ces seigneurs, Thomas était un vrai maître d'élégance et de bon ton, et son palais une école par où il fallait avoir passé pour être un gentilhomme accompli. Le roi lui-même ne

1. *Policrat.*, t. IV, éd. Giles, t. I, p. 29-30.

voulut pas un autre gouverneur pour l'héritier de la couronne. Et ce prince Henri, dont Thomas avait si habilement négocié l'union avec Marguerite de France, vint prendre place dans la maison de Thomas, au milieu de ces jeunes nobles, pour y être élevé avec eux, partager leurs travaux et leurs jeux, et se préparer à recevoir, lui aussi, l'ordre de la chevalerie.

Henri II ne se borna pas à donner à son ministre cette preuve de confiance, la plus grande à coup sûr qu'il lui pût accorder: il lui prodiguait les marques de son affection et le traitait beaucoup moins en favori qu'en ami, on serait tenté de dire en égal. Souvent, il s'invitait lui-même à la table renommée du chancelier. On le voyait parfois arriver inopinément au milieu du repas et, sans façon, s'asseoir à côté du maître de la maison. Tel autre jour, il entrait en habit de chasse, l'épieu à la main, vidait d'un seul trait un hanap et se retirait aussitôt, après avoir salué le chancelier qui présidait au fond de la vaste pièce, majestueusement assis sous son dais.

Cet oubli volontaire des lois de l'étiquette, cette affectation de familiarité dans ses relations avec son favori, Henri ne craignit pas, quelquefois, de les pousser encore plus loin. Témoin cette scène presque burlesque, qui défraya longtemps les entretiens de la cour et la mit en grande gaieté, mais qui prouvait surtout quelle place à part l'heureux chancelier occupait dans le cœur et dans l'intimité du souverain. Ils chevauchaient, un jour, tous deux dans les rues de Londres, devisant joyeusement et précédant d'assez loin l'escorte royale qui les suivait à distance et dans un silence respectueux. On

était au cœur de l'hiver et le froid était piquant. Voici venir un mendiant courbé par l'âge et à peine couvert de quelques pauvres haillons. « Voyez-vous ce vieillard ? dit le roi. — Oui, répond le chancelier. — Comme il est pauvre, chétif et mal vêtu ! Ne serait-ce pas grande charité de lui donner un bon manteau bien chaud ? — En effet, Seigneur, ce serait une aumône bien placée, et, en votre qualité de roi, vous devriez la faire. » Le mendiant approche et va croiser les deux cavaliers qu'il ne connaissait pas. « Ami, lui dit le roi, serais-tu bien aise d'avoir une bonne pelisse ? » Le vieillard croit à une plaisanterie et va poursuivre sa route, quand le roi qui, depuis quelques instants, regardait d'un œil significatif la cape d'écarlate doublée de menu vair, que portait son chancelier, lui dit : « Eh bien ! puisque c'est une si bonne œuvre, vous en aurez le mérite » ; et, saisissant la cape par le chaperon, tire de toutes ses forces et veut s'en emparer. Thomas résiste. Ils en viennent aux mains, et si chaudement, qu'ils sont sur le point de vider les arçons et de tomber tous deux de cheval. A un spectacle si étrange, les chevaliers de la suite accourent, demandant quelle est la cause d'un semblable débat. Thomas est trop beau joueur pour ne pas perdre alors la partie : Henri prend la cape et la remet au mendiant qui disparaît en remerciant son bienfaiteur inconnu et en bénissant Dieu qui lui a envoyé une aumône si opportune et si peu attendue.

« Jamais, ajoute le chroniqueur qui nous raconte ce trait ainsi que les précédents[1], deux hommes

1. Guillaume, fils d'Etienne, ap. Migne, *loc. cit*

n'avaient été plus intimement liés depuis que Jésus-Christ est venu sur la terre nous enseigner la grande loi de la fraternité. » Mais, cette faveur presque sans exemple et que, en tout cas, il ne partageait avec nul autre de ses contemporains, Thomas Becket, hâtons-nous de le dire, ne la devait à aucun oubli de ses devoirs, à aucune complaisance de nature à intéresser sa conscience et à le diminuer à nos yeux. Ce serait une grande erreur de croire, comme on a paru quelquefois le faire, qu'étant chancelier d'Angleterre, Thomas Becket avait eu, par rapport aux droits réciproques de l'Eglise et de l'État, une manière de penser et d'agir qu'il dut désavouer plus tard, quand il fut assis sur le siège primatial de Cantorbéry. Les insinuations dont il a été, à cet égard, l'objet, ne reposent que sur des bruits calomnieux ou des inductions erronées, sur des textes faussés par la mauvaise foi de ses ennemis ou mal interprétés par les historiens qui les ont mis en œuvre[1]. S'il est arrivé, durant son ministère, que l'Église ait été lésée dans ses intérêts ou dans ses privilèges, la faute en fut au roi et non au ministre. Celui-ci déplorait les atteintes portées à des droits qu'il reconnaissait, qu'il respectait, mais qu'il ne pouvait toujours faire prévaloir sur les prétentions régaliennes du souverain. Il eût été fort imprudent, alors surtout qu'on pouvait encore espérer de le ramener peu à peu dans la bonne voie, de résister en face à un prince entier, irascible, jaloux de son

1. Voir sur ce sujet, dans *Saint Thomas de Contorbéry*, par le R. P. Dom L'Huillier, t. I, ch. IX, p. 141 et sq., une minutieuse et concluante discussion de textes, où il nous est impossible, on le comprendra, de nous engager ici.

pouvoir et enclin à en méconnaître les bornes. Thomas usait d'adresse et de diplomatie, mais ne réussissait pas toujours aussi bien que lors des débats soulevés en Europe, et particulièrement en Angleterre, à l'occasion du schisme d'Octavien.

Adrien IV, le seul Anglais qui se soit jamais assis dans la chaire de Saint-Pierre, venait de mourir. Le conclave se réunit. Roland, Chancelier de l'Eglise romaine, fut élu par vingt-trois voix sur vingt-six, et prit le nom d'Alexandre III. Deux des cardinaux dissidents avaient voté pour le troisième, Octavien, cardinal-prêtre de Sainte-Cécile. Soutenu par Frédéric Barberousse, dont il était la créature, Octavien contesta la validité de l'élection de Roland, et prétendit régner sous le nom de Victor IV. Le monde chrétien se partagea entre les deux compétiteurs. L'empereur s'efforçait, par ses lettres et ses ambassadeurs, de peser sur le choix des rois de France et d'Angleterre et de les attirer au parti d'Octavien. Henri hésitait, et n'entendait pas qu'on se permît de prévenir sa décision, ni surtout que, sans l'attendre, aucun évêque de ses États se prononçât dans un sens ou dans l'autre. Il se trouvait avec sa cour auprès de Rouen, à Neuf-Marché, où les prélats et les barons de Normandie allaient se réunir en parlement pour examiner les titres des deux prétendants, quand il apprend que l'archevêque de Rouen s'est ouvertement déclaré en faveur d'Alexandre, et qu'il a envoyé son neveu, l'archidiacre Gilon, à tous ses suffragants pour les engager à reconnaître, à son exemple, le Pape légitime. Furieux, mais n'osant s'attaquer directement à l'archevêque, vénéré comme un saint dans toute la province, il s'en prend à Gilon et

décrète que sa maison va être démolie : « Voilà, dit tranquillement Thomas, qui va me mettre dans un grand embarras. — Et pourquoi? demande le roi. — Parce que, réplique le chancelier, c'est précisément chez Gilon que je prends gîte, lorsque je vais à Rouen. » Henri sourit et ne parla plus de rien.

Mais voici que, le lendemain, on lui annonce que l'évêque du Mans, Guillaume de Passavant, a imité l'archevêque, qu'il s'est même rendu auprès des cardinaux légats d'Alexandre et a juré, entre leurs mains, obéissance et soumission au Pape qu'ils représentent. Henri dicte aussitôt une ordonnance portant que le palais épiscopal du Mans sera immédiatement rasé; il la signe, et agitant le parchemin devant les témoins de la scène : « Avant peu, s'écrie-t-il, les gens du Maine entendront parler de leur évêque. » Chargé de faire exécuter la sentence, Thomas choisit avec soin les courriers qui devront la faire tenir au gouverneur du Mans, et leur enjoint de mettre quatre jours pour faire un trajet qui, d'ordinaire, en demandait deux à peine. Le lendemain, à la prière du chancelier, quelques évêques allèrent implorer en faveur de leur collègue la clémence du roi, qui fut inexorable. Le jour suivant, nouvelle démarche d'autres Prélats, qui essuient un nouveau refus. Quelques heures plus tard, Thomas vient trouver lui-même le roi, mais échoue comme les autres. Il laisse alors passer la nuit, et, le lendemain matin, se présente encore une fois devant le monarque et renouvelle ses instances. Henri, persuadé que les courriers sont arrivés au Mans et que ses ordres sont exécutés, au moins en partie, fait semblant d'être ému, de se

laisser fléchir, et répond qu'il veut bien consentir à l'expédition immédiate d'un contre-ordre. Aussitôt, le chancelier prend un homme de confiance, lui commande d'aller à franc étrier jusqu'au Mans, doublant les étapes et marchant jour et nuit. Becket est ponctuellement obéi, et son exprès arrive au Mans quand les premiers courriers venaient à peine de faire leur entrée dans la ville. En cette occasion, Thomas avait prouvé qu'il n'avait pas trop dégénéré de ses ancêtres normands et qu'il était de taille à se mesurer avec l'arrière-petit-fils de Guillaume le Conquérant. Celui-ci riait encore du bon tour qu'il croyait avoir joué à son chancelier, quand il apprit ce qui s'était passé. Cette fois, c'est lui qui se montra beau joueur; et, prenant gaiement sa déconvenue, il déclara, avec autant d'esprit que de générosité, que c'était plaisir d'avoir affaire à si forte partie.

C'est quelques mois à peine après cet incident que Henri II se rencontrait avec Louis le Jeune, à Toulouse, où un concile solennel réunissait les deux monarques et tout le clergé de leurs royaumes dans une commune obéissance au Pape Alexandre. Sans doute, ce sont des raisons politiques qui avaient surtout entraîné l'adhésion du roi d'Angleterre, de même que des raisons du même ordre avaient causé auparavant ses longues hésitations. Toutefois, il semble difficile de ne pas convenir que Henri cédait aussi, peut-être à son insu, à l'influence de son prudent et habile chancelier, influence qui s'exerçait avec d'autant plus d'efficacité qu'elle était plus discrète. Si je ne me trompe, les deux anecdotes qui viennent d'être rapportées font assez bien comprendre quels furent le rôle et

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

l'attitude de Becket dans les questions religieuses où il eut à intervenir comme chancelier du royaume. Il n'était pas encore le champion intrépide et héroïque de la cause pour laquelle il devait mourir: il en était l'avocat insinuant, habile, plein de tact et de ressources, qui sut, plus d'une fois, la faire triompher ou du moins amortir les coups qu'on lui portait, qui en tout cas lui fut constamment fidèle et ne la trahit jamais. A cet égard, le chancelier n'eut pas besoin de se convertir, quand il devint archevêque.

Il faut dire la même chose au sujet de ses mœurs. Elles furent toujours irréprochablement pures. Sur ce point, les témoignages sont unanimes, et les affirmations de ses premiers biographes reçoivent une force singulière du silence de ses ennemis. Ce n'est pas qu'on ne lui ait souvent tendu des embûches, soit pour le faire tomber, soit pour le prendre en faute. Le roi lui-même lui dressa plus d'un piège. Thomas était venu un jour avec la cour à Stafford, où il recevait l'hospitalité dans la maison d'un clerc, du nom de Vivien. Il y avait dans la ville une damoiselle Avice, jeune femme d'une éclatante beauté mais d'une vertu médiocre et dont les relations avec Henri II étaient de notoriété publique. Avice — et nous aurions peine à croire que Henri ne fût pas pour quelque chose dans ce manège — Avice n'eut pas plus tôt appris l'arrivée de Thomas, qu'elle se mit à lui envoyer message sur message, au vu et au su des serviteurs et des voisins de Vivien. Celui-ci, mesurant avec effroi les suites que pourrait avoir l'aventure, si le bruit se répandait qu'il abrite sous son toit un rival du roi, résolut de s'assurer de la

vérité par lui-même. Une nuit, il entre à pas de loup, une lanterne de corne à la main, dans la chambre de Thomas. Ses regards se portent tout d'abord sur le lit : il est vide et les couvertures n'en ont pas été remuées. Ses soupçons étaient sur le point de se changer en certitude, lorsqu'il se décide à ouvrir la lanterne. A la vive clarté qu'elle projette dans la pièce, il aperçoit le chancelier, accroupi au pied du lit et dormant tout habillé, dans l'attitude d'un homme qui s'est mis à genoux pour prier et que le sommeil a surpris au milieu de ses oraisons. Vivien se retire aussitôt avec plus de précautions qu'il n'est entré, heureux que le chancelier ne se soit pas réveillé, plus heureux encore d'être délivré de ses doutes sur la vertu de son hôte.

Si elle demeura toujours intacte, parmi les dangers de la cour comme au plus fort des passions de la jeunesse, c'est que Thomas savait user, pour la protéger et la défendre, des armes de la milice spirituelle. Sous ses dehors mondains, il cachait une âme recueillie et mortifiée, et ce brillant courtisan était adonné à la prière, et pratiquait la mortification dans une mesure et sous des formes qui rappellent les usages les plus austères des cloîtres. Un de ses parents, qui ne l'avait jamais vu, était venu à Londres pour lui recommander une affaire importante. Il devait être reçu de grand matin, avant que le chancelier fût envahi par la foule des visiteurs et l'encombrement des affaires, et le soleil n'était pas encore levé quand il se mit en route. En approchant d'une église, il aperçoit, devant la porte encore fermée, un homme qui semblait se dissimuler sous les plis de son large manteau et qui, prosterné sur le seuil, paraissait

absorbé dans sa prière. Au bruit des pas du nouveau venu, le dévot personnage tressaille, se lève brusquement et disparaît dans les dernières ombres de la nuit. Quelques instants plus tard, le solliciteur frappait à la porte du chancelier; il est introduit immédiatement, et quelle n'est pas sa surprise, lorsqu'il est en présence de son illustre parent, de reconnaître, à son port, à sa démarche et même à son manteau qu'il était justement en train de dépouiller, le nocturne pèlerin rencontré tout à l'heure. A la prière, Thomas joignait la pénitence. S'asseyant tous les jours à une table chargée des mets les plus exquis et des vins les plus renommés, il était d'une extrême sobriété et ne buvait guère que de l'eau coupée de fenouil ou de quelques épices. Il ne s'en tenait pas là, mais il se faisait administrer fréquemment la discipline qu'il recevait des mains du desservant de la chapelle de Saint-Martin, quand il était à Cantorbéry, ou de celles du Prieur de la Sainte-Trinité, quand il se trouvait à Londres ou dans les environs.

En dépit de sa frivolité et de son amour du plaisir, Henri II devait au fond s'applaudir d'avoir un si vertueux ministre. Il caressait alors un projet qui semblait ne devoir soulever par lui-même que trop d'oppositions de la part des nobles et des Prélats du royaume, et qu'il lui eût été plus difficile encore de réaliser, si la vie privée du chancelier avait donné prise à la moindre critique. Le vieil archevêque de Cantorbéry déclinait de jour en jour. Sa succession ne pouvait tarder à s'ouvrir et, pour la recueillir, personne, au sentiment du roi, n'était mieux désigné que Thomas Becket. On ne saurait douter que Henri n'eût dès lors arrêté, du

moins dans ses grandes lignes, le plan de politique religieuse qu'il ne devait pas tarder à laisser paraître et pour l'exécution duquel il sentait qu'il aurait besoin du concours complaisant ou de la soumission résignée du futur Primat. Et il se flattait de trouver ces dispositions dans son chancelier. C'est le 18 avril 1161 que mourut Thibaut. Treize mois s'écoulèrent avant qu'il fût remplacé. Henri ne se faisait pas faute, malgré les fréquentes représentations de son chancelier, de prolonger la vacance des bénéfices de l'Église, afin que leurs revenus profitassent davantage au trésor royal. Mais les historiens s'accordent à dire que, pour cette fois, il n'obéit pas à un semblable calcul. Hésitait-il à se décider, de peur d'être trompé dans ses prévisions, et ne se demandait-il pas, avec quelque inquiétude, si, une fois à la tête du clergé d'Angleterre, Thomas ne changerait pas de caractère et de conduite, si l'archevêque se montrerait toujours aussi docile et aussi conciliant que le ministre? Il est difficile de croire que le roi fût accessible à ces perplexités, pour peu que l'on songe à l'imperturbable sécurité qu'il montra, lorsque, au dernier moment, les ennemis de Thomas et Thomas lui-même essayèrent de lui inspirer quelque défiance. Il est plus probable que Henri voulait user la patience de ces ennemis de Becket, parti puissant à la cour et dans le haut clergé, et qu'il espérait, par ses retards et ses ajournements, les amener à renoncer de guerre lasse à toute velléité de résistance.

Au printemps de l'année 1162, Henri se décida enfin à déclarer sa volonté, et il fit comprendre, en même temps, qu'il tenait à être obéi. Il croyait

faire acte de politique habile et prendre un parti favorable à ses intérêts et à son repos; sans doute aussi, s'inspirant d'un sentiment d'amitié sincère, il voulait récompenser son fidèle ministre et l'aimable compagnon de ses plaisirs : il ne se doutait pas qu'il se préparait à lui-même une longue suite de soucis et de mécomptes, qui devait aboutir à une lutte violente, où il n'aurait que rarement l'avantage et jamais le beau rôle, et qu'en élevant son favori au sommet des honneurs, il allait le mettre sur le chemin du martyre.

CHAPITRE IV

THOMAS BECKET ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY. — SON SACRE. — RÉFORME DE SA VIE. — PREMIERS ACTES DE SON ÉPISCOPAT. — COMMENCEMENT DU CONFLIT AVEC LE ROI.

(1162-1163)

Henri II se trouvait en Normandie lorsque, au mois de mai 1162, il résolut de porter Thomas Becket sur le siège archiépiscopal de Cantorbéry. Il le fit venir au château de Falaise, et là lui dit d'abord qu'il voulait l'envoyer en Angleterre pour une commission importante; il énuméra ensuite quelques affaires qu'il était urgent de résoudre, mais du ton d'un homme qui ne livre pas encore le fond de sa pensée; et tout en parlant, il le regardait fixement et avec un sourire expressif, comme pour voir s'il l'entendait à demi-mot. Thomas n'ignorait pas les desseins du roi qui, depuis quelque temps déjà, transpiraient à la cour, mais il ne fit semblant de rien. Alors, perdant patience : « Tu ne devines donc pas, s'écria tout à coup Henri, ce dont il s'agit et que ma volonté est que tu deviennes archevêque. » A ces mots, Thomas se mit à sourire à son tour, et levant un pan du riche habit qu'il portait et qui n'avait rien d'ecclésiastique : « Voyez un peu, répliqua-t-il, l'homme

édifiant, le saint homme que vous voudriez charger de si saintes fonctions. » Puis, quittant le ton du badinage, il ajouta sérieusement que, s'il acceptait d'être archevêque, il craindrait de perdre bientôt les bonnes grâces du roi, dont il ne pourrait adopter ni servir les vues en matière de politique religieuse. Et il termina par ces paroles prophétiques : « Vous demanderez de moi des concessions auxquelles j'aurai le devoir de me refuser ; vos ennemis et mes envieux en profiteront pour vous animer contre moi ; vous m'ôterez votre amitié et me vouerez à la place une haine mortelle. »

Pour toute réponse, le roi se tourna vers le Grand Justicier d'Angleterre, Richard de Luci, présent à l'entretien avec quelques autres seigneurs, et lui dit à haute voix : « Richard, si tu me voyais dans mon cercueil, ne ferais-tu pas tous tes efforts pour assurer la couronne à mon fils? — Sire, jusqu'aux derniers efforts. — Eh bien, je veux que tu ne fasses pas moins pour que le lord chancelier soit élu archevêque de Cantorbéry ».

Devant cette attitude du roi, Thomas jugea que toute résistance était inutile. Au surplus, il n'avait pas attendu l'ordre qui venait de lui être intimé, pour se demander quelle conduite il avait à tenir. Dès qu'il avait pu soupçonner, grâce à la voix publique, les intentions de Henri à son égard, il avait consulté ses meilleurs amis, et sans doute Jean de Salisbury tout le premier ; il avait aussi pris l'avis d'un légat du Saint-Siège, le cardinal Henri de Pise, alors en Normandie. Tous s'étaient accordés à lui recommander la soumission ; le Cardinal lui en avait même fait une obligation de conscience, au nom des plus graves intérêts de l'Église.

Thomas Becket partit donc pour l'Angleterre, prêt à accepter une dignité dans laquelle il ne pouvait guère voir qu'une lourde charge.

Richard de Luci repassa aussi la mer presque en même temps, accompagné des deux évêques d'Exeter et de Chichester. Ils se rendaient tous les trois auprès des moines de Cantorbéry, pour leur enjoindre, de la part du roi, de procéder au plus tôt à l'élection d'un nouvel archevêque et leur faire connaître quel était le candidat de Henri. Les trois ambassadeurs s'acquittèrent de leur mission avec beaucoup de tact et de succès.

A peine arrivés à Cantorbéry, ils convoquèrent les moines qui avaient le privilège de participer à l'élection et, lorsque ceux-ci furent rassemblés dans la salle capitulaire, le Grand Justicier prit la parole à peu près en ces termes : « Le roi Henri, notre maître et seigneur, considérant que, depuis longtemps, votre Église est sans pasteur, désire que cette situation prenne fin. Sa volonté est donc que vous choisissiez un homme qui devienne votre père et votre chef et fasse honneur à ce siège. Il vous appartient de l'élire et le Roi n'entend pas vous dépouiller de ce droit. Sachez donc en user de telle sorte que vous n'ayez à vous en repentir ni devant Dieu ni devant les hommes. Vous n'ignorez pas les biens qui résulteront pour l'Église d'un heureux choix, grâce auquel la bonne harmonie régnera entre le Roi et le futur Archevêque. Si au contraire, il y avait entre eux, ce qu'à Dieu ne plaise, antagonisme et conflit, est-il besoin de dire quels maux s'ensuivraient inévitablement ? »

Après ce discours, que les deux évêques appuyèrent avec chaleur, les trois délégués de Henri se re-

tirèrent, laissant le Prieur et les moines délibérer seuls en chapitre. Richard de Luci, en vrai diplomate, n'avait eu garde de prononcer un nom propre, et cette réticence était doublement habile; car, outre qu'elle prévenait pour l'avenir tout soupçon de pression sur le corps électoral, elle ne pouvait manquer d'incliner d'autant plus aisément celui-ci vers l'option désirée, qu'on avait moins cherché à la lui imposer d'autorité. Aussi les électeurs étaient à peine entre eux depuis quelques minutes, lorsqu'ils émirent l'avis qu'avant d'aller aux voix, ils ne pouvaient s'empêcher de consulter les représentants du roi, qui seuls étaient à même de leur faire connaître ses préférences. Le Grand Justicier et les deux évêques furent donc mandés, et rentrèrent dans la salle. Au nom de Thomas Becket, quelques objections furent élevées par de vieux moines très attachés aux traditions et qui représentèrent que, depuis saint Augustin, le siège de Cantorbéry avait toujours été occupé par des fils de saint Benoît, sauf deux exceptions qui n'avaient point tourné au bien du diocèse ni à l'honneur de l'Église. Mais, les ambassadeurs royaux surent si bien faire valoir les garanties de paix et de prospérité que le choix qu'ils conseillaient offrirait tout à la fois à l'État et à l'Église; ils surent aussi mettre si bien en lumière l'intégrité de mœurs, la piété, la dignité de vie du sujet proposé, que toutes les voix se rallièrent sur son nom et qu'il fut élu à l'unanimité.

L'élection devait être ratifiée et solennellement promulguée dans une assemblée plénière de la noblesse et du clergé. Cette assemblée eut lieu à Westminster, le mercredi d'avant la Pentecôte.

Elle fut présidée par l'héritier présomptif du trône, l'élève de Thomas Becket, le fiancé de Marguerite de France, le jeune prince qui devait régner un jour sous le nom de Henri Court-Mantel, et qui, âgé seulement de sept ans, portait déjà le titre de roi, qu'il avait reçu le jour où les grands feudataires de la couronne lui avaient prêté le serment d'allégeance. Au début de la séance, le Prieur de Cantorbéry, entouré de ses moines, déclara d'abord que Thomas Becket avait été élu par eux, selon les règles canoniques et à l'unanimité des voix, archevêque de Cantorbéry et Primat d'Angleterre. Une seule protestation s'éleva, celle de l'évêque de Hereford, Gilbert Foliot, prélat renommé pour sa science et l'austérité de sa vie, mais perdu d'ambition, qui préludait ainsi à la longue et déloyale opposition qu'il ne cessera plus de faire à Thomas, et qui ne laissait que trop percer, en cette rencontre, son dépit de voir qu'on le lui eût préféré pour une dignité qu'il croyait due à son mérite et à ses services. Les murmures qui l'accueillirent lui firent sentir l'inopportunité de son intervention, et il n'osa pas refuser de joindre sa voix à celles de tous les membres de la noble assemblée, qui, sans aucune exception, sanctionnèrent le vote du chapitre de la Primatiale.

Restait à obtenir une autre sanction, celle du jeune prince qui, en cette solennelle circonstance, représentait le roi son père. Ce soin fut dévolu à l'un des membres les plus illustres et les plus anciens de l'Épiscopat d'Angleterre, Henri de Blois, évêque de Winchester, frère du feu roi Étienne. Son rôle en toute cette affaire lui fit grand honneur. Il aurait pu garder quelque ressentiment de l'usage

que Thomas Becket avait fait autrefois de son crédit sur l'esprit du vieil archevêque Thibaut, qu'il avait détaché du parti d'Étienne, qu'il avait aussi porté à faire dépouiller Henri de Winchester lui-même de son titre de Légat du Saint-Siège. Mais Henri venait de passer un assez grand nombre d'années dans la retraite et la prière, à l'abbaye de Cluny, où il avait joui de l'entretien et profité des conseils de Pierre le Vénérable. Au contact de cette âme, l'une des plus nobles et des plus évangéliques de ce siècle, Henri s'était peu à peu dépris de ce qu'il y avait de trop séculier et de trop mondain dans ses sentiments comme dans son genre de vie, et, ne jugeant plus les choses d'ici-bas qu'à la lumière de la foi, il n'avait plus d'autre souci que de procurer le bien de la religion et la gloire de Dieu. C'est lui qui alla prendre le nouvel élu et l'amena aux pieds du jeune roi. S'adressant alors à celui-ci, il lui demande de confirmer tout ce qui vient d'être fait. De sa voix enfantine, le prince répond qu'il donne toute confirmation, en vertu des pleins pouvoirs qu'il tient du roi son père. Mais l'évêque de Winchester n'est pas encore satisfait. Comme s'il eût été subitement favorisé du don de divination et qu'il eût pressenti l'effroyable tempête qui allait secouer l'Église d'Angleterre et menacer de la déshonorer dans son chef : « Messeigneurs, ajouta-t-il, encore un mot. Notre élu a eu longtemps entre les mains les finances du royaume ; il a fait partie du Conseil privé du roi; l'Église vous demande aujourd'hui de lui donner quittance pleine et entière de tous comptes, de telle sorte qu'il soit désormais à l'abri de toutes revendications et poursuites. » Henri Court-Man-

tel, sur l'avis et à la sollicitation des hauts barons et des grands officiers de la couronne, donna aussitôt la décharge demandée, et dont un jour, hélas! Thomas Becket aura besoin de se souvenir et d'essayer de se prévaloir contre les inqualifiables excès de la colère royale.

L'assemblée pouvait maintenant se séparer : elle ne le fit pas cependant sans avoir décidé quel jour aurait lieu le sacre du nouvel archevêque; la cérémonie fut fixée au dimanche qui suit la Pentecôte, jour de l'Octave de cette fête. Pourquoi tant de hâte? C'est qu'un rescrit du roi venait d'arriver de Normandie, lequel ordonnait de surseoir à l'élection. Un revirement si soudain et si peu attendu dans les dispositions de Henri II fut généralement attribué, et non sans fondement, à l'influence de la reine-mère Mathilde. Tandis que Henri de Winchester se montrait si généreusement oublieux de ses griefs d'autrefois, Mathilde semblait avoir perdu le souvenir des services signalés que, sous le règne précédent, Thomas lui avait rendus, à elle et à son fils, qui, sans le concours aussi dévoué qu'habile du jeune conseiller de l'archevêque Thibaut, n'aurait pu, à coup sûr, recueillir aussi aisément l'héritage d'Étienne. Était-elle jalouse de l'ascendant du chancelier sur le roi son fils, ou bien sa tendresse maternelle, la rendant clairvoyante sur l'avenir, s'alarmait-elle d'avance des conflits qui ne pourraient manquer de s'élever entre un prince, au fond assez mal disposé pour l'Église, et un prélat incapable de sacrifier ses devoirs d'Évêque à ses intérêts où à ses attaches de courtisan? Toujours est-il que, dès qu'elle connut le successeur que Henri voulait donner à Thibaut, elle désapprouva

hautement ce choix, et mit tout en œuvre pour le faire écarter. Mais les choses étaient trop avancées pour qu'on pût honorablement reculer. Il fut donc décidé que le rescrit royal serait tenu secret, qu'on se garderait surtout d'en rien dire à Thomas Becket, et qu'on ne perdrait pas de temps, de manière que le fait accompli vint au plus tôt couper court à toute tentative de résistance ou d'opposition, soit de la part du roi, soit de la part du nouvel élu.

Thomas Becket n'était que diacre. Le samedi de la Pentecôte, 2 juin, veille du sacre, il reçut la prêtrise des mains de l'évêque de Rochester. L'honneur de lui donner la consécration épiscopale était brigué par plusieurs prélats, entre autres par Roger de Pont-l'Évêque, le vieil ennemi de Thomas, et dont l'hostilité jalouse n'avait nullement désarmé. Il demandait à exercer ce qu'il estimait un privilège de son siège archiépiscopal dans le dessein d'en tirer argument pour revendiquer, comme il avait déjà commencé à le faire, la prétendue prééminence de son Église d'York sur celle de Cantorbéry. Mais ses intentions furent démasquées, et l'on aurait cru faire injure au nouvel élu, en déférant au désir de Roger : d'ailleurs, il était encore dans son diocèse et n'avait pas le temps d'arriver à Cantorbéry pour le jour fixé ; cette impossibilité parut suffisante pour colorer un refus qui, en réalité, était inspiré surtout par d'autres motifs. C'est l'évêque de Winchester qui fut prié de sacrer le nouveau Primat.

Jamais cérémonie de ce genre ne s'était déroulée au milieu d'une plus grande pompe, ni d'une assistance plus imposante par le nombre comme par la

qualité de ceux qui la composaient. En tête, le jeune roi, entouré d'une multitude de seigneurs laïques, de plus de quinze évêques, de quantité d'abbés et de dignitaires ecclésiastiques de tout rang. Puis, la foule innombrable du peuple qui remplissait la vaste basilique et débordait au dehors, sur la place du parvis. Tout le long de la route de Londres à Cantorbéry, les populations riveraines accouraient à l'approche du cortège de l'archevêque, et du plus loin qu'elles l'apercevaient, éclataient en applaudissements enthousiastes. Lui, cependant, s'avançait humble et recueilli, dans l'attitude d'un homme qui plie sous le fardeau qu'on lui a imposé. A un moment, prenant à part un de ses jeunes clercs, Herbert de Bosham, il lui dit : « Si jamais vous remarquez en moi quelque chose de répréhensible, si vous entendez qu'on me blâme pour n'importe quel motif, ne manquez pas de m'avertir sans hésitation ni détour : deux paires d'yeux voient toujours mieux qu'une seule. »

La cérémonie elle-même fut marquée par un incident qui mérite d'être signalé. A l'interrogatoire qui ouvre la majestueuse fonction du sacre des évêques, et qui en est bien l'un des rites les plus touchants, Henri de Winchester crut pouvoir prendre sur lui d'ajouter une question que lui inspiraient les circonstances, mais qui ne lui était fournie par aucun pontifical reconnu par l'Église : « Frère très cher, dit-il en se tournant vers l'élu, il me reste à vous demander d'opter entre deux choses qui ne semblent guère compatibles, et de déclarer ce que vous préférez, de la faveur du roi de cette terre ou de celle du Roi des cieux ? — Avec l'aide de Dieu, répondit Thomas, mon choix est

déjà fait; jamais pour l'amour d'un roi de cette terre et pour conserver sa faveur, je ne renoncerai à la grâce du Roi des cieux. » Ceux qui, dans l'immense assemblée, remarquèrent et comprirent cette dérogation aux usages liturgiques, durent y voir un pronostic de l'avenir, aussi douloureux que glorieux, qui attendait le nouveau Primat d'Angleterre.

Thomas Becket venait de recevoir dans son sacre, avec l'onction qui fait les pontifes, la plénitude du sacerdoce. Cependant, il ne se crut pas en droit de faire acte de juridiction comme évêque, encore moins comme métropolitain, avant d'avoir obtenu du Pape le pallium, cet emblême du pouvoir et de la dignité des archevêques, comme aussi de leur subordination à la chaire de saint Pierre. Il était de tradition, dans l'Église de Cantorbéry, que les nouveaux primats attendissent pour se faire introniser la réception de ce précieux insigne. La plupart des prédécesseurs de Thomas avaient observé cette coutume, et il n'avait garde de s'y dérober. Il n'était pas sans s'être rendu compte qu'au fond des entreprises qu'avait déjà tentées ou que projetait Henri II contre les immunités et les droits du clergé, il y avait un esprit à peine dissimulé d'indépendance à l'égard du Saint-Siège, et une secrète tendance à soustraire, au moins dans la pratique, l'Église d'Angleterre à l'autorité de l'Église de Rome. Et il sentait qu'il n'avait rien de mieux à faire lui-même, pour prendre position dans la lutte qui se préparait, que de se montrer étroitement et fermement attaché au centre de l'unité. Aussi, après son sacre, l'un de ses premiers soins fut-il d'envoyer à Montpellier, où se trouvait

alors Alexandre III, une députation de cinq ecclésiastiques d'un dévouement éprouvé, parmi lesquels on remarquait le fidèle Jean de Salisbury, dont on pouvait déjà dire, comme le fera bientôt un contemporain[1], qu'il était « l'œil et le bras droit du nouvel archevêque ». La mission de ces ambassadeurs de Thomas Becket était de demander pour lui le pallium et de le lui rapporter à Cantorbéry.

Mais Thomas n'attendit pas leur retour pour songer à la réforme de sa vie. Jamais, on peut l'affirmer, métamorphose ne fut si soudaine et si complète que celle que l'on vit alors s'opérer dans la personne et dans les mœurs de cet homme qui, la veille encore, éclipsait tous les courtisans par son faste et par son amour des plaisirs mondains. Le changement était visible pour quiconque franchissait seulement le seuil du palais archiépiscopal. Sans doute, on s'apercevait qu'on était chez un prince de l'Église ; car les Anglais de tous les temps ont estimé, plus encore que tout autre peuple, que la dignité de la personne devait se refléter dans l'appareil extérieur de sa vie, et une trop grande simplicité n'aurait pas manqué de porter quelque atteinte à leur respect. Nous ne craindrons pas toutefois de nous approprier le mot d'un des historiens les plus éloquents de Thomas Becket, et de dire que « dans sa nouvelle demeure on ne trouvait plus d'autres magnificences que celles de l'aumône et de l'hospitalité[2] ».

Depuis longtemps, les archevêques de Cantor-

1. Pierre de Blois.
2. Ozanam, *Deux chanceliers d'Angleterre*, p. 132.

béry étaient renommés pour leurs grandes charités. Thibaut avait doublé celles de ses prédécesseurs. Dès son avènement, Thomas voulut que ses propres aumônes fussent encore le double de celles de Thibaut. On a dit qu'elles représentaient la dime de ses revenus de toute sorte, soit en argent, soit en nature. Mais il faut renoncer à évaluer tous les secours cachés, les plus nombreux peut-être, qu'il faisait distribuer avec autant de munificence que de discrétion, à des familles nécessiteuses et à des pauvres honteux, surtout à l'entrée de l'hiver. Ce que les historiens nous font connaître, ce sont, pour ainsi parler, les usages ostensibles et journaliers de bienfaisance, qu'il avait établis dans son palais. Tous les jours avant l'aurore, au sortir de Matines, il allait rejoindre, dans une pièce écartée, treize pauvres qui l'attendaient et auxquels il lavait les pieds, qu'il baisait ensuite avec une pieuse humilité. Avant de renvoyer ces malheureux, il remettait à chacun des provisions pour la journée et quatre pièces de monnaie. Chaque jour aussi, un banquet était servi par ses ordres à plus de cent indigents.

Mais, à la table de l'archevêque s'asseyaient encore d'autres convives, non moins nombreux et d'aussi haut parage que ceux que nous avons vus dans la grand'salle de l'hôtel du chancelier. Seulement, s'ils étaient laïques, on les servait dans une pièce à part, où l'on pouvait entendre le bruit des conversations animées et, selon la coutume du temps, les joyeux éclats d'un orchestre d'habiles musiciens. Pour lui, c'est dans le réfectoire du monastère de la Sainte-Trinité, et en compagnie des moines, de ses clercs et chapelains, et des ecclé-

siastiques conviés, qu'il prenait ses repas, durant lesquels la lecture faite par son porte-croix n'était interrompue que par les réflexions qu'il échangeait, de temps à autre, avec ses voisins, sur quelque point de doctrine ou d'histoire, abordé par l'auteur qu'on était en train de lire. Au reste, les deux tables de l'archevêché, celle de l'archevêque et des moines aussi bien que celle des seigneurs laïques, étaient toujours servies avec une abondance et une recherche toutes princières ; mais, cette concession faite à la distinction de ses hôtes et à l'élévation de sa propre dignité, Thomas se renfermait plus que jamais lui-même dans les bornes de la plus stricte frugalité, même de la mortification la plus sévère. Il touchait à peine aux mets choisis qu'on lui présentait, et faisait sa nourriture des aliments les plus simples et les plus vulgaires : au commencement du repas, il trempait ses lèvres dans une coupe de vin généreux, pour avoir l'air d'obéir aux prescriptions du médecin, puis, le reste du temps, ne buvait que d'une espèce d'eau tiède, mélangée d'herbes bouillies qui la rendaient encore plus insipide.

Mais son amour de la pénitence lui inspirait d'autres actes que ceux dont le réfectoire pouvait être témoin. Aux fréquentes disciplines dont il avait depuis longtemps, nous le savons, contracté l'habitude, il joignit alors des chaînes de fer et un rude cilice qui lui couvrait tout le corps jusqu'aux genoux et qui, vu la délicatesse de sa complexion, lui était un pénible et continuel supplice.

On devine que l'esprit qui lui avait fait adopter un tel régime et de telles pratiques avait dû modifier également ses occupations et l'emploi de ses journées, ainsi que le cercle de ses amitiés et de

ses relations ordinaires. A la chasse, au jeu avaient succédé les savantes lectures et les méditations pieuses. L'Écriture sainte, en particulier, faisait ses délices, et il l'étudiait assidûment sous la direction de maîtres éprouvés. Aux hommes de cour et de plaisirs, qui avaient si longtemps fait sa société préférée, il substitua un groupe de savants, de philosophes, de théologiens, qui formaient autour de lui une espèce d'académie et dont les historiens nous ont conservé le souvenir en les désignant sous le nom des « érudits » (*eruditi*) de l'archevêque Thomas.

Ne semble-t-il pas qu'après tout cela on fût en droit de dire qu'il avait bien décidément dépouillé le vieil homme? Tel ne fut pas l'avis de quelques-uns des moines austères et pieux qui composaient le chapitre de la Primatiale de Cantorbéry. C'est un peu à contre-cœur, on s'en souvient, qu'ils avaient élu Thomas archevêque, eux qui avaient presque toujours eu à leur tête un membre de leur Ordre. Ils auraient désiré qu'à défaut de la profession religieuse le nouveau Primat adoptât au moins l'habit monastique. Il ne l'avait point fait jusque-là. Et, comme à cette époque, il n'y avait pas encore pour les ecclésiastiques de costume uniforme et obligatoire, et qu'on ne pouvait guère les distinguer des laïques que par la tonsure, il s'était contenté, après son sacre, de prendre un vêtement long, de couleur foncée, mais d'une étoffe riche et orné de fourrures de prix. Ce qui donnait lieu aux mauvaises langues de répéter qu'un laïque s'était assis sur le siège de saint Augustin. Voulant mettre fin à ce que certains esprits excessifs regardaient comme un scandale, les moines trouvèrent moyen de faire

parvenir leurs doléances jusqu'à l'Archevêque, qui d'abord les accueillit assez froidement. Mais, après avoir réfléchi, il pria quelques-uns de ses amis, qui l'engageaient à céder, dans une certaine mesure, pour le bien de la paix, de lui composer un costume qui, sans être tout à fait l'habit monastique, semblerait plus digne du successeur de Lanfranc et d'Anselme. Ils lui en firent un, sur le modèle de celui des chanoines réguliers et, en particulier, de ses anciens maîtres de Merton. Il l'adopta, et les moines se déclarèrent satisfaits.

Cette fois, la transformation était entière. Thomas Becket avait mis deux mois à peine pour la mener à bien. Elle était accomplie lorsque, le 10 août 1162, Jean de Salisbury et ses compagnons revinrent de Montpellier, rapportant le pallium que le Pape leur avait remis avec empressement pour le nouveau Primat. Par respect pour cet insigne qui lui représentait à la fois sa nouvelle dignité et la bienveillance personnelle du Saint-Père à son égard, Thomas s'avança nu-pieds, revêtu des ornements pontificaux, au-devant de ses propres ambassadeurs, qu'il rencontra sous le porche de la cathédrale. Le pallium fut déposé sur le maître-autel où l'Archevêque le prit lui-même, au chant du *Te Deum*. L'intronisation eut lieu ensuite; l'épiscopat de Thomas Becket allait réellement commencer.

Pour l'inaugurer, il se mit en devoir de redresser un certain nombre de torts faits, depuis quelque temps, à son Archevêché, et l'on put, dès lors, pressentir comment il remplirait son rôle de représentant et de défenseur des droits de l'Église. Très attentif à s'instruire de son devoir et décidé à

l'accomplir jusqu'au bout, il évitera toujours les provocations inutiles, et ne se refusera jamais aux ménagements, aux concessions avoués par la conscience. Beaucoup de biens appartenant à la cathédrale de Cantorbéry, terres, domaines et châteaux, avaient été indûment aliénés, sous l'administration de Thibaut, et surtout dans ses dernières années. Thomas ne crut pas pouvoir laisser ainsi appauvrir un héritage que lui avaient transmis les siècles et qui, entre ses mains surtout, devait être le patrimoine des pauvres. Il résolut de tout mettre en œuvre pour que ces propriétés fissent retour à la mense épiscopale. Mais leurs détenteurs étaient, pour la plupart, des seigneurs puissants et en faveur auprès du roi; le roi lui-même, par son Échiquier, avait eu part à ces injustes spoliations. Avant d'agir, Becket voulut obtenir l'autorisation de Henri. Celui-ci était toujours en Normandie, d'où il suivait curieusement les démarches du nouvel Archevêque. Elles lui étaient généralement présentées sous un jour défavorable par les courtisans qui l'entouraient et qui, presque tous hostiles à Thomas, ne se faisaient pas faute de plaisanter sur sa conversion, qu'ils taxaient d'hypocrisie, sur ses changements de vie et de costume, où ils ne voulaient voir qu'une affectation politique. Le monarque ne laissait rien paraître de ses impressions intimes, et l'on se demandait si, malgré la tentative qu'il avait faite pour empêcher, au dernier moment, l'élévation de son ancien favori, il ne lui avait pas conservé toute son amitié. Il ne se montra pas blessé de la demande d'autorisation qui lui était adressée, de la part de Thomas, et il sembla l'accorder de bonne grâce. Cependant, le moment n'était pas

loin, où les secrets sentiments du monarque allaient se trahir une première fois.

En montant sur le siège de Cantorbéry, Thomas Becket était resté chancelier du royaume. Il sentit que, s'il conservait cette charge, il n'aurait ni le loisir, ni l'indépendance et la liberté d'action nécessaires pour s'acquitter en conscience de ses devoirs d'archevêque. Il se décida donc à résigner les sceaux. Sans attendre le retour du roi, il lui envoya sa démission en Normandie, par le chancelier de l'Église primatiale, maître Ernulf, qui devait dire, pour expliquer et faire agréer la détermination de son maître, que celui-ci s'estimant insuffisant pour son nouvel office ne croyait pas pouvoir en cumuler deux. Cette fois, Henri ne put contenir son étonnement et son dépit. Tous ses calculs se trouvaient déjoués l'un après l'autre. Il s'était flatté, en effet, d'avoir toujours Thomas sous sa dépendance, tant que les liens qui l'attachaient au trône, en sa qualité de chancelier, ne seraient pas rompus. Aussi, Ernulf eut à peine fait connaître l'objet de sa mission, que le roi, l'interrompant d'un air courroucé : « *Par les oilz Deu*[1] ! s'écria-t-il, ne voudrait-il plus garder les sceaux ? Mais, j'ai par devers moi lettres et diplômes qui l'autorisent à être archevêque et chancelier tout ensemble. — Mon maître ne peut suffire à deux charges si lourdes, répondit doucement Ernulf; il n'a déjà que trop à faire comme archevêque. — Dites plutôt, reprit vivement Henri, qu'il n'a plus nul souci de mon service; il m'en donne bien la preuve. » Après cette violente sortie, le roi prit cependant

1. « Par les yeux de Dieu! » Juron favori de Henri II.

le parti de dissimuler encore, au moins jusqu'à son retour en Angleterre.

Il ne devait pas tarder à y revenir. Dans les derniers jours de cette année 1162, marquée pour Thomas Becket par de si graves événements, Henri reprit la mer et, l'avant-veille de Noël, il débarquait à Southampton. Le Primat était venu, avec son élève, le jeune prince Henri, à la rencontre du roi. Ils ne s'étaient pas revus depuis l'entretien du château de Falaise. Quel accueil Thomas qui, dans l'intervalle, était devenu, disait-on, un autre homme, allait-il recevoir de Henri qui, au jugement d'un grand nombre, pouvait se croire trahi par son ancien confident? Les courtisans étaient tout yeux et tout oreilles, s'apprêtant à tirer des paroles et de l'attitude du roi un présage de l'avenir. A peine descendu à terre, il s'avança vers l'archevêque. Comme s'il ne se fût pas aperçu de la présence de son fils, il n'eut d'attentions et de caresses que pour Thomas. Tout au plus, se permit-il un regard et un mot légèrement ironiques sur son nouveau costume. Toutefois, les esprits observateurs et avertis — il n'en manque jamais dans une Cour — ne furent pas sans remarquer qu'aussitôt après lui avoir donné le baiser de paix, il avait brusquement détourné le visage[1]. Le lendemain, on se mit en route pour Londres. Comme au temps de sa plus grande faveur, Thomas chevauchait seul aux côtés du roi; l'escorte des courtisans et des gardes suivait à une assez grande distance en arrière. Les deux cavaliers causaient avec autant d'animation

1. Mathieu Paris, *Grande chronique*, trad. Huillard-Bréholles, t. I, p. 408.

que de cordialité. Ce qui fit juger au plus grand nombre que rien n'était changé à leur ancienne intimité. Mais les physionomistes de la Cour crurent surprendre, chez le prince, certains indices, un pli des lèvres, quelques contractions des muscles du visage, qui, par moments, décelaient l'intérieur de son âme et ne donnaient que trop à penser que ses airs d'amical abandon n'étaient que simulés et l'effet d'un calcul politique. Ce qu'ils ne parvenaient pas à pénétrer, c'est le sujet dont s'entretenaient les deux interlocuteurs. On put le deviner, quelques jours plus tard, lorsqu'on apprit que Gilbert Foliot, évêque de Hereford, allait quitter ce diocèse pour celui de Londres. Henri II ne pouvait plus se méprendre sur le caractère et les sentiments de Thomas Becket : il comprenait qu'il devait chercher ailleurs un instrument capable d'exécuter docilement ses projets contre l'Église, et il crut — avec raison, cette fois — l'avoir trouvé dans la personne de l'évêque de Hereford, qu'il voulut tout d'abord élever sur un siège plus en vue, afin de le mettre plus à même de contre-balancer le prestige et l'autorité du Primat. Mais de semblables translations étaient alors fort rares, et, pour obtenir du Souverain Pontife celle dont il s'agissait, le roi avait besoin de l'appui de Thomas. Celui-ci le donnera-t-il et ne se souviendra-t-il pas qu'à l'assemblée de Westminster, seul parmi tous les évêques présents, celui de Hereford s'était montré hostile à son élection ? Pour cette âme généreuse, ce souvenir était un motif d'accorder le concours qui lui était demandé. D'autre part, Thomas avait le cœur trop haut pour prévoir toutes les noirceurs dont Gilbert devait, dans la suite, se rendre cou-

pable, soit envers l'Église, soit envers lui-même. Donc, fidèle à sa résolution de ne pas heurter inutilement la volonté du souverain, il promit d'écrire au Pape, et le fit en des termes qui durent contribuer efficacement à en obtenir l'agrément désiré. Nous verrons le retour qu'il reçut plus tard, en échange de ce bon office.

Ainsi s'acheva pour Thomas Becket l'année 1162. L'année suivante allait voir naître le tragique conflit qui devait se dénouer par le martyre du champion des droits et des libertés de l'Église. Elle s'ouvrit cependant sous des auspices qui auraient pu, semble-t-il, faire espérer au Primat un épiscopat plus tranquille et plus honoré. Au commencement de 1163, le pape Alexandre publia un décret annonçant qu'un concile se tiendrait à Tours, dans la seconde quinzaine du mois de mai. Thomas s'y rendit avec le congé du roi. Tels furent les égards, les honneurs, les témoignages d'estime, de vénération, qui lui furent prodigués par tous les membres du concile et par le Saint-Père lui-même, qu'on dut être tenté de le prendre pour le premier personnage de l'auguste assemblée, après le Souverain Pontife. Au bruit de sa venue, tous les cardinaux qui se trouvaient là se portèrent au-devant de lui, sauf deux qui restèrent auprès d'Alexandre, de peur qu'il ne parût entièrement abandonné de sa cour. Le Primat se dirigea tout droit vers la demeure du pape, où il arriva suivi d'un incomparable cortège, dans lequel les gens du peuple coudoyaient les princes de l'Église ; car, à mesure qu'il avançait dans les rues, les bourgeois, qui faisaient la haie sur son passage pour contempler les traits d'un homme si célèbre, se

joignaient peu à peu aux cardinaux, aux évêques, aux dignitaires du clergé régulier et séculier, qui avaient été le recevoir au delà des portes de la ville. Le Pape lui donna immédiatement audience, et l'accueillit avec un empressement et une bonté, avec des marques de considération et de sympathie qui ne s'adressaient pas seulement à sa haute dignité, mais dont sa personne était certainement le principal objet.

On a dit avec raison que le concile de Tours ne fut pas sans influence sur la conduite ultérieure de Thomas Becket[1]. On y traita, en effet, à plusieurs reprises, des épreuves de l'Église, et quelques résolutions y furent proposées, en vue de la défendre contre les tentatives des princes temporels qui, dans plusieurs contrées de l'Europe, et particulièrement en Angleterre, travaillaient à l'asservir. L'orateur chargé de prononcer le discours d'ouverture, Arnulf, évêque de Lisieux, exhorta ses collègues à se souvenir qu'ils n'étaient pas seulement évêques pour jouir de riches bénéfices, pour occuper la première place dans l'assemblée des fidèles, pour bénir les foules agenouillées à leurs pieds, mais qu'ils avaient le devoir et la mission de protéger, d'étendre l'héritage de Jésus-Christ, fût-ce au prix de leur sang ; et, pour les prémunir contre les tentations de la pusillanimité et du découragement : « Nous avons pour nous, s'écria-t-il, les habitants du ciel ; nous avons pour nous vos mérites et votre piété ; nous avons pour nous presque tous ceux qui portent le nom de chrétiens. »

Thomas dut faire son profit de ces paroles, mais

1. Mgr Darboy, *S^t Thomas Becket*, t. I, p. 378.

il était une autre cause qu'il avait aussi fort à cœur. Depuis qu'il avait pris rang parmi les successeurs de saint Anselme, prévoyant qu'il aurait à rendre les mêmes combats que lui contre les puissances de la terre, il l'avait choisi pour modèle et pour patron de son propre épiscopat, et son vœu le plus cher était qu'il fût, le plus tôt possible, élevé sur les autels. Or, tout récemment, en vertu d'un décret porté par Alexandre III lui-même, le Saint-Siège s'était réservé le privilège de décerner ces suprêmes honneurs aux serviteurs de Dieu. Et c'était, d'ordinaire, par la voix des conciles solennels, comme celui de Tours, qu'il les proclamait dignes d'un culte public. Thomas crut donc l'occasion favorable pour obtenir la réalisation de son plus vif désir. En conséquence, il chargea Jean de Salisbury de tracer, en quelques pages, le tableau des vertus de cet illustre et vaillant évêque. Il existait déjà une *Vie* de saint Anselme, ouvrage de son conseiller intime, le moine Eadmer. Jean ne fit guère que l'abréger, comme il nous en prévient dans sa préface. Au reste, son écrit pieux et touchant put bien édifier les lecteurs contemporains; mais il n'eut point, pour la gloire d'Anselme, l'effet que s'en promettait Thomas Becket. Trop de préoccupations absorbaient déjà l'esprit d'Alexandre III, trop de sollicitudes et d'anxiétés remplissaient son âme ; il reçut avec bienveillance la requête du Primat et le livre qu'il lui présentait; il lui répondit par quelques paroles encourageantes, mais ajourna toute décision définitive. Trois siècles devaient s'écouler encore avant qu'Alexandre VI ouvrît à Anselme le catalogue des saints.

Aussitôt après la clôture du concile, Thomas

revint en Angleterre : ce fut pour y entrer presque immédiatement en lutte avec Henri II. Les contemporains de Thomas Becket se sont plu à établir un parallèle entre ses longues souffrances et la Passion du Sauveur. On peut dire que son entrée triomphale à Tours et son séjour dans cette ville où il se vit si fêté par les Pères du concile et par le peuple tout entier, fut son jour des Rameaux, qui précéda de bien peu les scènes douloureuses où il devait connaître, lui aussi, la trahison des faux frères, l'abandon des lâches amis, la comparution devant les juges d'iniquité, les sarcasmes et les calomnies des esprits haineux et jaloux, les persécutions et les violences d'un pouvoir ombrageux et despotique.

CHAPITRE V

RUPTURE ENTRE THOMAS BECKET ET HENRI II. — SON ORIGINE. — ASSEMBLÉES DE WESTMINSTER, DE CLARENDON ET DE NORTHAMPTON. — FUITE DE THOMAS EN FRANCE.

(1163-1164)

Souvent les plus grandes choses ont de très petits commencements. Deux clercs, objets d'actions judiciaires insuffisamment motivées, et que les tribunaux séculiers réclamaient sur l'ordre du roi, tandis que Thomas, s'appuyant sur les droits de l'Église, refusait de les leur livrer, telle fut la double étincelle qui alluma un si vaste incendie et provoqua ce duel terrible qui, durant sept ans, fut le grand événement de l'Angleterre et passionna toute l'Europe.

Mais, avant de retracer les péripéties principales de ce drame émouvant, il ne sera pas inutile de jeter un regard sur les deux personnages qui occupèrent le devant de la scène, et de voir quels étaient le caractère, les dispositions, les desseins qu'ils portaient l'un et l'autre dans le conflit qui les mettait aux prises.

Thomas Becket nous est assez connu déjà. Sa conversion, ou plutôt son changement d'habitudes et de genre de vie au lendemain de son élévation à

l'épiscopat a été diversement interprété. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter ceux qui n'y veulent voir qu'hypocrisie et calcul d'ambition vulgaire. Tout ce que nous savons de lui proteste contre une telle accusation. D'autre part, il ne suffirait pas de dire seulement qu'il agit en homme de tact et de jugement et comprit que, si l'opinion publique avait pu tolérer chez un simple clerc des mœurs mondaines, presque imposées par la fréquentation de la cour et la nécessité de plaire au roi, elle ne laisserait pas de les condamner sévèrement chez un archevêque, qui se devait avant tout à sa charge et à son troupeau, pour honorer l'une et pour édifier l'autre par la religieuse gravité de sa vie. Le principal, le vrai mobile auquel il obéit, un de ses contemporains nous l'a fort bien montré. « Dans son ordination, dit Guillaume fils d'Étienne[1], Thomas Becket reçut, sous le signe visible du sacrement, l'onction invisible de la grâce divine qui pénétra son âme tout entière, et, dépouillant l'homme du siècle, il se revêtit de Jésus-Christ; on vit alors disparaître le chancelier avec ses airs et ses goûts mondains, et il n'eut plus d'autre souci que de devenir un saint archevêque. » En effet, dans cette âme restée pure, que le mal n'avait ni souillée ni obscurcie, l'action du Saint-Esprit ne rencontrait aucun obstacle; et il se plut à y répandre ses dons avec la plus libérale abondance. Nous sera-t-il permis de nous souvenir ici d'une interprétation aussi ingénieuse que mystique, donnée par saint Grégoire-le-Grand, de deux textes du premier livre des Rois, et de l'appliquer à cette

1, Ap. Migne, *loc. cit.*, col. 124.

circonstance de la vie de notre héros ? Comparant les destinées et les règnes si différents de Saül et de David, saint Grégoire dit que le premier n'avait reçu qu'une grâce insuffisante, figurée par la petite mesure d'huile (*lenticulam olei*) dont Samuel, sur l'ordre de Dieu, s'était servi pour le sacrer, et que David avait reçu la plénitude de la grâce de la consécration royale, ce qui nous est montré par le commandement fait au prophète de remplir un vase entier d'huile (*Imple cornu tuum oleo*) et de le répandre sur la tête du prince. C'est cette mesure pleine et surabondante que Thomas Becket reçut à son tour, dans son ordination sacerdotale et dans sa consécration épiscopale. Éclairé alors d'une surnaturelle lumière qui ne lui permit plus d'estimer toutes choses qu'au poids du sanctuaire, il se sentit en même temps comme investi d'une force surhumaine qui le rendit capable de tous les renoncements et de tous les sacrifices, préludes et conditions du règne absolu de Dieu dans une âme ; et c'est aussi dans cette lumière et dans cette force qu'il faut chercher le secret de sa nouvelle attitude à l'égard du roi et de cette inflexible fermeté avec laquelle il sut lui opposer, au milieu des défaillances de la plupart de ses tristes collègues, le *non possumus* de la foi et du courage chrétiens, élevés jusqu'à l'héroïsme par l'amour de Dieu et de l'Église. N'oublions pas cependant qu'au milieu même de ses plus opiniâtres résistances aux prétentions injustes de ses adversaires, il ne se départit jamais de cet esprit de miséricordieuse condescendance que nous avons signalé comme l'un des traits de son caractère. Nous verrons bientôt qu'il le porta même un jour si loin qu'il en éprouva les

plus douloureux remords. Ses scrupules lui arrachèrent alors des larmes qui durent bien laver sa faute aux yeux de Dieu, si tant est qu'il ait été aussi coupable qu'il le croyait. Cet esprit, il l'avait puisé dans l'Evangile, et il le devait aux exemples comme aux leçons du Maître divin qui ne veut pas qu'on achève de briser le roseau demi-rompu ni d'éteindre la mèche qui fume encore. Mais, nous ne craindrons pas d'ajouter qu'il lui était encore inspiré par son sincère et persévérant attachement pour le roi. Il avait été mis auprès de lui, quand Henri avait à peine vingt ans. Il lui avait été donné comme un tuteur tout autant que comme un ministre, et l'affection que, dès lors, il dut naturellement concevoir pour son royal pupille, ne fit, dans la suite, que se nourrir et se fortifier de son long et intime commerce avec un prince qui, à d'effroyables défauts, joignait de réelles et très brillantes qualités.

Henri II était né avec un esprit vif et facile, une humeur enjouée, un tempérament robuste, sur lequel la fatigue semblait n'avoir aucune prise. Son intelligence était assez ornée pour l'époque : enfant, il apprenait tout ce qu'il voulait, et retenait tout ce qu'il avait appris ; il avait beaucoup lu dans sa jeunesse, et n'avait rien oublié de ses lectures. Il lui suffisait d'avoir une seule fois vu quelqu'un pour se rappeler toujours ses traits et son nom. A ce don précieux pour un roi, il ajoutait l'art de plaire par ses saillies, de flatter par ses caresses, où il mettait parfois tant de grâce et d'à-propos, qu'on était tenté de les prendre pour l'expression d'un sentiment sincère et affectueux, dont on peut dire qu'il n'était pas capable. Au physique,

il ressemblait, comme la plupart de ses ascendants mâles, à Guillaume-le-Conquérant. D'une taille médiocre et d'une corpulence excessive, qui allait presque jusqu'à l'infirmité, il essayait de la combattre par les exercices violents et par une activité qui ne connaissait pas de repos pour lui-même et n'en laissait guère aux autres. Il faisait le désespoir de ses courtisans, forcés de rester debout avec lui, durant les plus longues audiences, et qui, à peine assis à table, devaient se lever sur son signal, pour le suivre à la chasse ou à la guerre. Ce tempérament de fer lui était aussi d'une précieuse ressource dans son métier de roi, à une époque surtout où la force brutale était tout, et où le sort des peuples se décidait beaucoup plus sur les champs de bataille que dans les cabinets de la diplomatie. Est-ce encore à son tempérament qu'il faudrait attribuer, au moins en partie, les passions et les vices qui ne faisaient que trop contre-poids aux dons heureux de sa nature et aux agréments de sa personne? Son amour désordonné du plaisir n'avait d'égal que son penchant à la colère. Chez lui, cette dernière passion prenait vite les caractères de la frénésie. Un jour, contredit par un de ses courtisans, il commença par vomir contre lui un torrent d'injures, puis, en proie à un accès de folie furieuse, on le vit déchirer ses vêtements, mettre en lambeaux les draperies et les tentures, qui se trouvaient à sa portée, et enfin se rouler à terre en rongeant à belles dents les nattes qui couvraient le plancher. S'il ne pouvait souffrir qu'on ne fût pas de son avis, il comprenait encore moins qu'on osât le traverser dans ses projets ou hésiter à lui obéir. Dans ses États, il n'admettait d'autre autorité que la sienne,

à moins qu'elle n'émanât directement de lui et qu'elle ne s'exerçât sous son contrôle et sous ses ordres. Ce fut là sans doute une des causes de ses luttes contre l'Église. Lorsqu'il rencontra sur son chemin ce Pouvoir spirituel, qui prétendait censurer ses actes et faire obstacle à ses desseins, il ne vit en lui qu'un factieux et se crut en droit de le traiter comme tel, jusque dans la personne de son plus haut représentant sur la terre. Malheureusement, il n'était pas seul à raisonner ainsi, dans cette Grande-Bretagne, qui, dès lors et depuis longtemps, semblait par moments s'essayer au schisme qu'elle devait consommer quatre siècles plus tard. Sa situation géographique paraissait l'y aider. Il est vrai que les Anglais étaient sortis de cet isolement qui, dans l'antiquité, les tenait séparés du reste du monde :

Et penitus toto divisos orbe Britannos[1].

Cependant, ce vers n'était pas encore devenu un pur anachronisme. Sur le terrain religieux en particulier, les relations du pape avec les Anglais étaient plus difficiles et moins suivies qu'avec les autres peuples catholiques de l'Europe. On serait tenté de croire parfois que cette nation qu'au siècle suivant, Grégoire IX devait, par une flatteuse et complaisante hyperbole, appeler « le plus illustre membre du corps de l'Église[2] », profitât de son éloignement de la tête pour échapper quelque peu à son influence. L'invasion des Normands n'avait pas modifié cet état de choses. De plus en plus, les

1. Virgile, *Égl.* I, v. 67.
2. Mathieu Paris, *Grande Chronique*, t. III, p. 407.

évêques étaient devenus les vassaux du roi; pour bon nombre d'entre eux, beaucoup plus barons que prélats, le lien féodal était plus fort que celui qui les rattachait à la hiérarchie romaine, et leur obéissance au roi l'emportait sur celle qu'ils professaient à l'égard du Souverain Pontife. Lorsque, au milieu de cette servitude presque universelle de l'épiscopat anglais, Henri vit Thomas Becket se dresser contre lui et lui tenir tête au nom d'une puissance étrangère et supérieure à la sienne, son étonnement et son indignation furent extrêmes. Lui aussi, il avait réellement aimé le chancelier, mais d'une affection égoïste et intéressée, pour le plaisir qu'il goûtait dans le commerce d'un homme de si bonne compagnie, surtout pour l'honneur qui lui revenait des succès et de la magnificence de son éminent et fastueux ministre. Une telle amitié, du moment que ces aliments lui manquèrent, se tourna vite en aversion, et il vint un jour où la prédiction de Thomas se réalisa pleinement, et où le roi lui-même put s'écrier : « Tout est fini entre cet homme et moi. »

Nous avons dit que deux incidents d'assez mince importance avaient précipité la rupture. Dans les derniers mois de l'année 1163, les juges royaux, sur l'ordre de Henri II et à l'instigation de ses agents, essayèrent, à plusieurs reprises, de disputer aux tribunaux ecclésiastiques, des clercs soupçonnés de crimes ou de délits plus ou moins graves. Deux d'entre eux notamment étaient accusés, mais non convaincus d'homicide. Par les soins de Thomas Becket, qui se regardait, à juste titre, comme le protecteur né des droits de l'Église dans toute l'étendue du royaume, les cours épiscopales dont

les deux inculpés étaient justiciables, s'empressèrent de les citer à leur barre. L'un d'eux, un clerc du diocèse de Worcester, quoiqu'on n'eût relevé contre lui, autant du moins que l'histoire nous permet d'en juger, aucune preuve décisive, fut condamné aux peines les plus sévères que pût encourir un homme d'Église. L'autre fut reconnu innocent; mais, à quelque temps de là, un shérif ayant prétendu reprendre son procès en sous-œuvre, et le convaincre du meurtre qui lui était faussement imputé, ce prêtre, un chanoine de Bedford de noble naissance, nommé Philippe de Brois, s'emporta contre le magistrat qu'il insulta en public avec la dernière arrogance. De ce chef, il fut condamné, par les juges de la cour primatiale, à une année de bannissement et privé, pour le même laps de temps, des fruits de son bénéfice. Mais le roi, qui avait pris ces deux affaires à cœur et y voyait une occasion d'entrer ouvertement en guerre contre l'Église, ne se tint pas pour satisfait. Au fond, il avait bien autre chose en vue que de réformer ce double jugement des tribunaux ecclésiastiques ou de tirer vengeance de l'outrage fait à l'un de ses officiers. Ce qu'il poursuivait, c'était la destruction des immunités de l'Église et son asservissement en Angleterre.

Cependant, prenant prétexte de ces divers incidents, il fit publier qu'un parlement d'évêques et de barons se tiendrait, le 1^er^ octobre, à Westminster. A peine fut-il réuni, Henri leva le masque et laissa voir ses véritables préoccupations. Il ne dit pas un mot du clerc de Worcester, non plus que du chanoine de Bedford. Mais, se répandant tout d'abord en récriminations violentes contre l'exces-

sive indulgence des tribunaux ecclésiastiques, il prétendit qu'elle encourageait les délits et les crimes qui devenaient de plus en plus fréquents dans le clergé d'Angleterre, et que, pour mettre un terme à tant de scandales, il était urgent de restreindre les attributions et les droits d'une juridiction trop débonnaire et trop partiale, et de déclarer qu'à l'avenir, tout clerc coupable devrait être dégradé par la cour épiscopale, puis livré au bras séculier pour être soumis au châtiment édicté par la loi commune. Grands furent, à ce discours, l'étonnement et l'embarras des évêques. En leur nom, Thomas Becket demanda qu'il leur fût permis de réfléchir, de se concerter ensemble, et que la solution d'une si grave question fût remise au lendemain. Henri ayant refusé d'accorder un si long délai, le Primat se retira avec ses suffragants, pour délibérer touchant la réponse qu'il convenait de faire à la proposition royale. La plupart des évêques inclinaient à céder aux exigences du monarque, de peur d'irriter sa colère et sous prétexte qu'un prêtre que le sentiment de sa dignité n'a pas retenu sur la pente du mal, mérite d'être traité avec plus de rigueur qu'un laïque.

Thomas Becket n'eut pas de peine à leur répondre et à les réfuter. Sans doute, les fautes du prêtre sont d'autant plus graves que son caractère est plus sacré. Mais, ce n'est pas une raison pour enfreindre, à son détriment, une règle d'équité naturelle, reconnue dans tous les temps et dans tous les lieux, qui veut que le même homme ne soit pas condamné et puni deux fois pour le même délit. Ce qui arriverait si un clerc, après avoir subi

la dégradation canonique, qui entraînait pour lui la perte de son honneur, et souvent de son pain quotidien, devait comparaître ensuite devant les juges royaux pour s'entendre condamner par eux à des peines afflictives plus ou moins rigoureuses. Il est vrai que le droit canon déclarait que l'ecclésiastique régulièrement déposé pour une première faute, perdait son « bénéfice de clergie ». Mais la pensée manifeste du législateur était que cet ecclésiastique, en cas de récidive, n'aurait plus le privilège d'être jugé par ses pairs et deviendrait justiciable des tribunaux ordinaires, nullement que ceux-ci auraient le droit de faire en quelque sorte revivre à leur barre un délit déjà expié, pour le punir encore une fois. Après avoir ainsi fait justice du fragile argument sur lequel essayaient de s'appuyer ses peu courageux collègues, Thomas Becket élargit le débat et, venant aux conséquences de la mesure qui leur était proposée, il démontre aisément qu'elle n'irait à rien moins qu'à supprimer de fait la juridiction ecclésiastique, dont les attributions et les sentences deviendraient illusoires. Par là, ce ne serait pas seulement l'Église qui serait violemment et injustement dépouillée d'un privilège et d'une exemption qu'elle possédait depuis plusieurs siècles et dans la chrétienté tout entière ; ce serait la cause de l'humanité qui recevrait une sensible et regrettable atteinte. A cette époque, en effet, où tant de restes de barbarie luttaient encore contre les progrès de la civilisation naissante, où la jurisprudence, en vigueur dans les tribunaux séculiers, n'était guère qu'un amas confus de coutumes empruntées aux divers peuples dont les invasions successives avaient formé peu à

peu la plupart des nations de l'Europe, où des pénalités exorbitantes, édictées par les caprices tyranniques des rois ou des barons, étaient appliquées arbitrairement par la vénalité et la passion de leurs agents, à tel point que de simples délits de chasse, le meurtre d'une biche, un lacet indûment tendu dans une forêt royale, étaient punis de la mutilation des membres ou de la perte de la vie, les tribunaux ecclésiastiques, où siégeaient des juges instruits, désintéressés, et accessibles à la pitié apparaissaient comme l'unique asile d'une justice impartiale et humaine et comme l'espoir de l'avenir. Aussi n'était-il pas rare que des plaideurs laïques, pour peu qu'une interprétation juridique pût rattacher leurs procès à quelque cas prévu par le droit canonique, briguassent la faveur d'être jugés par les cours épiscopales. Après avoir ainsi argumenté devant ses suffragants, Thomas Becket, non content de s'être adressé à leur raison pour essayer de les convaincre, voulut parler à leur cœur et leur faire honte de cette crainte pusillanime qui les tenait si tristement en suspens entre le devoir de défendre l'Église dont les intérêts, dont l'honneur étaient entre leurs mains, et le péril d'offenser un prince dont ils redoutaient la vengeance. « Je vois bien, s'écria-t-il, que vous prenez aisément votre parti de votre faiblesse et de votre inertie et que, pourvu que vous les décoriez du faux nom de prudence, vous êtes tout résignés à laisser étouffer la liberté de l'Église. Qui donc a pu vous fasciner à ce point, ô Prélats inconsidérés? A quoi bon essayer de voiler sous un titre d'emprunt ce qui serait manifestement une iniquité de votre part? Est-ce sagesse que de consentir à la

perte totale de l'Église du Christ? Laissez aux choses leur vrai nom, et n'essayez pas de pervertir et les choses et le sens des mots. Lorsque vous dites qu'il faut avoir égard au malheur des temps, je n'y contredis pas, à condition toutefois que ce ne soit pas en accumulant crime sur crime. Dieu n'est-il pas capable d'améliorer le sort de son Église, sans nous condamner à nous déshonorer nous-mêmes? Serait-il donc tombé à ce degré d'impuissance que la Sainte Église ne pût être sauvée que par l'avilissement de ses docteurs? Dieu vous met à l'épreuve sans doute : mais quand donc les évêques doivent-ils savoir affronter les dangers? Est-ce dans les temps de paix et de tranquillité? Vous n'oseriez le soutenir. C'est lorsque l'Église est secouée par la tempête, qu'il est du devoir des Pasteurs de tenir tête au péril. Sachez-le, les évêques des premiers siècles n'ont pas mieux mérité de l'Église, en cimentant ses fondations de leur sang, que nous ne ferions nous-mêmes aujourd'hui en donnant notre vie pour défendre sa liberté[1]. »

Subjugués par cette mâle et généreuse éloquence, les évêques ne purent s'empêcher de convenir que les prétentions du roi n'étaient point recevables. Ils prièrent donc Thomas d'être leur interprète et de répéter à Henri, en leur nom, le discours qu'il venait de leur adresser à eux-mêmes; puis ils rentrèrent en séance.

L'irritation du prince fut grande quand il apprit, de la bouche du Primat, le résultat de la consultation des évêques. N'ayant d'ailleurs rien à répon-

1. Guillaume fils d'Étienne, ap. Migne, tom. cit., col. 129.

dre aux raisons dont ils appuyaient leur fin de non-recevoir, il se contenta de dire, quand Thomas eut fini de parler : « Du moins, promettez-moi d'observer les coutumes du royaume, telles qu'elles furent en vigueur sous le règne de mon aïeul, Henri Ier ». Il ne reculait pas ; bien au contraire, soit à dessein et pour se venger de la résistance inattendue qu'il rencontrait, soit malgré lui et entraîné par le dépit, il faisait un pas en avant dans la voie de ses attentats contre l'Église. L'engagement qu'il exigeait des évêques, était d'autant plus grave et plus dangereux, qu'il était plus vague et moins défini. Qu'était-ce au juste que ces coutumes dont il entendait se prévaloir contre eux ? On n'en connaissait aucun recueil ; elles n'étaient nulle part consignées par écrit. Il n'aurait même pas fallu les chercher parmi ces usages anciens, sortes de pactes tacites mais sacrés, qu'on ne songeait pas à rédiger, à coordonner sous forme de code, mais qui étaient gravés dans la mémoire et faisaient comme partie intégrante de la conscience du peuple. Si l'on suit dans leur politique religieuse les rois qui se sont succédé en Angleterre depuis la conquête normande, rien de plus arbitraire, de plus capricieux que leur conduite à l'égard de l'Église. Non seulement ils ne se font pas faute de se désavouer et de se contredire les uns les autres, mais ils se déjugent et se contredisent perpétuellement eux-mêmes. Leur seule coutume, leur unique loi est leur bon plaisir. Souscrire à la nouvelle prétention de Henri II, c'eût été mettre l'Église entièrement à sa merci. Mesurant d'un coup d'œil l'étendue du péril, Thomas Becket répondit qu'il « observerait les coutumes royales, sauf l'honneur et les droits

de son ordre » : *Salvo ordine suo*[1]. — « Il y a du venin, dans ces paroles », répliqua le prince en colère.

Henri fit alors les derniers efforts pour décider les évêques à se séparer du Primat et à jurer l'observation des coutumes sans restriction ni réserve. Mais ils étaient encore sous le coup des fortes et ardentes exhortations de Thomas et, soutenus d'ailleurs par sa présence, entraînés par son exemple, ils se servirent tous de la même formule que lui, à l'exception d'un seul, Hilaire, évêque de Chichester, qui opina le dernier et eut le triste courage de dire qu'il observerait les coutumes « de bonne foi ». Mais il ne reçut pas, sur le moment du moins, le prix de sa trahison. Soit qu'aveuglé par la fureur, le roi ne saisît pas le sens et l'intention des termes employés par Hilaire, soit que la soumission d'un seul lui semblât peser trop peu dans la balance, en regard de la résistance de tous les autres : « C'est un véritable complot », s'écria-t-il avec emportement et les yeux étincelants de colère. Puis, comme le jour baissait, il leva brusquement la séance, et se retira en proférant des menaces contre les évêques. Le lendemain, de grand matin, il envoya demander à l'archevêque la restitution des châteaux et des fiefs dont il avait reçu la garde en qualité de chancelier et qu'il détenait encore. Thomas s'empressa d'obtempérer à cette sommation, et le roi quitta Londres aussitôt, sans prendre congé des évêques ni consentir à en recevoir un seul.

1. C'était la formule dont se servaient les évêques, à la cérémonie de leur sacre, pour prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre.

La guerre était ouvertement déclarée. Ces évêques qui, la veille, s'étaient montrés si courageux, prirent peur, et l'on vit « les colonnes de l'Église s'incliner comme des roseaux au premier souffle de la tempête »[1]. Le brusque départ de Henri leur fit tout craindre de son ressentiment. Alors, parmi ces prélats tremblants d'effroi, ce fut à qui rétracterait le plus vite et le plus haut la malencontreuse restriction dont le roi avait été si fort irrité, et mettrait le plus d'empressement à promettre d'observer les coutumes sans condition et de bonne foi. Mais, ce qu'il fallait au roi, c'était la rétractation de Thomas Becket lui-même. Pour l'ébranler, Henri commença par sévir contre le meilleur ami de l'archevêque. Jean de Salisbury fut exilé et, peu de jours après l'assemblée de Wesminster, dut sortir d'Angleterre et aller chercher un refuge en France. Il y avait longtemps qu'il était suspect au monarque. Déjà, plusieurs années auparavant, alors que Thomas était encore chancelier, Jean avait failli être, une première fois, banni de sa patrie. Henri l'accusait d'être le seul de ses sujets qui osât porter atteinte à la majesté royale, et le rendait responsable des résistances qu'il commençait à rencontrer dans ses premiers essais d'empiètements sur les droits de l'Eglise[2]. Alors, grâce sans doute à l'intervention du chancelier, la sentence de bannissement ne fut pas prononcée. En la renouvelant et en la faisant exécuter, au lendemain de l'assemblée de Westminster,

1. Ozanam, *Deux chanceliers d'Angleterre*, p. 137.

2. C'est Jean de Salisbury lui-même qui nous donne cette explication de sa première disgrâce, Salisb. ép. 15, éd. Giles, t. I, p. 164.

le roi voulut, du même coup, punir Thomas qu'il frappait dans une de ses plus chères affections, et le rendre plus vulnérable en le privant de son conseiller le plus influent et de son meilleur appui. Mais, Jean de Salisbury avait dit, lors de sa première disgrâce et à propos du vieux primat Thibaut qu'on l'accusait de tenir en tutelle : « L'archevêque de Cantorbéry a-t-il besoin de moi pour connaître son devoir[1] ? » N'aurait-il pas pu répéter cette parole, en prenant décidément le chemin de l'exil et à propos de Thomas Becket?

Celui-ci ne faiblit pas après le départ de son confident. Le roi lui dépêcha émissaires sur émissaires. Ils essayèrent d'abord des menaces. A les entendre, le roi était décidé à ne reculer devant aucune extrémité, pour effacer l'affront qu'il venait de recevoir à Westminster; il fallait céder à sa volonté de bon gré, sous peine d'être brisé par la force; et ils ajoutaient que Thomas ne devait pas tarder à lui donner pleine et entière satisfaction, qu'il y allait de son repos, de sa liberté, peut-être de sa vie.

Quand ils le virent inaccessible à la peur, ils changèrent de tactique. Henri, qu'ils représentaient tout à l'heure comme un tyran vindicatif et sanguinaire, prenait tout à coup, dans leurs discours, l'aspect du plus doux, du plus conciliant des hommes. Il reconnaissait maintenant qu'il ne fallait rien changer à l'organisation de l'Église d'Angleterre, ni rien retrancher ou amoindrir de ses immunités et de ses privilèges. Seulement il avait subi à Westminster un humiliant échec. Pour

1. Ibid.

l'honneur de la couronne, il ne devait pas rester dans cette attitude de vaincu, et il n'en pouvait être relevé que par une démarche de ceux qui lui avaient si ouvertement résisté et qui viendraient protester à ses pieds de leur déférence pour sa personne, et de leur obéissance à ses ordres. Cet acte d'amende honorable serait de pure forme et ne devait avoir aucune conséquence pratique ni compromettre en rien l'avenir. Le prince promettait de ne jamais s'en prévaloir contre les droits de l'épiscopat et du clergé, qui seraient respectés. Ainsi, la dignité royale serait sauve, et l'Église ne souffrirait aucun dommage. Ces discours étaient rassurants ; mais, outre que sa droiture répugnait à jouer cette comédie, Thomas connaissait de longue date Henri II et savait le fond qu'on pouvait faire sur ses engagements. N'avait-il pas dit un jour, pour justifier sa duplicité trop connue, que sa maxime était « qu'il valait mieux avoir à désavouer ses paroles que ses actions, se rendre coupable de fausseté que de laisser échouer ses entreprises favorites[1] » ? L'archevêque fut donc en droit de répondre à Hilaire de Chichester, qui, malgré son odieuse conduite au Parlement de Wesminster, n'avait pas craint de se faire, en cette circonstance, le porte-paroles du prince : « Vous voulez que nous fassions échange de promesses avec le roi : sachez-le bien, il exigera l'accomplissement de la nôtre ; mais la sienne, comment l'obligerons-nous à la tenir ? »

Le voyant si inflexible, les agents de Henri s'avisèrent de recourir à un genre d'attaque contre

1. Lingard, *Histoire d'Angleterre*, ch. XII.

lequel un homme d'honneur n'est presque jamais suffisamment en garde. Avec une perfidie sans nom, ils présentèrent à Thomas des lettres apostoliques, évidemment supposées, où l'on prêtait à Alexandre III un langage en contradiction manifeste avec ses dispositions bien connues à l'égard du primat, comme avec ses sentiments sur le fond du débat engagé entre l'Église et la Couronne d'Angleterre, sentiments qui s'étaient déjà fait jour au concile de Tours et dont, à l'avenir, nous retrouverons souvent l'expression, soit dans les entretiens, soit dans la correspondance de ce pape[1]. On lui faisait dire que l'état si troublé de l'Église demandait qu'on fermât les yeux sur quelques abus, qu'il fallait, pour le bien de la paix, se relâcher un peu de ses droits, que d'ailleurs la lutte soulevée dans la Grande-Bretagne entre les deux pouvoirs n'était encore qu'une étincelle facile à éteindre pour peu qu'on usât de prudence et d'adresse, mais prête à allumer un vaste incendie si l'on s'obstinait à froisser l'amour-propre du souverain. La conclusion était que Thomas Becket devait céder et porter sans retard ses soumissions au roi. Cette fois, l'archevêque était vaincu. Sa générosité lui défendait de soupçonner de félonie ses adversaires ; son respect pour la personne, les lumières, l'autorité du souverain pontife ne lui permit pas de

1. Par malheur pour ces prétendues lettres apostoliques et pour les historiens qui ont essayé de les donner pour authentiques, elles ont entièrement disparu, et, tandis que toutes les autres pièces du procès ont été fidèlement conservées, il ne subsiste de ces lettres aucun fragment qu'on puisse opposer à toutes les présomptions, d'où il résulte, selon nous jusqu'à l'évidence, qu'elles étaient apocryphes.

mettre un instant en balance sa propre manière de voir avec ce qu'on lui donnait pour la pensée et la volonté d'Alexandre. Il se soumit donc et alla trouver le roi à Woodstock où il séjournait en ce moment.

Henri l'accueillit courtoisement, mais avec une froideur affectée. Il lui dit qu'il agréait ses excuses pour le passé et ses promesses pour l'avenir, mais que, l'insulte ayant été publique, la réparation devait l'être aussi et qu'il désirait qu'elle fût solennellement renouvelée dans un Parlement d'évêques et de barons, qu'il se proposait de convoquer incessamment dans une des résidences royales. Cette attitude et ce langage ne furent pas sans surprendre Thomas ni sans éveiller ses soupçons. Mais, fidèle à son habitude d'épuiser tous les moyens de conciliation avant d'en venir à une lutte ouverte, il accepta de se rendre à l'assemblée projetée, lorsque le roi en aurait fixé l'époque et le lieu.

Elle se réunit dans la seconde quinzaine de janvier 1164, au château de Clarendon. Si Thomas y avait apporté quelques restes d'illusions, il ne dut pas tarder à les perdre. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait ne lui révélait que trop les vraies dispositions du souverain. Le manoir royal retentissait de tous côtés du bruit des armes, et l'on n'y voyait que chevaliers et soldats, tout bardés de fer, qui passaient et repassaient devant le primat, le regardant d'un air de défi et semblant le menacer de leurs épées nues. Les discours que tenaient les courtisans, et même quelques évêques gagnés à la cause du roi, n'étaient pas moins inquiétants. Il n'était pas tolérable, disait-on, qu'un homme qui devait tout au souverain, que celui-ci

avait élevé de la médiocrité au faîte de la puissance et des honneurs, continuât à le braver avec une insolence qui méritait les derniers châtiments. Thomas Becket ne pouvait plus douter qu'on ne l'eût attiré dans un piège où l'on espérait bien le voir tomber, et avec lui, les privilèges et l'indépendance de l'Église d'Angleterre. Dans ces conditions, n'était-il pas délié de tous ses engagements, qui ne lui avaient été arrachés que par la ruse? Ses adversaires s'aperçurent de ses hésitations, et mirent de nouveau tout en œuvre pour l'intimider et briser toute résistance de sa part. Comme au lendemain de l'assemblée de Westminster, ils commencent par le menacer de la vengeance d'un prince irrité, qui ne reculera pas devant l'effusion du sang : « Au nom du ciel, sauvez votre vie, lui disent-ils, et la vie de ceux qui vous ont accompagné ici. Prenez pitié de nous-mêmes : si le roi ne reçoit prompte et entière satisfaction, force nous sera de lui obéir, et au prix de quel crime! — Ce ne serait pas chose inouïe, répondit tranquillement Thomas, qu'un archevêque mourût pour la défense des droits de l'Église. Combien de saints pontifes nous ont donné cet exemple dans le passé! Il en sera ce que Dieu voudra. » Déconcertés par tant d'intrépidité, les émissaires de Henri se retirèrent, et furent remplacés auprès de Thomas Becket par un homme d'un grand renom de probité, un de ses amis, Richard de Hastings, grand maître des Templiers d'Angleterre, qui vint lui renouveler, au nom du roi, les promesses dont il avait été dupe une première fois et qui avaient fini, grâce surtout, il est vrai, à l'infâme supercherie dont nous avons parlé, par le conduire, docile

ou résigné, à Woodstock. Le grand maître le presse donc de donner au prince la satisfaction qu'il exige, lui répétant qu'il n'y a là qu'une question de pure forme. De quoi s'agit-il, en effet? d'un acte de soumission tout platonique; d'une formule de respect et de déférence à prononcer devant le Parlement, puis tout sera fini; jamais on ne reparlera plus des coutumes. « Je vous l'affirme sur l'honneur, ajouta Richard, je vous le jure sur mon âme. »

Les suites de l'entrevue de Woodstock et le spectacle que Thomas avait sous les yeux depuis son arrivée à Clarendon, ne semblaient-ils pas discréditer par avance toutes ces assurances et toutes ces promesses et les dénoncer comme illusoires? Toutefois, par égard pour le caractère de celui qui s'en faisait l'interprète et les appuyait de si solennels serments, le Primat voulut tenter un dernier effort et faire un dernier sacrifice, probablement sans beaucoup de confiance et d'espoir.

Il s'approche donc du trône où siégeait le roi et, au milieu du silence profond de toute l'assemblée, prononce lentement et à haute voix les paroles suivantes : « Sire, si, dans le débat qui nous a divisés, ma personne eût été seule en cause, je n'aurais pas un instant songé à résister à vos volontés. Mais il s'agit de l'Église et de ce qui lui est le plus cher. Je rendrai compte à Dieu de ma conduite en une si grave affaire, et Dieu est un juge inexorable. Vous ne devez donc pas être surpris que j'aie laissé paraître quelques hésitations. Mais maintenant qu'on nous fait espérer que l'Église sera traitée avec tous les égards et tous les ménagements désirables, j'accède volontiers à ce qui m'est demandé

au nom de Votre Majesté, et je promets de bonne foi d'observer les coutumes du royaume ». On ne fut pas longtemps à s'apercevoir que la visible défiance qui perce à travers ce discours, n'était que trop justifiée. A peine Thomas a-t-il fini de parler : « Vous avez tous entendu la promesse de l'archevêque, s'écrie le roi d'un ton brusque et impérieux : il ne lui reste plus qu'à ordonner aux autres évêques de répéter, chacun pour leur compte, la même déclaration. — Qu'ils le fassent », répond Thomas. Alors commença le défilé des évêques, qui vinrent à tour de rôle réciter, au pied du trône du roi, la formule convenue. Dès qu'il fut terminé, Henri éleva de nouveau la voix. « Vous êtes tous témoins, dit-il, de l'engagement pris par le Primat et les évêques d'observer fidèlement, à l'avenir, les lois et les coutumes de mon royaume. Désireux de couper court à tout malentendu, à toute contestation possible à ce sujet, je veux que les plus anciens et les plus sages de mes barons aillent rédiger, sur le champ, avec l'aide de mes clercs, ces coutumes et ces lois, telles qu'elles étaient reconnues sous le règne de Henri I^er^, mon aïeul. » Ainsi, Henri II ne prenait même plus la peine de feindre ; il déclarait ouvertement que le serment des prélats ne resterait pas lettre morte comme il l'avait promis, et que ces coutumes, dont il ne devait plus être question après la satisfaction qu'il venait d'obtenir, allaient être, officiellement et sans délai, promulguées et mises en vigueur.

Mais, ce qui acheva de démontrer l'odieuse duplicité du prince, c'est que ces barons et ces clercs, chargés par lui de recueillir, pour en fixer le texte définitif, les prétendues coutumes de son

aïeul, rentrèrent en séance, au bout de quelques minutes à peine, rapportant une longue charte en seize articles, qu'il leur avait été bien impossible de compiler et de mettre par écrit en un si court espace du temps. Le travail était donc fait d'avance et avait été vraisemblablement exécuté, sur les ordres du roi, au moment même où ses promesses et ses assurances réitérées de tenir les fameuses coutumes pour non avenues, paraissaient le rendre inutile.

Thomas ne pouvait plus hésiter sur le parti qu'il avait à prendre. Mais voulant éviter un éclat trop violent après les scènes qui venaient de se passer, il fit observer que, nouvel évêque, il ne pouvait être suffisamment au courant de ces usages qu'il s'agissait de faire revivre et avait besoin de quelque délai pour s'en instruire; que d'ailleurs il se faisait tard et qu'il serait préférable de remettre au lendemain l'examen d'une affaire de cette importance. A la surprise de tous, le roi ne fit aucune objection à cette demande et consentit à lever la séance.

Le jour suivant, dès que le Parlement fut réuni, on commença la lecture des seize articles. C'était un mélange confus d'anciennes coutumes, tombées pour la plupart en désuétude ; d'ordonnances, également mises en oubli et qui n'avaient eu qu'un moment force de loi, sous les princes les plus hostiles à la religion, comme Guillaume-le-Roux et Henri Beauclerc; enfin de dispositions nouvelles, écloses dans le cerveau de Henri II et de ses légistes, et qui n'étaient pas les moins tyranniques. Le tout formait un système de jurisprudence, absolument destructif de toutes les libertés de

l'Église. Pour celle-ci désormais, plus de liberté de juridiction : les tribunaux ecclésiastiques n'existaient plus que de nom, n'ayant plus d'autre rôle, d'autre droit que de déclarer si les clercs étaient coupables ou non et, dans l'affirmative, de les dégrader pour les livrer ensuite au bras séculier. Il n'était pas jusqu'aux pénalités du caractère le plus évidemment, le plus exclusivement spirituel, sur lesquelles les tribunaux civils ne prétendissent exercer leur contrôle ou mettre leur veto. Les tenanciers de la couronne, les officiers de la maison royale ne pouvaient être frappés d'excommunication, ni leurs terres d'interdit, sans l'agrément du roi, qui ainsi réunissait, on peut le dire, les deux glaives en ses mains. Plus de liberté d'élection : s'agissait-il de pourvoir à un évêché, à une abbaye? c'est dans la chapelle du roi, sous ses yeux et sous sa surveillance, que des électeurs désignés par lui devaient discuter les titres des candidats et choisir, bien souvent non pas le plus digne, mais le plus agréable à un maître tout puissant. Plus de liberté personnelle pour les hauts dignitaires ecclésiastiques qui ne pouvaient quitter l'Angleterre sans le congé du roi. Partant de ce principe que les domaines des archevêchés et abbayes devaient être considérés comme terres baronniales, et les titulaires de ces grandes charges comme tenanciers immédiats de la couronne, Henri les associait aux honneurs de l'aristocratie laïque et guerrière, mais pour les mieux assujettir à toutes ses obligations envers le roi leur suzerain. Supposé que celui-ci fût en mésintelligence avec le pape au moment de la convocation d'un concile, il pouvait défendre à ses évêques de s'y rendre, sous les peines les plus

graves. Toute communication était rompue avec le centre de la catholicité. Et cette église toute féodale, rêvée par Henri Plantagenet et esquissée à grands traits dans les constitutions de Clarendon, apparaissait comme détachée en fait de la grande société chrétienne et comme emprisonnée dans les limites du royaume.

Souscrire aux seize articles, c'eût été signer la déchéance et l'asservissement de l'église d'Angleterre. Qui pouvait supposer chez Thomas un pareil oubli de ses devoirs et de sa dignité ? On aurait été mal venu à lui dire qu'il devait tenir parole au roi, alors que le roi manquait avec tant de cynisme à la sienne. On n'aurait pas eu meilleure grâce à le prétendre lié par la lettre du Pape. Toute question d'authenticité mise à part, si Alexandre l'avait écrite, c'est qu'il avait été trompé le premier, et sur la portée de l'engagement exigé et sur la nature des prétendues coutumes.

Le roi avait fait dresser trois copies des constitutions, l'une pour le Primat, l'autre pour l'archevêque d'York, la troisième qui devait être déposée dans les archives du royaume. Henri les fit présenter à la signature des évêques, les priant d'y apposer leur sceau. Mais Thomas se levant : « J'avais reçu du roi, dit-il, l'assurance qu'il ne demandait de moi qu'une simple marque de déférence et qu'après cette démarche, l'honneur royal étant satisfait, on ne consignerait jamais par écrit les coutumes, dont il ne serait plus parlé. J'ai fait ce qu'on me demandait : c'était déjà trop, et je le regrette. Mais, j'en atteste le Dieu tout-puissant : moi vivant, jamais mon sceau ne figurera sur une charte pareille ! » Il prit cependant la copie qui lui

était destinée, en disant : « Je l'accepte pour avoir entre les mains une preuve authentique des mauvais desseins formés contre l'Église ».

Telle fut la conduite de Thomas Becket dans cette trop célèbre assemblée qui ne devrait être connue, dans l'histoire, que sous le nom de guet-apens de Clarendon. Et voilà ce qu'on a cru, bien à tort selon nous, pouvoir appeler sa chute, comme s'il avait, réellement et par peur, accepté les seize articles. Mais jamais, à aucun moment, sous aucune forme, il ne l'a fait. Toute sa faute avait été de se prêter, trop facilement peut-être, à ce simulacre d'adhésion et d'amende honorable, imaginé par l'astuce de ses ennemis, et qui, d'après leurs protestations répétées, ne devait pas tirer à conséquence ni avoir d'autre effet que de satisfaire, aux yeux du peuple, l'amour-propre blessé du souverain. Encore n'y avait-il consenti que parce qu'on lui fit accroire que telle était la volonté du Pape. Mais, si nous l'absolvons sans hésiter, sa propre conscience le jugea plus sévèrement. En s'éloignant de Clarendon, d'où il était sorti aussitôt après avoir refusé de signer les constitutions de Henri II, il repassait dans sa mémoire les incidents dont il venait d'être témoin et acteur. La double soumission qu'on lui avait si traîtreusement arrachée, lui inspirait les plus cuisants remords. Il savait bien qu'elle n'était imputable qu'à la mauvaise foi de ses adversaires, qu'elle était, en définitive, nulle de plein droit, et qu'on ne pourrait jamais l'alléguer sérieusement ni contre lui ni contre l'Eglise. Mais, il savait aussi que les foules ne sont guère aptes à saisir les nuances un peu délicates. A leurs yeux, il devait passer pour avoir réellement et délibéré-

ment adhéré aux coutumes, et si après coup il les avait désavouées, cette rétractation ne pouvait qu'ajouter à sa culpabilité et le faire regarder comme infidèle à sa parole. Il avait donc trahi la cause qu'il aurait dû défendre et s'était déshonoré lui-même. Ces pensées agitaient son esprit, tout le long du chemin, et, en arrivant à Cantorbéry, son âme était en proie aux tortures d'une véritable agonie. « Ne voyez-vous pas, disait-il à ceux qui essayaient de le consoler, que, par ma faute, la liberté de l'Église d'Angleterre est en péril? Cette Église que mes prédécesseurs avaient régie avec tant de prudence, pour la défense de laquelle ils avaient si vaillamment combattu et qu'ils avaient fait triompher de tant d'ennemis, elle va être, grâce à moi, bientôt réduite en esclavage. Pouvait-il en être autrement, puisque, pour m'élever où je suis, j'ai passé, non par l'Église, par le cloître, par l'école du Sauveur, mais par le palais de César et que j'ai commencé par élever des oiseaux, patronner des histrions, dresser des meutes de chiens, avant d'être pasteur d'âmes? Aussi suis-je aujourd'hui entièrement abandonné de Dieu, et il ne me reste plus qu'à être chassé du siège que je suis indigne d'occuper[1] ».

1. Herbert de Bosham, *Vita S. Tomas*, liv. III, 21, ap. Migne, t. CXC, col. 1143 et sq. — Ne croyant pas à la *chute* de Thomas Becket, nous ne pouvons admettre l'anecdote de son porte-croix qui, au sortir du château de Clarendon, lui aurait publiquement reproché d'avoir failli à son devoir et lui aurait arraché alors les plaintes qu'on vient de lire. Ce dramatique épisode dont Augustin Thierry a su, à son ordinaire, tirer un effet saisissant, n'est relaté que par un de nos vieux chroniqueurs, Alain de Tewkesbury,

Thomas ne se borna pas à s'accuser et à se lamenter ainsi devant ses familiers. Il écrivit à Alexandre III en des termes analogues, se représentant comme le plus coupable des hommes, sollicitant humblement l'absolution du Pape et déclarant qu'il ne croyait pas, avant de l'avoir reçue, pouvoir célébrer les saints mystères. Il suppliait aussi le Souverain Pontife de le décharger du fardeau de l'épiscopat. Le porteur de cette lettre mit quarante jours pour se rendre à Sens, où Alexandre était alors réfugié, et pour en revenir, quarante jours durant lesquels Thomas, comme s'il eût été frappé d'interdit, s'abstint de dire la messe et, multipliant ses jeûnes et ses macérations, ne cessa de se livrer aux exercices de la plus dure pénitence. La réponse du Saint Père fut ce qu'on avait lieu d'attendre. Il accordait, en tant qu'il en était besoin, l'absolution demandée, et ordonnait au Primat de remonter à l'autel et de reprendre le gouvernement de son diocèse. Du reste, il approuvait sa résistance aux exorbitantes prétentions du roi, et condamnait formellement les constitutions de Clarendon.

Tandis qu'il recevait du Souverain Pontife ces consolations et ces encouragements, Thomas apprenait de ses confidents que Henri II, de plus en plus irrité de son attitude à Clarendon, nourrissait contre lui les plus noirs desseins et, plus que jamais, en voulait à sa liberté et même, croyait-on, à sa vie. Le saint archevêque était prêt à tout, et n'aurait pas reculé devant la mort. Mais, dans l'état actuel

qui écrivait assez longtemps après l'événement et dont la mémoire n'est pas toujours fidèle.

des choses, en présence de l'obscurité qui pesait sur un conflit si orageux, si confus, et de la déplorable faiblesse d'une grande partie de l'épiscopat anglais, il jugea qu'il ne devait pas déserter le combat, mais rester sur la brèche, pour défendre et éclairer son peuple, et pour tenir en respect ses ennemis. En même temps, il estima que ce n'était que sur le continent, hors des atteintes de la colère royale, à l'abri de la protection du Saint-Siège, qu'il pourrait avoir la liberté d'action nécessaire et poursuivre efficacement la lutte. Il se rendit donc en secret, sur la côte de Kent, au port de Romeney, où l'archevêché de Cantorbéry possédait un manoir, et là, deux fois coup sur coup, dans la même nuit, il tenta de passer en France. Mais, la mer était grosse et les vents contraires; chaque fois, sa barque, après s'être un peu avancée vers la pleine mer, fut rejetée sur le rivage par la violence de la tempête, peut-être aussi par le mauvais vouloir des pilotes qui, le voyant partir ainsi nuitamment, sans escorte et comme en cachette, soupçonnèrent qu'il quittait l'Angleterre contre le gré du roi et craignirent de se rendre complices de son évasion.

De retour à Cantorbéry, il reçut de France de nombreuses lettres où les amis qu'il avait en ce pays, Jean de Salisbury notamment, et le Pape lui-même, tout en lui recommandant de ne rien relâcher des principes, l'exhortaient à faire, pour le bien de la paix, toutes les concessions de forme compatibles avec la conscience, et à tâcher de se réconcilier avec le roi. Déjà, avant sa double tentative d'évasion, il avait essayé de voir Henri ; il lui avait demandé une audience qui avait été refu-

sée. Cependant, cédant aux avis de ses amis et aux recommandations d'Alexandre, il se rendit de nouveau à Woodstock. Cette fois, il fut reçu, mais avec cette politesse froide et compassée que le roi lui avait montrée dans cette entrevue qui avait précédé le Parlement de Clarendon. Henri se renferma dans des propos vagues et sans portée ; à peine fit-il une allusion rapide et ironique à l'incident de Romerey : « Seigneur évêque, dit-il d'un ton moitié sérieux, moitié railleur, vous avez voulu quitter mon royaume ; apparemment, vous ne le trouvez pas assez grand pour nous deux. » En réalité, il n'avait plus au cœur que haine et rancune implacable pour cet ancien favori en qui, maintenant, il ne voyait que son plus mortel ennemi. Au moment même où il lui faisait ainsi bon visage, il ourdissait déjà contre lui la trame qui devait, espérait-il, consommer sûrement sa ruine.

En effet, quelques semaines après ce second entretien de Woodstock, Henri convoquait un nouveau Parlement, à Northampton. Il devait s'ouvrir, le mardi[1] 6 octobre 1164. Quel était le motif

1. Nous sera-t-il permis de transcrire ici, ne fût-ce qu'à titre de curiosité et comme indice de l'esprit du temps, les lignes suivantes de Mathieu Paris? « Beaucoup d'événements importants arrivèrent au bienheureux Thomas le mardi. On ne sait si cette singularité était un présage ou l'effet d'un pur hasard. Il naquit un mardi...; et il fut convenable que celui qui devait combattre contre le diable vînt au monde un mardi, le jour de Mars. Mars, en effet, selon les poètes, est appelé le Dieu de la guerre, et la vie du bienheureux Thomas ne fut qu'une lutte contre l'ennemi.... Ce fut un mardi que les grands du royaume se réunirent à Northampton et dressèrent une accusation contre lui; ce fut un mardi qu'il fut envoyé en exil; ce

de cette assemblée? Avant tout, le roi voulait que Thomas Becket y entrât comme accusé et n'en sortît que condamné. Mais il était écrit que tout, dans la conduite de Henri à l'égard de l'archevêque de Cantorbéry, serait faux et mesquin. Au fond, c'était uniquement parce que Thomas avait refusé de signer les seize articles, qu'il allait comparaître devant ce nouveau tribunal. On se garda bien de l'avouer et l'on publia qu'il avait à répondre d'un prétendu déni de justice, commis par lui au détriment d'un officier du roi. Un certain Jean Marschall, que les chroniqueurs du temps nous donnent pour un homme de marque et qui était membre de la cour de l'Échiquier, réclamait une terre de l'archevêché de Cantorbéry, prétendant avoir droit de la tenir en fief héréditaire. Sa demande fut trouvée mal fondée, et les juges épiscopaux l'en déboutèrent. Alors, il appela de ce jugement à Henri II lui-même qui, trop heureux de trouver à la fois l'occasion d'appliquer un des articles de Clarendon et de rouvrir les hostilités contre Thomas Becket, le somma de comparaître devant la cour royale, le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte-

fut un mardi que le Seigneur lui apparut à Pontigny, et lui dit : « Thomas, Thomas, mon église sera glorifiée dans ton « sang. » Ce fut un mardi qu'il revint de l'exil; ce fut un mardi qu'il obtint la palme du martyre; de plus, ce qui dépasse toute prévoyance humaine et ce qui ne peut venir que de la volonté de Dieu, ce fut encore un mardi que le corps du vénérable Thomas fut glorieusement transféré, cinquante ans après l'époque de son martyre, l'an du Seigneur 1220. Enfin, ce fut aussi un mardi que le roi Henri, qui l'avait persécuté, fut enfermé dans le sein de la terre.» (*Grande chronique* de Mathieu Paris, traduite par A. Huillard-Bréholles, t. I, p. 475 et sq.)

Croix. L'archevêque fit personnellement défaut, parce qu'il était malade, mais se fit représenter par quatre chevaliers, porteurs d'une lettre de lui qui excusait son absence involontaire et forcée, et d'une autre du shérif de Kent, qui démontrait pertinemment que l'appel de Jean Marschall n'était point recevable. Furieux de voir sa proie lui échapper pour le moment, le roi ne voulut rien entendre; peu s'en fallut qu'il ne fît jeter les quatre chevaliers en prison, et il ne les laissa partir que moyennant caution. Puis, il annonça qu'il assignerait de nouveau Thomas Becket, mais, cette fois, pardevant le Parlement des barons du royaume et des hauts dignitaires de l'Église d'Angleterre. Tel fut le motif ou plutôt le prétexte de l'assemblée de Northampton : car, plusieurs écrivains contemporains soupçonnent Henri d'être le véritable auteur de tout cet échafaudage de ridicule chicane, dressé dans l'unique dessein d'amener de force à sa barre celui dont il avait juré la perte.

L'archevêque arriva au jour fixé à Northampton. Mais le roi était à la chasse et s'attarda jusqu'à la nuit à poursuivre les oiseaux sauvages le long des ruisseaux et des fleuves. Le lendemain, Thomas put obtenir audience ; mais à peine eut-il commencé à se disculper sur l'affaire de Jean Mareschal, Henri l'interrompit brusquement : « Jean n'est pas ici, dit-il, mais à Londres, où il travaille pour mon service avec les receveurs du trésor royal : il viendra demain, et c'est alors qu'on pourra s'occuper de son procès .» Ce n'est donc que le jeudi 8 octobre, que le Parlement s'ouvrit. Le roi mit tout d'abord sur le tapis la cause de Mareschal, mais il fit bien voir, en même temps, le cas qu'il en fai-

sait. L'examen de cette affaire qu'il avait eu l'air de prendre si fort à cœur, dura quelques minutes à peine, Henri n'ayant permis à aucune des deux parties de s'expliquer et ayant laissé tout juste aux juges le temps nécessaire pour prononcer la sentence manifestement préparée d'avance. Cette sentence déclarait Thomas coupable de contumace, pour ne s'être pas rendu à la première citation qui lui avait été signifiée, et de déni de justice envers un homme du roi, pour avoir refusé de mettre Jean Marschall en possession de la terre qu'il réclamait. En conséquence, l'archevêque était adjugé à la merci du souverain, ce qui, dans la langue juridique de l'époque, voulait dire qu'on adjugeait à celui-ci tout ce qu'il lui plairait de prendre sur les biens du condamné. Pour l'instant, Henri se contenta d'une amende de cinq cents livres d'argent.

Puisque les barons et les évêques n'avaient été convoqués que pour trancher le différend survenu entre le Primat et un obscur officier de l'Échiquier, on aurait pu croire que le Parlement de Northampton était terminé et qu'il allait se dissoudre: c'est alors qu'il allait commencer. L'unique but du roi avait été de faire tomber entre ses mains sa victime. Maintenant qu'il la tient, il ne veut plus la lâcher avant de l'avoir dépouillée, déshonorée, écrasée. Il ne songeait plus d'ailleurs à autre chose qu'à assouvir sa haine et son ressentiment. La perte de l'archevêque était pour lui la grande affaire, de laquelle on aurait dit que dépendaient, à ses yeux, la sûreté de l'État et l'honneur de la couronne, et qui lui faisait oublier tout le reste, jusqu'aux coutumes de son aïeul, dont il ne fut pas une seule fois question durant la tenue de l'assemblée.

Henri tendait toujours à ses fins par des voies détournées. Le procès de Mareschal ne fut pas plus tôt jugé, que le roi se mit à réclamer à Thomas un certain nombre de sommes qu'il avait eues entre les mains, au temps où il était chancelier, et qu'il devait, au dire de son persécuteur, restituer à l'Échiquier. Ces sommes, dont quelques-unes étaient considérables, surtout pour l'époque, il les avait perçues, les unes comme revenus de ses bénéfices et de ses domaines personnels ou comme dons gratuits du prince, les autres comme revenus de la couronne et pour les appliquer aux besoins de l'État. Or, de celles-ci, pas une obole n'avait été détournée de son légitime emploi et, quant aux premières, après en avoir prélevé ce qui était indispensable à sa subsistance ou à l'entretien de sa maison, Thomas les avait consacrées au soulagement des pauvres, ou bien à ces travaux de restauration et d'embellissement que nous l'avons vu exécuter avec tant de magnificence au début de son ministère, dans les palais et manoirs royaux. Henri le savait bien, et il n'hésitait pas à traiter ce serviteur fidèle et intègre comme s'il eût été coupable de malversations. Ce qui ajoutait encore à l'indignité de la conduite du roi, c'est qu'en devenant archevêque, Thomas, nous l'avons dit, avait reçu du jeune prince Henri agissant au nom de son père, quittance et décharge pleine et entière de tout compte, de toute réclamation relative à sa gestion comme chancelier. Henri de Winchester, qui avait provoqué cette déclaration de l'héritier du trône et qui était présent à Northampton, se chargea de la rappeler au roi. Celui-ci, avec une insigne mauvaise foi, répondit qu'il ne savait pas ce qu'on vou

lait dire et qu'il n'avait jamais donné d'ordre au sujet de la décharge dont on lui parlait. L'archevêque dit alors qu'il ne s'abaisserait pas à des discussions d'argent et qu'il paierait ce qu'on lui réclamait. Et comme on exigeait qu'il donnât caution, plusieurs barons s'offrirent pour être ses garants, et tous les prélats lui rendirent le même service, sauf un seul qui s'y refusa, et ce fut Gilbert Foliot, qui lui devait, on s'en souvient, d'être évêque de Londres. Au fond, Thomas eût été bien en peine d'acquitter la dette énorme dont on le chargeait si injustement et qui excédait de beaucoup sa fortune privée et les revenus de son archevêché. Mais, peu importait au roi : il était évident qu'il ne cherchait pas à s'enrichir des dépouilles de son ennemi ; s'il s'attaquait ainsi à ses biens, c'était pour atteindre plus sûrement sa personne. Il voulait le pousser à bout et le contraindre à se rendre à discrétion : « Ou je ne serai plus roi, ou cet homme ne sera plus archevêque », avait-il dit, livrant ainsi le fond de sa pensée. Il fut compris de ses courtisans et de quelques évêques qui n'eurent pas honte d'aller trouver Thomas et d'essayer, par leurs prières, par leurs menaces même, de le décider à résigner son siège. Parmi les plus ardents, on remarquait Gilbert Foliot et Roger de Pont-l'Évêque, le vieil et irréconciliable ennemi de Becket. Une voix, une seule, s'éleva contre eux, celle de Henri de Winchester, dont nous avons admiré déjà le noble et généreux caractère : « Cette abdication, dit-il, conduirait l'Église à sa ruine. Car, si notre Primat et notre père nous laisse cet exemple d'un évêque qui, au premier signe d'un prince irrité, abandonne les âmes qui lui sont confiées, que pouvons-nous

attendre de l'avenir, sinon le renversement de toutes les règles, la confusion de toutes choses au gré des grands et la servitude pour le clergé comme pour le peuple? » Ce langage répondait trop bien aux sentiments de Thomas pour qu'il songeât à déserter son poste de combat. Cependant, le roi était pressé d'en finir, car ses multiples et déloyales réclamations et les pourparlers, les discussions qu'elles avaient soulevés, avaient rempli près de trois sessions du Parlement. On était au samedi soir; les bruits les plus sinistres commencèrent à circuler de nouveau et arrivèrent bien vite aux oreilles de l'archevêque. De plusieurs côtés à la fois, par des voix amies et par des voix intéressées ou hostiles, l'avis lui vint que, s'il se présentait encore devant le roi avant d'avoir fait sa soumission, il courrait risque de la vie.

Le lendemain dimanche, il n'y eut pas de session. Thomas passa la journée à prier et à conférer avec quelques amis sur les événements qui venaient de se produire et sur la conduite qu'il devait tenir dans la suite. Pendant la nuit du dimanche au lundi, il fut pris d'une crise violente d'un mal de reins dont il souffrait depuis quelque temps. La douleur et le frisson l'empêchèrent de se lever. A cette nouvelle, le roi crut à une feinte de l'archevêque qui craignait, disait-il, d'affronter ses juges et d'entendre la condamnation qu'il n'avait que trop méritée. Il envoya deux de ses gentilshommes s'assurer du véritable état du malade : « Vous le voyez, leur dit Thomas, il m'est impossible de me rendre aujourd'hui au château; mais j'irai demain coûte que coûte et fallût-il m'y faire porter en litière ».

Le mardi 13 octobre, il put, non sans peine, quitter le lit, et monta, de grand matin, à l'autel. Sur le conseil d'un vieux et vénérable moine du couvent de Saint-André où il avait pris son logement, il dit la messe votive de saint Étienne. L'introït de cette messe était bien de circonstance, car on y lisait cette parole du Psalmiste : « Les princes se sont assis en conseil pour délibérer contre moi[1] ». Après sa messe où il avait demandé avec ferveur, par l'intercession du premier des martyrs, la force et le courage qui soutiennent et qui font vaincre dans les combats du Seigneur, il monta à cheval, revêtu du rochet et de l'étole, tenant, de la main droite, sa grande croix primatiale, et, de la gauche, les rênes de sa monture. Bientôt une foule énorme s'amassa dans les rues, et lui fit cortège, en l'acclamant, jusqu'au palais du roi. Dans ses luttes contre Henri II, Becket avait toujours eu pour lui les sympathies du peuple. Le peuple, alors pressuré, méprisé par les princes et les seigneurs, ne trouvait secours et protection qu'auprès des prêtres. Des prêtres seuls aussi, il pouvait recevoir cet aliment de l'âme, si nécessaire, comme on l'a dit excellemment, « à la nature morale de l'homme, à ce besoin de penser, de savoir, d'espérer et de croire, besoin invincible qui surmonte tous les obstacles et survit à tous les malheurs[2] ». Aussi les petits, les pauvres, les gens sans naissance et sans fortune, tous ceux, et ils étaient nombreux, qui ne tenaient aucune place dans la hiérarchie féodale,

1. *Sederunt principes, et adversum me loquebantur*, psalm. 118, v. 23.

2. Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, t. I, Préface.

toutes les fois qu'un conflit s'élevait entre les deux pouvoirs, étaient disposés à prendre parti pour l'Église. On l'avait vu déjà en Angleterre, au siècle précédent, lorsque saint Anselme était aux prises avec Guillaume le Roux. Un jour, au plus fort de la lutte, « un soldat sortit de la foule et, fléchissant le genou devant l'archevêque, il lui dit : « Notre Seigneur et notre père, nous, tes enfants, te supplions par ma voix de ne pas laisser troubler ton cœur. Songe au bienheureux Job, vainqueur sur son fumier du diable qui, dans le paradis, avait triomphé d'Adam ». En l'entendant, « nous nous réjouîmes tous, écrit un des témoins de la scène, un des familiers du prélat, et nous reprîmes courage, mettant notre confiance dans ce mot de l'Écriture : « La voix du peuple est la voix de Dieu[1] ». N'est-ce pas aussi cette voix qui frappait les oreilles de Thomas Becket, quand il se rendait, le 13 octobre 1164, du monastère de Saint-André au château royal de Northampton?

Il ne devait pas tarder, hélas! à en entendre une autre, celle des barons vendus au roi et celle, il faut le dire, de ces prélats de cour, trop enclins à exagérer les droits de César aux dépens de ceux de Dieu. Leur émoi fut grand, lorsqu'ils le virent entrer avec ses insignes épiscopaux, sa croix d'argent toujours à la main. Ils essayèrent de la lui arracher; mais lui, la retenant fortement : « Il faut que je la porte moi-même, dit-il, c'est ma sauvegarde, et elle fait voir sous quel prince je combats ». Elle faisait voir aussi qu'il entendait se présenter devant le roi et sa cour, non en accusé, mais en

1. Rémusat, *Saint Anselme*, p. 203.

pasteur et en père. On fit alors le vide autour de lui, et tous, évêques et seigneurs laïques, allèrent rejoindre le roi qui, à son approche, s'était retiré à l'étage supérieur du château. Thomas resta seul avec ses clercs dans une vaste pièce qui précédait la salle où s'était réuni le Parlement. Il s'assit, calme et silencieux, sur un banc, tandis que la plus vive agitation régnait dans la chambre où le roi tenait conseil.

Henri, ne se possédant plus, invectivait tantôt contre l'insolence de Becket, venu, disait-il, pour lui faire affront dans son propre palais, tantôt contre l'ingratitude et la pusillanimité de ses favoris qui n'avaient pas encore su le venger du traître. Telle fut la violence de ses paroles, que ceux-là mêmes qui avaient le plus contribué à exciter cet orage, s'épouvantèrent des suites qu'il pourrait avoir, et qu'on vit Roger de Pont-l'Évêque quitter la salle du Conseil, traverser précipitamment celle où se tenait Thomas, et s'écrier en s'adressant à ses clercs : « Sortons d'ici, pour n'être pas témoins de l'effusion du sang, et ne pas devenir complices des mauvais traitements qu'on veut faire subir au seigneur archevêque de Cantorbéry ».

D'autres l'avaient suivi, mais s'arrêtèrent auprès de Thomas, pour essayer de le fléchir. Barthélemy, évêque d'Exeter, se jeta à ses pieds, le conjurant d'avoir pitié de lui-même et de tout l'ordre épiscopal; car le roi avait menacé de la mort quiconque oserait prendre sa défense. « Fuis donc, lui répondit le Primat, tu ne peux comprendre les choses de Dieu. »

Cependant, le roi et ses conseillers étaient tombés d'accord sur la sentence à rendre. Il n'était

que trop visible que Henri avait soif du sang de son ennemi. Les évêques s'effrayèrent à juste titre : « Sire, lui dirent-ils, notre dévouement à votre couronne nous oblige à déclarer qu'une condamnation capitale vous serait funeste, à vous et à votre royaume. » Il fut donc décidé que Thomas serait jeté en prison, pour n'en sortir que lorsqu'il aurait restitué toutes les sommes dont on le prétendait redevable envers le trésor royal. C'était, à le bien prendre, la réclusion perpétuelle. Restait à notifier ce jugement. La plupart des seigneurs descendirent alors dans la salle du rez-de-chaussée, ayant à leur tête deux barons du plus haut parage, Robert de Leicester et Renaud de Cornouailles. Robert avait mission de prendre la parole; mais à peine eut-il prononcé les premiers mots : « Oyez, Seigneur, le jugement rendu contre vous..., » l'archevêque, resté assis, l'interrompit : « Comte, mon fils, écoutez-moi plutôt. Comme l'âme l'emporte sur le corps en dignité et en valeur, ainsi devez-vous obéir à Dieu plutôt qu'au prince temporel. D'ailleurs, est-ce qu'un fils peut juger et condamner son père? Je récuse donc votre jugement et celui du roi; après Dieu, le pape est mon seul juge : je me place, moi et mon Église, sous sa protection, et, vous citant par-devant lui, je me retire de cette Cour ». Puis, se levant, il s'éloigna à pas lents, se frayant un passage à travers les rangs pressés des seigneurs qui, interdits, n'osèrent s'opposer à sa retraite. Quelques-uns seulement murmuraient contre lui. En traversant une cour, il heurta du pied un monceau de bois : la croix archiépiscopale vacilla dans ses mains et lui-même faillit tomber à la renverse. Les valets et les soldats le huèrent et ramas-

sèrent de la paille et des ordures pour les lui jeter. L'un d'eux alla jusqu'à l'appeler traître et parjure. Sous sa robe d'évêque, Thomas portait encore un cœur de chevalier, qui se réveilla soudain au choc de l'outrage : « Si mon ordre sacré ne me l'interdisait, s'écria-t-il, en se tournant vers l'insulteur, je saurais répondre par les armes aux insolences de ce lâche ».

Il parvint enfin à la porte du château. Sitôt qu'il parut sur le seuil, une immense et joyeuse clameur s'éleva du milieu de la foule qui l'attendait au dehors avec anxiété et qui, ayant ouï parler des menaces proférées contre lui, commençait à craindre de ne pas le revoir vivant. Ce fut alors, autour de lui, le même empressement, le même enthousiasme que, le matin, lorsque ces pauvres gens l'accompagnaient à sa sortie du couvent de Saint-André. Ils l'y reconduisirent, louant Dieu de l'avoir conservé, lui demandant sa bénédiction, beaucoup versant des larmes et ne s'en cachant pas. Il avait grand'peine à diriger et à faire avancer son cheval au milieu de cette mer humaine. « Voyez, disait-il à ses clercs, voyez quelle glorieuse procession nous escorte du tribunal au monastère! Ce sont les pauvres du Christ qui prennent part à mes malheurs; laissez-les venir, nous les ferons manger avec nous. » En effet, on leur ouvrit les portes de Saint-André et on leur servit un grand repas, sur le désir de l'archevêque. Lui-même se mit à table avec les moines et quelques-uns de ses clercs. « Voilà une journée bien triste, dit l'un de ceux-ci. — Oui, reprit Thomas, mais le dernier jour sera bien plus triste encore. » Et après quelques instants de silence, il ajouta ces paroles qu'on a

rapprochées du discours de Jésus après la Cène : « Demeurez dans le silence et dans la paix ; que de vos lèvres ne s'échappe aucune parole amère. Si quelqu'un dit du mal de vous, ne lui répondez point. La meilleure part est pour celui qui souffre ainsi, et la plus mauvaise pour qui profère des discours offensants. Que nous importent les propos des méchants, si nous avons conscience de ne point mériter leurs attaques ? » Quand il eut fini de parler, on reprit la lecture quotidienne dans l'ouvrage commencé, qui était l'Histoire tripartite[1] de l'Église. On en était au récit de la persécution qui eut lieu sous le Pape Libère. Dans le texte se trouvait citée cette parole de l'Évangile : « Quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre ». A ces mots, les regards de Thomas se rencontrèrent avec ceux de Herbert de Bosham, ce jeune clerc que nous avons vu aux côtés de l'Archevêque, le jour de son sacre. Une même pensée venait de traverser leur esprit, et Herbert devina aussitôt les projets de son maître. Le repas terminé, Thomas se rendit à l'église, et demanda qu'on dressât sa couchette dans le chœur, derrière le maître-autel. On ne fut pas trop surpris de cet ordre ; car, la semaine précédente, il avait passé toute une nuit devant le Saint-Sacrement, à veiller et à prier avec les moines. Ceux-ci s'offrirent à lui tenir compagnie, cette fois encore. Mais, il ne voulut garder auprès de lui que Herbert, deux frères convers de l'Ordre des Chanoines réguliers de Sempringham, l'un du nom de Scailman et de race anglaise,

1. Ainsi appelée parce qu'elle comprend les trois histoires de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, réunies en un seul corps d'ouvrage.

l'autre français d'origine et appelé Robert de Cave, et enfin Roger de Brai, le plus dévoué de ses domestiques et son homme de confiance. Quand ils furent seuls, il leur exposa le plan qu'il avait conçu et que, depuis quelques heures, il mûrissait dans son esprit. Herbert allait se rendre à franc étrier à Cantorbéry, où il ramasserait le plus d'argent qu'il pourrait et d'où il gagnerait par la voie la plus directe et la plus prompte la ville de Saint-Omer pour y attendre l'Archevêque. Quant à lui, il devait avec ses trois autres confidents, se diriger à petites journées et par des chemins détournés, afin de mieux dérouter les poursuites de l'ennemi, vers un point solitaire du rivage où, sous un nom et sous un habit d'emprunt, il s'embarquerait pour la France.

La Providence permit que ce plan pût s'exécuter sans encombre. A l'heure choisie pour le départ, un violent orage survint, qui le favorisa en rendant la nuit plus noire et les chemins plus déserts. Ce n'est qu'au bout d'une vingtaine de jours que Thomas atteignit les bords de la mer. Comme il l'avait prévu, à la première nouvelle de sa fuite, le roi les avait fait garder avec le plus grand soin; mais la surveillance s'y était peu à peu relâchée, et on le cherchait d'un autre côté, quand il se présenta pour passer le détroit. Il n'avait guère voyagé que de nuit, se cachant durant le jour, dans des lieux inhabités ou chez des hôtes dont le dévouement et la discrétion étaient à toute épreuve. Un soir que, retiré dans un Ermitage perdu au milieu d'un îlot solitaire, il s'asseyait à une table rustique devant un maigre potage aux herbes qui composait tout son repas, Robert de Cave, songeant tout à

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

coup aux splendeurs passées du lord chancelier et du Primat d'Angleterre, ne put maîtriser son émotion et sortit pour aller au dehors pleurer sans contrainte. Son dernier asile fut le très pauvre presbytère d'une petite paroisse du comté de Kent, tout près du port de Sandwich. Il y passa plusieurs jours, se tenant constamment renfermé dans sa chambre ; car, il se trouvait dans son diocèse et aurait pu être facilement reconnu. Sa chambre avait une fenêtre qui ouvrait sur l'intérieur de l'église et d'où il entendait, tous les matins, la Messe et donna, à plusieurs reprises, sa bénédiction à ceux de ses diocésains qui venaient assister aux offices et ne se doutaient pas de sa présence.

Enfin, le lundi 2 novembre, avant l'aurore, Thomas Becket, revêtu de la tunique de grosse laine grise des convers de Sempringham et se faisant appeler « frère Christian », se rendit au rivage et monta, lui sixième, sur un petit bateau où ses compagnons de voyage et deux prêtres courageux, qui s'étaient offerts à servir de pilote et de rameur, avaient déjà pris place. La traversée fut longue et difficile, car la mer était mauvaise. Ce n'est que dans la soirée, un peu avant le coucher du soleil, que les passagers prirent terre sur les plages du Boulonnais, à une lieue environ de Gravelines.

Une nouvelle et sombre période commençait dans la vie de notre héros. Au sortir des tristes assemblées de Westminster, de Clarendon, de Northampton, ces trois premières étapes de sa voie douloureuse, il faisait un pas de plus sur cette pente fatale, si éloquemment décrite par Bossuet, lorsqu'au début de son Panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry, après avoir dit que « les mys-

tères de Jésus-Christ sont une chute continuelle, et qu'il est allé toujours tombant, premièrement du ciel sur la terre, de son trône dans une crêche, puis, par plusieurs degrés, jusqu'à l'ignominie du supplice, jusqu'à l'obscurité du tombeau, jusqu'à la profondeur de l'enfer », il ajoute : « Ce que notre Chef a fait une fois en sa personne sacrée, tous les jours il l'accomplit dans ses membres, et le martyr que nous honorons nous en est un illustre exemple. Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, s'étant trouvé engagé pour les intérêts de l'Église dans de longs et fâcheux démêlés avec Henri II, roi d'Angleterre, on l'a vu tomber peu à peu de la faveur à la disgrâce, de la disgrâce au bannissement, du bannissement à une espèce de proscription, et enfin à une mort violente ».

CHAPITRE VI

L'EXIL. — DISPOSITIONS DU ROI DE FRANCE ET DU PAPE. — SAINT THOMAS A PONTIGNY ET A SENS. — ESSAIS DE RÉCONCILIATION. — ENTREVUE DE FRÉTEVAL. — RETOUR EN ANGLETERRE.

(1164-1170)

A Gravelines, il s'en fallait que l'archevêque fût en sûreté. Il se trouvait sur le territoire de Matthieu d'Alsace, Comte de Boulogne, son ennemi personnel et l'ami, le cousin de Henri II. Lorsqu'il était chancelier, Thomas avait fait l'opposition la plus vive au mariage scandaleux de ce prince avec Marie de Blois, fille du roi Étienne et abbesse de Romsay. L'animosité que, depuis lors, Matthieu nourrissait contre Thomas, les relations cordiales que, d'autre part, il avait toujours entretenues avec son cousin, ne le disposaient que trop à bien accueillir la prière qu'en ce moment même, celui-ci lui faisait porter par ses ambassadeurs.

En effet, Henri II n'avait pas été plus tôt instruit de la fuite de Thomas Becket, qu'il avait en toute hâte réuni son conseil. Il fut décidé qu'une ambassade serait immédiatement envoyée au roi de France et au Souverain Pontife. Plusieurs des plus hauts barons du royaume et des évêques les plus hostiles au Primat, entre autres, ceux de

Londres et d'York, la composaient, sous la conduite du comte d'Arundel. Ils devaient, dès leur arrivée sur le continent, s'aboucher avec les seigneurs des contrées par où l'on pouvait supposer que passerait le fugitif, et en obtenir qu'ils ne le laissassent pas demeurer en paix sur leurs terres, si on l'y découvrait, mais qu'ils le fissent arrêter pour le livrer aux mains du roi, son ennemi. Or, ils atterrirent, eux aussi, tout près de Gravelines, le même jour et presque à la même heure que Thomas et ses compagnons. Comme lui, ils avaient quitté, le matin, les côtes d'Angleterre ; ils s'étaient embarqués au port de Douvres, éloigné de cinq lieues seulement de celui de Sandwich. La mer leur fut moins clémente encore qu'à l'archevêque : croyant pour un moment le naufrage inévitable, Gilbert Foliot prêt à se jeter à la nage, se débarrassa précipitamment de son chaperon et de son manteau qui devinrent la proie des flots. Les ambassadeurs abordèrent cependant, à la nuit tombante, aux rivages du Boulonnais, et il est à croire qu'ils visitèrent, dès le lendemain, le comte Matthieu.

Tant qu'il était sur les domaines de ce seigneur, Thomas Becket courait donc les plus sérieux dangers. Le déguisement, le faux nom qu'il avait adoptés, ne le protégeaient que bien imparfaitement, et il ne tarda pas à en acquérir la preuve. A peine avait-il mis le pied sur la terre ferme, il aperçut un groupe de chasseurs : l'un d'eux portait un faucon sur le poing. Cédant machinalement à un reste de ses anciennes habitudes de jeunesse, Thomas s'approche et se met à considérer l'oiseau avec attention et en connaisseur. Surpris et in-

trigué, le chasseur à son tour observe curieusement le prétendu frère Christian, et on l'entend dire entre ses dents : « Si ce moine n'est pas l'archevêque de Contorbéry, il lui ressemble étonnamment. — Avez-vous jamais vu un archevêque en pareil équipage » ? reprit aussitôt le frère Scailman, dont la présence d'esprit sauva, pour cette fois, l'illustre exilé.

Mais, il n'était pas besoin de nouvelles imprudences de sa part pour le trahir encore : c'était assez de la distinction de ses manières, de sa haute taille et de ses nobles traits, bien connus dans les provinces septentrionales de la France, où il avait souvent paru, en grande pompe et avec tant d'éclat, alors qu'il était chancelier ou que, déjà évêque, il s'était rendu au Concile de Tours. Malgré tout son désir de sortir au plus vite des terres de Matthieu d'Alsace, force fut à Thomas de passer la nuit à Gravelines. Il s'arrêta dans un faubourg et alla frapper à la porte d'une chaumière, où son habit religieux le fit recevoir, lui et ses compagnons, avec un pieux empressement. Les deux bons frères convers et son serviteur lui-même, pour mieux donner le change à leurs hôtes, affectaient de le traiter en inférieur, et il avait eu soin de prendre la dernière place à table. En dépit de toutes ces précautions, il était difficile de ne pas deviner, sous l'humble froc de Frère Christian, à l'élégance de son langage, à l'aisance pleine de dignité qui respirait dans toute sa personne et jusque dans ses moindres gestes, un homme d'une éducation et d'une condition supérieures. Il n'y avait pas jusqu'à la liberté familière avec laquelle, sans que ses commensaux en parussent tant soit peu choqués,

il prenait les meilleurs morceaux sur la table pour les donner en souriant aux enfants de son hôte, qui ne contribuât à éveiller les soupçons de ce dernier. Il ne peut se défendre de les communiquer à voix basse à sa femme, qui n'a pas de peine à les partager. Voulant alors faire honneur à un visiteur de si grande qualité, la femme ouvre son buffet, elle en retire ce qu'il renfermait de meilleur : des pommes, des noix, du fromage, et met le tout devant le noble étranger, qui aurait mieux aimé n'être pas l'objet d'attentions si particulières. De son côté, le mari s'assied aux pieds de Thomas, et sans autre préambule : « Dieu m'a fait une grande grâce, dit-il, en vous amenant dans ma chaumière. — Vraiment! Pour qui me prenez-vous donc? Ne suis-je pas, comme vous le voyez bien, un pauvre frère convers; ne m'appelle-t-on pas le frère Christian? — Soit! mais, qu'on vous appelle comme on voudra, pour moi, vous êtes un grand personnage, vous êtes l'archevêque de Cantorbéry. »

Il était trop évident que le bon paysan n'avait aucune arrière-pensée malveillante. Thomas ne voulut pas entreprendre de le détromper; mais le lendemain, avant l'aube, ayant remercié de son mieux les charitables maîtres du pauvre logis qui avait abrité sa première nuit d'exil, il s'éloigna le plus tôt qu'il put et prit le chemin de Saint-Omer, où il avait donné rendez-vous à Herbert de Bosham.

A Saint-Omer, il ne devait plus être sur le territoire de Matthieu de Boulogne, mais sur celui de Philippe, comte de Flandre. Ce prince n'était pas son ennemi; même, l'année d'auparavant, rece-

vant Jean de Salisbury, banni d'Angleterre, il l'avait longuement interrogé sur les démêlés de Thomas et de Henri II, et, paraissant prendre parti pour l'archevêque, avait promis de lui prêter, en cas de besoin, aide et protection[1]. Toutefois, Philippe était le frère de Matthieu ; de plus, tandis que Becket s'acheminait vers Saint-Omer, les ambassadeurs du roi d'Angleterre le devançaient dans cette ville, voyaient le comte de Flandre et faisaient tous leurs efforts pour le mettre dans les intérêts de leur maître. N'y avaient-ils pas réussi?

Les envoyés de Henri venaient de quitter Saint-Omer quand Thomas y arriva. Malgré l'hospitalité princière qu'il y reçut dans la célèbre abbaye de Saint-Bertin, malgré les instances de l'abbé et des moines, justement fiers de posséder un tel hôte, il ne trouva pas à propos de prolonger son séjour sous leur toit, sans avoir pris ses sûretés du côté du comte de Flandre. Il le fit pressentir sur ses dispositions à son égard. Sa réponse ambiguë parut menaçante, et l'archevêque comprit qu'il devait aller sans retard chercher une sécurité plus grande dans les États du roi de France. Il partit donc presque aussitôt pour Soissons.

De Saint-Omer, il avait envoyé Herbert de Bosham à Compiègne, où Louis-le-Jeune résidait alors. Herbert avait pour mission de s'assurer des sentiments de ce prince et de lui demander s'il voudrait recevoir Thomas en audience et le souffrir dans son royaume. Au moment où l'envoyé de l'archevêque de Contorbéry entrait dans le palais de Compiègne, ceux du roi d'Angleterre en sor-

1. Salisb., ép. 134, éd. Giles, t. I, p. 187.

taient. Ils avaient remis à Louis VII une lettre de leur maître, où il était dit que Thomas « ci-devant Archevêque de Contorbéry » s'était enfui d'Angleterre « comme un traître et à mauvaise intention », et qu'il méritait que le roi de France le chassât de ses États. Un pareil langage ne pouvait manquer de causer une véritable indignation à un prince qui tenait à honneur de se conduire et de s'exprimer toujours en fils respectueux et dévoué de l'Église. A ces mots : « ci-devant archevêque », Louis se récria : « Qui donc l'a déposé? dit-il aux députés anglais. Certes, je suis roi en France comme votre maître en Angleterre. Pourtant, je ne me crois pas le droit de déposer le dernier clerc de mon royaume. » Le comte d'Arundel n'ayant pas craint de rappeler que l'ancien chancelier avait fait beaucoup de mal à la France, soit comme diplomate, soit comme chef de l'armée anglaise : « Il n'a fait que son devoir, interrompit Louis, en servant bien son roi. S'il eût été mon sujet, il se fût comporté de même à mon égard. Sa conduite méritait une autre récompense ». Et sur ces paroles, il congédia les ambassadeurs, fort déconcertés de leur échec.

Un tout autre accueil attendait Herbert de Bosham. Membre de la famille épiscopale de Thomas Becket, se présentant en son nom et de sa part, il ne pouvait pas ne pas être bien venu chez Louis-le-Jeune. Nous venons de voir en quelle estime ce prince tenait l'archevêque persécuté; déjà, l'année précédente, il s'était ouvertement déclaré en sa faveur, lorsque Jean de Salisbury, exilé d'Angleterre, cherchait en France un abri pour lui-même et un appui pour son maître. Le roi, qui le reçut à Laon, lui avait prodigué les témoi-

gnages de sa sympathie et promis de ne jamais abandonner la cause de Thomas qu'il aimait, disait-il, à l'égal d'un frère[1]. Sitôt qu'il fut informé de la présence de Herbert, il voulut qu'on l'introduisît immédiatement auprès de lui. Il lui donna le baiser de paix, puis avec un aimable abandon et la plus gracieuse familiarité, lui raconta ce qui venait de se passer avec les ambassadeurs anglais. Il dit ensuite que, non seulement il garantissait dans ses États paix et sûreté à l'archevêque de Cantorbéry, mais qu'il entendait le défrayer de tout et le mettre à même de tenir dignement son rang, en quelque lieu du royaume qu'il lui plût de se fixer. Il ajouta enfin qu' « un des plus beaux fleurons de la couronne de France était que les exilés, les ecclésiastiques surtout, trouvassent dans ses domaines sécurité et protection contre leurs persécuteurs ».

Le roi ne s'en tint pas à ces paroles et à ces promesses. Sans attendre la visite de l'archevêque, il se rendit en toute hâte à Soissons et, à peine arrivé, de peur de se laisser prévenir par Thomas, alla le trouver dans sa demeure et lui porter lui-même les assurances de son dévouement et ses offres de services. Il passa quelques jours à Soissons, tout occupé de choisir les officiers et les gentilshommes de sa cour, qui devaient composer la nouvelle maison du Primat et, tout d'abord, l'accompagner et lui faire escorte jusqu'à Sens, où il avait hâte de se rendre pour plaider sa cause en personne devant le Souverain Pontife.

Il avait été déjà précédé dans cette ville par les ambassadeurs anglais. Ceux-ci ne réussirent guère

1. Salisb., ép. 145, t. I, p. 230.

mieux auprès du Pape qu'auprès du roi de France. Ce n'est pas cependant que, par leurs flatteries et leurs promesses, par leurs présents surtout qu'ils avaient ordre de ne pas ménager, ils ne se fussent fait des partisans jusque dans les rangs du Sacré-Collège. Mais leur cause était trop mauvaise, et ils surent la rendre pire encore par la manière dont ils la défendirent. Le premier de leurs orateurs, qui se fit entendre devant les cardinaux réunis en consistoire sous la présidence du Pape, fut l'évêque de Londres, Gilbert Foliot. Son discours ne fut qu'un tissu d'âpres et lourdes invectives contre Thomas Becket. Il s'emporta jusqu'à dire que l'archevêque avait pris la fuite sans motif, justifiant l'oracle sacré : « L'impie s'enfuit alors que personne ne songe à le poursuivre[1]. — Doucement, interrompit le Pape, doucement, je vous en prie. — Vous demandez que je l'épargne ! Saint-Père, osa répondre l'évêque de Londres. — Lui, non, repartit le Souverain Pontife, mais vous-même, mon frère ». Cette sanglante réplique fit perdre toute son assurance à Gilbert, qui balbutia quelques mots, et se tut. Hilaire de Chichester lui succéda et ne fut pas plus heureux. Il crut devoir user de menaces, et fit comprendre à Alexandre que, s'il ne cédait au roi d'Angleterre, celui-ci embrasserait le parti du schisme et se déclarerait pour l'antipape. La fâcheuse et trop visible impression produite sur les cardinaux par un tel langage, ne put échapper à Hilaire ; il se troubla, perdit le fil de ses idées, oublia même sa syntaxe, si bien que les solécismes succédèrent aux barbarismes sur ses lèvres[2], à la bruyante

1. Prov. XXVIII, 1.

2. A deux reprises, il dit *oportuebat* au lieu de *oportebat*,

hilarité de l'auditoire, à la confusion de l'orateur qui resta court et ne put achever sa harangue. Alors, l'archevêque d'York et l'évêque d'Exeter demandèrent à leur tour la parole, dans l'espoir d'effacer le lamentable effet des discours précédents; mais, ils ne firent que l'aggraver, en renchérissant sur les maladroites violences de leurs deux devanciers. Il fallut en venir à une conclusion pratique. Les Anglais demandaient que Thomas reçût l'ordre de retourner en Angleterre et que le Pape y envoyât un légat avec pleins pouvoirs pour tout examiner et décider sur place, de concert avec le roi Henri. C'eût été, comme on l'a très bien dit, « envoyer l'archevêque en prison combattre contre son geôlier »[1], c'eût été aussi pour le Souverain Pontife, abdiquer une prérogative essentielle du Saint-Siège, en se dessaisissant du droit d'évoquer à son tribunal et de juger en dernier ressort une cause qui intéressait au premier chef l'honneur et l'indépendance de l'Église. Les Anglais essuyèrent un refus formel.

Ils prirent alors le parti de quitter sur-le-champ Sens et la France. Ils n'étaient pas encore très éloignés de la ville et longeaient la rive gauche de l'Yonne, lorsqu'ils aperçurent de l'autre côté du fleuve, une troupe nombreuse de cavaliers, venant en sens contraire sur la rive droite. C'étaient les gentilshommes et les officiers de la Cour du roi de France qui, au nombre de près de trois cents, faisaient cortège à Thomas Becket se rendant auprès

ce qui fit dire à un de ses auditeurs : *Male tandem venisti ad portum*. Alain de Tewkesbury, ap. Migne, tom. cit., col. 219.

1. Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. 71e, n° 12.

du Pape. Les envoyés anglais qui prévoyaient déjà l'accueil qu'Alexandre ménageait à l'archevêque, purent deviner alors celui qu'il avait reçu de Louis-le-Jeune.

De son côté, Thomas ne devait pas tarder à être édifié sur les dispositions du Saint-Père à son égard. Herbert de Bosham se trouvait déjà depuis quelques jours à Sens, où il était venu directement de Compiègne. Il avait assisté au Consistoire qui avait si mal tourné pour les Anglais, et put en rendre compte à l'archevêque. Il avait été lui-même reçu en audience privée par Alexandre qui l'avait accueilli en lui disant : « Votre maître, quoique vivant encore, est déjà martyr ». Ces nouvelles durent inspirer confiance au saint Primat, à son arrivée dans la ville qui donnait alors asile à la cour pontificale, et cette confiance ne fut pas trompée par l'événement.

Dans un second consistoire qu'il tint pour entendre l'archevêque, Alexandre lui donna la place d'honneur, à sa droite, et, au récit que, sur sa demande, le noble exilé fit de ses souffrances depuis sa sortie de Northanpton, parut, disent les contemporains, ému jusqu'aux larmes. Puis, Thomas ayant donné lecture de ces fameux articles de Clarendon, dont tout le monde parlait et dont personne, ou peu s'en faut, ne connaissait exactement la teneur, il n'y eut qu'une voix, dans le Sacré-Collège pour les déclarer inacceptables, et le Souverain Pontife les réprouva solennellement.

Mais, Thomas Becket n'était pas venu seulement à Sens pour appeler sur ses propres malheurs la pitié du Pape et des cardinaux ou pour provoquer la condamnation solennelle des prétendues cou-

tumes d'Angleterre. L'absolution pontificale, au lendemain de l'assemblée de Clarendon, n'avait pas entièrement réussi à calmer les remords que lui avait inspirés un moment d'involontaire erreur ou de faiblesse, ni à lui rendre la paix de la conscience. Surtout, il conservait tous ses scrupules au sujet de sa promotion à l'épiscopat et continuait à se regarder comme un intrus sur le siège de saint Anselme et de saint Augustin, et comme étant entré dans la bergerie, non par la porte de l'élection divine, mais par l'effet du choix arbitraire et intéressé du souverain. Se jetant donc aux pieds d'Alexandre, il le supplia d'accepter sa démission d'archevêque de Cantorbéry et de Primat d'Angleterre, et lui remit son anneau pastoral, lui demandant de le donner à un plus digne. Nous avons dit que plusieurs cardinaux, trop sensibles à la munificence des ambassadeurs de Henri II, n'avaient pas fermé l'oreille à leurs sollicitations. Désireux de signaler leur zèle pour le prince dont ils avaient accepté les bienfaits, ils s'empressèrent d'émettre l'avis que Thomas, en résignant sa dignité, avait lui-même ouvert la voie qui pouvait le plus facilement conduire au rétablissement de la paix et qu'on ne devait pas hésiter à y entrer. Alexandre ne répondit pas, et voulut prendre le temps de la réflexion. Au bout de trois jours, après avoir beaucoup consulté et prié, il déclara qu'il préférait l'honneur à l'intérêt et n'abandonnerait pas un homme qui, pour le Saint-Siège et pour l'Église, avait sacrifié ses biens, son repos, et exposé jusqu'à sa vie. Il fit venir alors Thomas et lui rendit son anneau, en lui disant qu'il le remettait en possession de son archevêché, et lui en donnait une

nouvelle investiture qui effaçait et devait lui faire oublier ce que la première aurait pu avoir de défectueux et d'irrégulier.

Thomas Becket n'avait plus qu'à choisir le lieu de son séjour en France ; car il n'était que trop évident qu'il ne pourrait de longtemps reprendre le chemin de son diocèse. On lui avait parlé de l'abbaye cistercienne de Pontigny, située à douze lieues de Sens, dans une vallée solitaire, entourée d'une ceinture de bois. On lui avait vanté la régularité, la piété, l'esprit hospitalier des moines. Justement, l'abbé du monastère, Guichard, religieux de grande vertu et de grand mérite, qui allait bientôt devenir archevêque de Lyon, se trouvait à Sens. Dès qu'on lui fit part du désir de Thomas Becket, il montra la joie la plus vive et dit qu'il tiendrait à grand honneur, lui et tous ses moines, de recevoir un hôte si illustre. Quelques jours plus tard, Thomas était installé à Pontigny. Il ne voulut se distinguer des simples religieux que par une plus grande fidélité à toutes les observances du cloître, par une vie plus pauvre et plus mortifiée. Il désira même porter leur costume, et revêtit un froc de Cistercien, que, sur sa demande, le Pape Alexandre lui avait envoyé après l'avoir lui-même bénit.

Si éloignée du monde que fût la retraite qu'il s'était choisie, Thomas n'y vécut pas longtemps en paix et à l'abri des traits de son implacable ennemi. Lorsqu'il avait appris le double échec de ses ambassadeurs auprès du roi de France et du Souverain Pontife, Henri II avait été pris d'un de ces accès de colère furieuse, qui le mettaient hors de lui et le portaient aux pires extrémités. Il voulut d'abord se venger sur l'archevêque, et décréta

la confiscation de ses biens et le bannissement de tous ses parents en ligne ascendante et descendante, ainsi que de tous ceux de ses serviteurs et de ses amis qui lui étaient restés fidèles. Tous, sans distinction de rang, d'âge, de sexe, vieillards, femmes enceintes et petits enfants, furent brutalement jetés hors du royaume, après avoir été, eux aussi, dépouillés de tout ce qu'ils possédaient. Ce n'est pas tout : par un raffinement de cruauté, dont l'histoire, croyons-nous, n'offre aucun autre exemple, il fallut que tous ceux qui avaient atteint l'âge de raison, jurassent, sur les saints Évangiles, qu'aussitôt en France, ils se rendraient à Pontigny, pour se faire voir à Thomas, et « le saluer de leur misère et de leurs haillons[1] ». Beaucoup périrent en route, de froid, de privations, de maladies; plusieurs furent relevés par le Pape du serment qu'ils n'avaient prêté que par contrainte; mais le plus grand nombre vint à Pontigny. L'archevêque dut endurer le spectacle de cette longue et lugubre procession de proscrits dont les plaintes semblaient l'accuser de leur malheur et qui, pour la plupart, lui étaient unis par les liens d'une proche parenté ou d'une étroite amitié. Ce qui ajoutait encore à sa peine, c'est qu'il était dans l'impuissance de leur venir par lui-même en aide; et il n'eut d'autre ressource que de les recommander à la charité de ses protecteurs de France ou d'Italie, laquelle d'ailleurs, en cette circonstance comme durant tout le cours de son exil, ne lui fit pas défaut.

Mais, il ne suffisait pas à Henri II de frapper de nouveau, et bien cruellement, le saint archevêque.

1. Michelet, *Histoire de France*, ch. v.

Il cherchait l'occasion de s'attaquer aussi au Pape Alexandre. Elle ne tarda pas à lui être offerte. Vers la fin du mois de mai 1165, pendant les fêtes de la Pentecôte, un conciliabule se tenait à Würzbourg, sous l'inspiration de Frédéric Barberousse, qui l'avait convoqué. Il s'agissait de faire reconnaître un nouvel antipape. Octavien était mort au mois d'avril de l'année précédente. L'un des cardinaux qui l'avaient élu et qui lui étaient demeurés fidèles, Gui de Crême, eut le triste honneur d'être choisi pour lui succéder, et prit le nom de Pascal III. Invité à se faire représenter à cette assemblée schismatique, le roi d'Angleterre y envoya Jean d'Oxford, son âme damnée, doyen intrus de la cathédrale de Salisbury, l'un des ennemis les plus acharnés de Thomas Becket. Au nom de son maître, Jean promit obéissance à Pascal, lui faisant entrevoir, toujours de la part du roi, la prochaine adhésion de plus de cinquante évêques. Henri Plantagenet devait en venir là. Il y a, dans les choses, une secrète et insurmontable logique, à laquelle il dut obéir, en dépit de l'incohérence apparente et plus ou moins calculée de sa conduite. Du jour où il rompit avec Thomas Becket, il ne cessa de s'acheminer, peut-être à son insu et malgré lui, vers une rupture avec le Pape. Comme l'a très bien dit Frédéric Ozanam[1], « en la personne de Henri, l'esprit de tyrannie s'était élevé par degrés à sa plus haute puissance. Il avait pensé d'abord tirer vengeance d'un homme obscur, d'un simple chanoine. Celui-ci s'était réfugié sous la protection d'une loi, Henri avait demandé l'abrogation de la

1. *Deux chanceliers d'Angleterre*, p. 154 et sq.

loi. On lui avait répondu en lui montrant qu'elle tenait au système entier de la législation ecclésiastique d'Angleterre : il s'en était pris à cette législation. L'archevêque de Cantorbéry avait embrassé la défense des institutions de son Église : Henri avait tourné contre lui tous ses coups. Il ne tardera pas à s'apercevoir que l'archevêque de Cantorbéry a derrière lui l'Église universelle : alors il attaquera l'Église universelle elle-même ; il tentera de renverser l'éternel édifice, parce qu'une humble pierre a blessé quelque peu son pied royal ».

Il est vrai que la rupture resta, pour le moment, à l'état de tentative et de projet : il faudra encore quatre siècles pour qu'elle soit consommée. Il est vrai aussi que le roi nia qu'il eût jamais songé à se détacher ni à détacher son royaume de la communion d'Alexandre, et que Jean d'Oxford lui-même protesta que sa démarche à Würzbourg n'avait jamais eu le moindre caractère schismatique. Mais nous savons déjà quel fond il convient de faire sur la parole de Henri II : nous aurions encore quelques illusions à cet égard, qu'il suffirait pour les perdre de relire ces lignes que, peu de semaines avant le conciliabule, il adressait à l'empereur : « Il y a longtemps que je cherchais une occasion de me séparer du Pape Alexandre et de ses perfides cardinaux qui soutiennent contre moi le traître Thomas, ci-devant archevêque de Cantorbéry ». Quant à Jean d'Oxford, il surpassait encore, s'il est possible, son royal maître par l'effronterie de sa mauvaise foi et le cynisme de ses mensonges. A la cour peu scrupuleuse de Henri Plantagenet, il semble avoir eu la spécialité du parjure. Souvent on l'avait

entendu, à un jour de distance et parfois le même jour, soutenir le pour et le contre et les appuyer l'un et l'autre des serments les plus solennels, si bien qu'on l'avait ironiquement surnommé « Jean le Jureur ». La vérité, c'est qu'il ne tint pas à Henri ni à ses complices que, dès 1165, l'Angleterre ne se précipitât dans le schisme, au bord duquel il l'avait très délibérément amenée. S'il recula, c'est qu'il eut peur de n'être pas suivi par le clergé et l'épiscopat anglais : il s'aperçut au dernier moment qu'il avait trop présumé de leur docilité. Il aurait dû cependant les mieux connaître; car, à la veille même de l'assemblée de Würzbourg, ils avaient assez clairement manifesté leurs véritables sentiments. L'archevêque de Cologne, l'un des principaux fauteurs du schisme, était venu à Londres pour négocier, au nom de Barberousse, le mariage d'une fille de Henri avec le duc de Saxe. Les évêques anglais n'osèrent pas interdire l'entrée de leurs églises à l'archevêque de Cologne et aux prêtres de sa suite; mais ils eurent soin de faire démolir, aussitôt après le départ des schismatiques, les autels où ceux-ci avaient dit la Messe. Si Henri recula, c'est encore, ne craignons pas de l'affirmer, qu'il eut peur de Thomas Becket et des foudres qu'il tenait dans sa main. Comme l'a dit un contemporain bien placé pour voir et pour entendre, Herbert de Bosham, « on comprenait, à considérer l'illustre et saint proscrit, le peu que valent les trésors et la puissance du monde en regard d'un homme qui possède le bon droit et le courage, n'eût-il pas un seul écu vaillant. » Jamais l'autorité, le prestige de Thomas n'avaient été plus grands; jamais, on peut aussi l'ajouter, il n'avait porté plus

d'ardeur, plus de hardiesse dans la défense de la cause qui se personnifiait en lui.

On serait tenté de croire qu'à cette époque de sa vie, son caractère subit quelque changement. Des deux traits que nous y avons constatés, la douceur et la fermeté, il semble que le second prit peu à peu le dessus, au point de paraître parfois effacer presque le premier. Les circonstances du reste y prêtaient. Outre que l'ennemi s'enhardissait toujours davantage et ne connaissait plus guère de bornes dans ses attentats contre l'Église, le soin de la défendre incombait de plus en plus à Thomas Becket, et sa responsabilité s'était, dans ces derniers temps, singulièrement accrue. Alexandre III venait de quitter Sens et de regagner l'Italie. Depuis près d'un an, les Romains désiraient ardemment son retour que la mort d'Octavien semblait rendre possible. Les défaites multipliées et sanglantes que la ligue des cités lombardes infligea, vers le même temps, à l'Empereur Barberousse, une peste meurtrière qui décima son armée à Rome et dans les environs, vinrent encore au secours de la cause d'Alexandre et achevèrent de lui rouvrir l'accès de la Ville Éternelle. Il y rentra en triomphe, dans l'été de 1165, peu de temps après l'assemblée de Würzbourg. Dès lors, Thomas Becket restait seul en France, aux prises avec son redoutable adversaire et tous ses partisans. Portant, pour ainsi dire, tout le poids des intérêts de l'Église, il sentit le besoin d'user avec vigueur des armes que le titre de légat du Saint-Siège, dont Alexandre l'avait investi à son départ, mettait entre ses mains.

Dans le courant de l'année qui suivit le conci-

liabule de Würzbourg, Thomas Becket se rendit à Vézelay pour la fête de sainte Madeleine. Cette fête devait se célébrer avec une extraordinaire solennité. Depuis un an, l'abbaye de Vézelay se flattait de posséder le corps de la grande Pénitente, sœur de saint Lazare, et un pèlerinage, bientôt populaire non seulement en France mais à l'étranger, avait aussitôt pris naissance autour des précieuses reliques, attirant chaque jour à leurs pieds un nombreux concours de fidèles de tout pays. Mais, le 22 juillet 1166, l'affluence fut plus considérable que jamais. Thomas célébra pontificalement la Messe dans la superbe basilique, trop étroite pour contenir cette foule énorme. Après l'Évangile, l'archevêque, revêtu de tous ses insignes, gravit les degrés du Jubé, du haut duquel il adressa la parole à l'assistance. Il commença par un rapide et chaleureux exposé de ses démêlés avec Henri II. Puis, prenant à partie les plus compromis des complices du roi, il excommunia nommément Jean d'Oxford pour son intrusion dans l'office de doyen de Salisbury et pour ses rapports et sa connivence avec les schismatiques allemands, et, après lui, plusieurs évêques et seigneurs anglais, coupables de déprédations ou d'usurpations commises aux dépens de l'Église. Thomas avait d'abord eu la pensée de lancer aussi l'excommunication contre Henri. Mais, il venait d'apprendre que le roi était tombé dangereusement malade. Par un reste de pitié, peut-être aussi d'espoir, il se contenta de l'avertir et de le menacer, annonçant que, s'il ne s'amendait dans peu, lui aussi serait frappé de la foudre qui venait d'éclater à ses côtés. Mais, plus le Primat ménageait la personne du prince, plus

il se crut en droit de condamner ses œuvres et, en particulier, cette funeste constitution de Clarendon, qu'il déclara solennellement réprouvée par le Saint-Siège, ajoutant qu'on ne pourrait s'en réclamer à l'avenir sans tomber immédiatement sous le coup des censures de l'Église.

L'émotion fut vive, à ce discours, dans les rangs pressés de tous ces pèlerins de nationalités diverses, et parmi lesquels se trouvaient beaucoup de sujets du roi d'Angleterre. Celui-ci était alors à Chinon, et fut vite instruit de ce qui venait de se passer à Vézelay. Il convoqua sur-le-champ un parlement d'évêques et de barons de ses États des îles et du continent. Sa colère avait besoin de se répandre en invectives et en insultes. Ne pouvant, pour l'instant, les jeter à la face de son ennemi, qui était absent, il s'en prit à ses auditeurs et les apostropha en ces termes : « Lâches et félons! vous ne voulez donc rien faire pour me délivrer de cet homme, mon unique adversaire! » Cette parole mérite de fixer toute notre attention. Ce n'est pas la première fois que le roi la prononce, et il la redira encore. En effet, deux ans plus tôt, le dernier jour de l'assemblée de Northampton, on ne l'a pas oublié, Henri adressait déjà une semblable apostrophe à ses barons, et, quatre ans après le parlement de Chinon, il la répétera de nouveau, presque textuellement, on sait dans quelle circonstance et à la veille de quelle catastrophe qui n'en sera que l'effroyable mais naturel écho. Ajoutons qu'à plusieurs reprises, depuis l'assemblée de Westminster, des menaces de mort, venant du roi ou de ses affidés, avaient retenti aux oreilles de l'archevêque. Il faudra nous souvenir de tous ces faits, quand il s'agira

d'assigner à chacun sa part de culpabilité dans le meurtre de Cantorbéry.

Mais Henri voulut tirer une vengeance immédiate de l'audacieux Pontife, qui n'avait pas craint de lever le glaive spirituel contre ses plus dévoués serviteurs, et de l'en menacer lui-même. L'abbaye de Pontigny était une fille de Citeaux; or, les Cisterciens possédaient de nombreuses et florissantes maisons dans les États du roi d'Angleterre. Celui-ci déclara qu'elles seraient toutes fermées et confisquées, et les religieux expulsés de ses possessions du Continent ou de la Grande-Bretagne, si Thomas Becket continuait à recevoir l'hospitalité à Pontigny. Un chapitre général se tenait précisément au chef-lieu de l'Ordre, quand y arriva la notification de la décision royale. L'abbé de Pontigny était présent : il voulut résister à la tyrannique injonction de Henri. Mais Thomas ne pouvait consentir à rester à Pontigny, au risque de causer la ruine d'une famille religieuse, à laquelle il avait tant d'obligations. « Le Seigneur, dit-il, sait nourrir les oiseaux du ciel et vêtir le lis des champs : sa Providence ne m'abandonnera pas, et je compte sur elle. » Instruit de sa détresse, Louis le Jeune lui fit dire qu'il mettait à sa disposition tous les châteaux, tous les palais de la couronne, qu'il n'avait qu'à choisir, que partout il serait reçu avec les égards, avec les honneurs dus à sa dignité, comme aussi à ses vertus et à ses malheurs. Thomas répondit qu'il n'accepterait qu'une cellule dans un autre couvent, et il exprima le désir de se retirer à Sens, dans l'abbaye bénédictine de Sainte-Colombe. Sur la recommandation du roi, il y fut reçu à bras ouverts, et c'est là qu'il passa les quatre dernières

années de son exil. Comme il s'y rendait, accompagné de l'abbé de Pontigny, qui avait tenu à le conduire à sa nouvelle demeure, celui-ci remarqua qu'il était triste et marchait en silence, comme absorbé dans ses pensées. Se rapprochant de lui, il lui demanda la cause de son mutisme et de sa tristesse. Après quelques hésitations et non sans lui avoir fait d'abord promettre expressément le secret, Thomas lui fit le récit suivant : « La nuit dernière, j'ai eu un songe qui m'a révélé que je mourrai de mort violente. Je croyais être dans une église : laquelle? je ne saurais le dire. Je plaidais contre le roi d'Angleterre, par-devant le Pape, assisté des cardinaux. Ceux-ci tenaient pour mon adversaire; le Pape inclinait en ma faveur. Tout à coup survinrent quatre chevaliers qui, se saisissant de moi, m'entraînèrent loin du tribunal du Souverain Pontife, dans un endroit écarté de l'église, pour m'y fendre la tête, là où je porte la couronne cléricale et où l'huile sainte a coulé. Ce songe est prophétique, je le sais; et c'est ce qui me trouble et m'afflige : non que la fin, qui m'est ainsi prédite, m'effraie; mais je ne puis me défendre d'une peine très vive, en songeant à ceux qui m'ont suivi jusqu'ici et qui ont tant souffert à cause de moi; car, je sais également que, lorsque le pasteur aura été frappé, le petit troupeau sera dispersé. »

A Sainte-Colombe de Sens, Thomas Becket n'eut, en réalité, comme il l'avait souhaité, qu'une cellule de moine. Encore voulut-il la partager avec un de ses compagnons d'exil, un de ses anciens maîtres de Merton, le chanoine Robert, devenu son chapelain, et aussi le confident, le témoin, on peut ajouter le ministre de ses effrayantes macéra-

tions. Trois ou quatre fois par nuit, Thomas le réveillait, et l'obligeait à lui donner la discipline sur ses épaules nues. Souvent, le bon chapelain pleurait à la vue de ces pauvres membres ensanglantés, et, n'y tenant plus, jetait loin de lui les verges, en disant : « Malheur à moi! Pourquoi donc suis-je né? »

S'il passait ses nuits à se martyriser ainsi, le saint archevêque partageait ses journées entre la prière et l'étude. Comme à Cantorbéry, l'Écriture sainte et les Pères de l'Église étaient ses lectures favorites. Il lui arrivait aussi de mettre la main à la plume. Il nous est parvenu sous son nom quatre Proses en l'honneur de la Sainte Vierge. Supposé qu'elles soient réellement son ouvrage — et rien, ni dans leur facture qui les range parmi les productions moyennes du même genre et de la même date, ni dans les sentiments qu'elles respirent et qui répondent fort bien à sa foi et à sa piété, ne peut empêcher de croire à leur authenticité — c'est, sans doute, durant son séjour à Sainte-Colombe qu'il les a composées. Il eut alors plus de loisirs que jamais, et d'autre part, sa dévotion devenait plus ardente à mesure que se prolongeaient ses épreuves et qu'il prévoyait plus nettement la fin qui l'attendait. C'est aussi à cette époque qu'il écrivit la plupart des lettres qu'on a conservées de lui et qui sont un monument si précieux pour l'histoire de son temps comme pour celle de sa vie.

Le douzième siècle ne nous aurait pas légué d'autres sources d'information sur saint Thomas Becket, sur son caractère et son génie, cette correspondance suffirait à elle seule pour nous révéler, en lui, le canoniste versé, plus qu'homme de son temps, dans

la connaissance des lois ecclésiastiques, le docteur familiarisé avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité chrétienne, l'humaniste même qui se plaît à semer çà et là, d'une main peut-être un peu prodigue, les réminiscences de ses lectures des poètes latins; mais surtout le Pontife vigilant, zélé, intrépide, qui ne fléchit jamais sur les principes, qui, sans manquer à la prudence et à la charité, porte dans ses luttes pour les droits de l'Église, une vaillance, une énergie d'autant plus grandes que les périls sont plus menaçants et les adversaires plus redoutables.

Il est même, faut-il le dire? telles de ces lettres qui, s'adressant au Pape ou parlant de lui, nous étonnent au premier abord par la vivacité du ton, par la hardiesse des critiques et des reproches qu'elles contiennent. Mais on doit, en les lisant, se reporter à l'époque où elles furent écrites et où l'on usait, à l'égard des puissances de ce monde les plus augustes et les plus vénérées, d'une liberté de langage qui ne serait plus de mise aujourd'hui. Qu'on se rappelle saint Bernard : il n'y avait pas longtemps qu'il avait dédié son livre *De la Considération* au Pape Eugène III. Plus récemment, Jean de Salisbury ne montrait pas une moindre indépendance dans ses lettres à Adrien IV, le prédécesseur immédiat d'Alexandre. Il n'y avait donc rien d'insolite ni de choquant, aux yeux des contemporains de Thomas Becket, dans ses apostrophes les plus véhémentes à l'adresse de ce Pontife ou des hauts dignitaires de sa Cour. Ne nous étonnons pas, d'ailleurs, qu'il ait trouvé à reprendre dans la manière de voir, dans les décisions et les actes d'Alexandre, et qu'il ait été assez souvent en désaccord avec lui. Depuis que le Souverain Pontife avait quitté la France, il ne

pouvait plus connaître les choses de ce pays que par ouï-dire. Or, les émissaires de Henri II se montraient singulièrement empressés et habiles à les présenter au Pape sous un jour qui les dénaturait et lui arrachait des mesures ou défavorables à Thomas Becket ou trop bien faites pour surprendre celui-ci et pour l'alarmer. D'autre part, ceux qui savaient si bien tromper le Pape trompaient aussi l'archevêque, en exagérant, lorsqu'ils revenaient de Rome, l'importance des succès qu'ils y avaient remportés, en allant même jusqu'à falsifier les pièces qu'ils avaient obtenues de la chancellerie pontificale et à travestir de simples formules de courtoisie ou de prudence diplomatique en condamnations formelles de la conduite et des prétentions du Primat. Ajoutons aussi que l'esprit, le caractère d'Alexandre III et de Thomas Becket étaient de trempe fort différente. Le premier était un pape diplomate, possédant à merveille cet art des expédients et des tempéraments, que le second avait pratiqué lui-même autrefois, du temps où il était chancelier d'Angleterre et vivait à la Cour, mais qu'il semblait avoir depuis si bien perdu, qu'il passait maintenant pour un homme entier et tout d'une pièce. De fait, on le voit souvent, dans ses lettres, blâmer la Curie romaine de n'être pas assez prompte aux actes de vigueur, d'user trop facilement de ménagements et de moyens dilatoires; l'accuser même d'immoler à ses pires ennemis la cause du Seigneur[1]; se plaindre enfin d'être abandonné de ceux pour lesquels il souffrait tant de maux.

1. S. Thomæ Cantuar. Epist. XXXI, ap. Migne, t. CXC, col. 492 et sq. : *Nescio quo pacto pars Domini semper mactatur in Curia, ut Barabbas evadat, et Christus occidatur.*

Il le fut, un moment, d'un autre de ses protecteurs. Dans les premiers jours de l'année 1169, Louis le Jeune cherchait à conclure avec le roi d'Angleterre un de ces nombreux traités de paix qui les réconcilièrent si fréquemment, mais que les intérêts opposés des deux couronnes, et surtout la mauvaise foi de Henri rendaient toujours si précaires et si fragiles. Les deux princes devaient se rencontrer à Montmirail, dans le Perche, entre Chartres et Le Mans, pour s'entendre sur les termes de leur accord. Dans le même temps, le Pape appelait de tous ses vœux une autre réconciliation : celle du roi d'Angleterre et de l'archevêque exilé. On crut voir une occasion favorable dans l'entrevue projetée des deux monarques. Louis le Jeune consentit sans peine à intervenir en faveur de Thomas Becket. Il fut plus difficile de décider ce dernier à se rendre à Montmirail. Tant de fois déjà, de semblables tentatives avaient avorté ! Si souvent, des colloques, des conférences avaient été tenus ; des correspondances, des messages avaient été échangés ; des négociateurs, mandataires des deux parties belligérantes, s'étaient entremis, et tout avait échoué du fait de Henri et grâce à son mauvais vouloir ! Cependant, Thomas finit par céder aux instances des représentants du Souverain Pontife, et partit pour le Perche. Trois jours durant, les deux princes conférèrent entre eux. Le troisième jour, Thomas fut appelé. En approchant du roi d'Angleterre, il fléchit le genou et, dans la plus humble attitude, du ton le plus soumis, sollicita la faveur de faire sa paix avec lui : « Sire, dit-il, j'implore votre merci pour moi et pour l'Église de Cantorbéry, si troublée à cause de mes péchés. Le

différend qui s'est élevé entre nous, je le remets à votre jugement et à votre discrétion, sauf l'honneur de Dieu. » A ces derniers mots, Henri s'emporte contre l'archevêque, l'accable d'injures et de reproches, le traitant d'orgueilleux, de traître, d'ingrat, s'oublie jusqu'à lui dire que, si étant chancelier il s'était montré si magnifique et si prodigue, c'était pour le supplanter et lui ravir la couronne. Thomas laissa passer ce torrent d'invectives, qui révoltait les assistants, à ce point que quelques-uns ne purent se tenir de murmurer : « Nous le savions menteur ; nous ne l'aurions pas cru si brutal. » Henri n'eut garde de ne pas sentir qu'il faisait fausse route ; mais il excellait à se tirer d'un mauvais pas. Thomas, qui le connaissait si bien, l'appellera bientôt, dans une de ses lettres[1], un insaisissable Protée, habile à prendre tous les masques et toutes les attitudes et à vous échapper au moment où vous vous croyez sûr de le tenir. Semblable, en effet, au Protée du fabuliste, alors qu'il semblait reculer, il avançait toujours à la manière tortueuse du serpent qui

« ... Glisse sur lui-même et d'un pli fait un pas[2]. »

Comme Thomas essayait, avec beaucoup de calme et de dignité, de réfuter les injurieuses accusations de Henri, celui-ci l'interrompit, mais sans violence, et, s'adressant directement à Louis le Jeune : « Sire, dit-il, n'est-il pas vrai que, si je passais sur la restriction qu'il vient d'énoncer, il prétendrait que tout ce qui me plaît et ne lui plaît pas est contraire à

1. S. Thomæ Epist. XL, col. 615.
2. Florian, liv. IV, fable 11e.

l'honneur de Dieu ; et au moyen de ces deux seuls mots, il m'enlèverait tous mes droits. Je veux cependant lui faire une concession et montrer par là combien je suis éloigné de songer à déroger en rien à l'honneur de Dieu. Il y a eu évidemment en Angleterre avant moi des rois moins puissants que moi, et il y a eu sur le siège de Cantorbéry des archevêques plus saints que lui ; qu'il agisse seulement avec moi comme le plus saint de ses prédécesseurs en a usé avec le moindre des miens, et je me tiendrai pour satisfait. » Ces paroles, prononcées sur un ton doux et conciliant, trompèrent tout le monde, à commencer par le roi de France qui, se tournant vers Thomas, lui dit vivement : « Eh bien ! seigneur archevêque, prétendez-vous être plus saint que les saints ? Qu'attendez-vous de plus, et le roi peut-il s'humilier davantage ? Si vous voulez la paix, la voilà ; elle est entre vos mains ; il ne dépend que de vous de la conclure à l'instant. » Toute l'assemblée, Français et Normands, clercs et chevaliers, fut de l'avis de Louis. Seul, l'archevêque avait su lire dans l'âme profondément fausse de Henri et reconnaître que sa proposition, évidemment ironique, cachait pour le moins autant de restriction mentale que la clause *sauf l'honneur de Dieu*[1]. Il refusa donc de s'en départir. Il n'y eut alors, autour de lui, qu'une voix pour le blâmer, pour l'accuser d'aveuglement et d'opiniâtreté. Tous s'éloignèrent de lui. Les deux rois remontèrent à cheval et partirent sans le saluer ni attendre son salut.

1. Augustin Thierry, *Histoire de la conquête d'Angleterre*, liv. IX.

En quittant à son tour la plaine où avaient eu lieu les conférences des deux souverains, Thomas Becket retourna pour la nuit au château de Montmirail, où on l'avait logé avec sa suite et où se trouvait aussi Louis le Jeune et sa cour. Tous les jours précédents, le roi de France était venu, dans la soirée, le visiter et s'entretenir quelques instants avec lui. Ce soir-là, il ne parut point, et le lendemain matin, l'archevêque dut se mettre en route pour regagner Sainte-Colombe, sans avoir pu le voir ni prendre congé de lui. Chemin faisant, il eut la douleur de s'entendre critiquer tout haut par ses clercs et ses familiers, qui tous, à l'exception du fidèle Herbert, semblaient avoir pris parti pour Henri II. Sa seule consolation, durant le voyage, fut de voir des groupes de paysans qui, au bruit de son approche, se formaient sur son passage et le montraient curieusement en disant : « Voilà cet archevêque qui n'a pas son pareil en courage et en prudence et qui n'a pas voulu renier l'honneur de Dieu pour plaire aux rois de la terre. »

De retour à Sens, il s'attendait à recevoir d'un moment à l'autre, de la part de Louis le Jeune, l'ordre de sortir de France, et se demandait tristement où il irait chercher un asile et mendier son pain, quand on vint lui annoncer que le roi était arrivé dans la ville et désirait le voir. S'étant rendu aussitôt auprès du prince, Thomas et ses clercs le trouvèrent assis, et il ne se leva point pour les recevoir, ce qui leur parut de mauvais augure. Ils restèrent longtemps en silence, le roi ayant la tête penchée et l'air triste et abattu, ce qui leur donnait à penser qu'il les chassait à regret. Enfin, il se lève, fondant en larmes; il se jette aux pieds de l'arche-

vêque, au grand étonnement des assistants, et lui dit d'une voix entrecoupée par les sanglots : « Pardonnez-moi, mon père, pardonnez-moi. Vous êtes le seul d'entre nous qui ayez vu clair ; nous avons été des aveugles et des insensés, quand nous vous avons conseillé de sacrifier l'honneur de Dieu au caprice d'un homme. Je m'en repens, mon père, et je vous prie de m'en donner l'absolution. Je me mets avec mon royaume à votre disposition, ne voulant plus me conduire que d'après vos conseils, et vous promettant que, aussi longtemps que Dieu me fera la grâce de vivre, je ne vous abandonnerai jamais, ni vous ni les vôtres ».

Après cette démarche du roi de France, il n'était plus permis de douter de ses bonnes dispositions à l'égard de l'archevêque, et celui-ci n'avait plus à craindre de se trouver sans abri et sans protection dans son exil. Mais d'autre part, après la fâcheuse issue du colloque de Montmirail, il était tout aussi impossible de supposer que Henri II voulût sincèrement se réconcilier avec Thomas, et qu'il consentît jamais à donner de plein gré satisfaction à l'Eglise et au Saint-Siège. Cependant, le Pape ne se refusa pas à renouer les négociations avec lui ou avec ses agents, et l'année 1169, les six premiers mois de l'année suivante, se passèrent en nouveaux pourparlers, en nouvelles ambassades, qui n'eurent d'autre effet que de mettre davantage en lumière le mauvais vouloir et la mauvaise foi du prince anglais, et d'accumuler les obstacles à un rapprochement sérieux et durable ; car, Henri profitait de la prolongation de cet état de choses pour multiplier ses usurpations et ses abus de pouvoir, dilapidant les biens de l'Église ; distribuant à ses favoris les

domaines des évêchés et des abbayes ; travaillant à remplir de ses créatures, quelque indignes qu'elles fussent, les sièges épiscopaux, alors vacants en grand nombre ; allant enfin jusqu'à faire couronner, par Roger de Pont-l'Évêque, l'archevêque excommunié d'York et l'ennemi mortel de Thomas, l'élève de celui-ci, le jeune prince Henri Court-Mantel, en dépit d'une défense formelle d'Alexandre III, et au mépris d'un droit immémorial du primat de Cantorbéry, seul en possession, depuis des siècles, de sacrer les rois d'Angleterre.

La patience du Souverain Pontife était à bout. Persuadé qu'il ne pourrait rien obtenir que par force, il se décida enfin à sévir. Les lettres apostoliques, portant que si, dans un délai déterminé, le roi d'Angleterre n'avait pas réparé tous ses torts, il serait excommunié et son royaume mis en interdit, étaient rédigées et prêtes à être publiées. Henri prit peur ; il fit savoir qu'il était résolu à accepter toutes les conditions que lui dicterait le Pape et à faire coûte que coûte sa paix avec Thomas Becket. Il était précisément question d'une nouvelle entrevue des rois de France et d'Angleterre, désireux de se réconcilier encore une fois entre eux, car, depuis la pacification de Montmirail, ils étaient plus que jamais en guerre l'un avec l'autre. La réunion devait avoir lieu le 20 juillet, à Fréteval, sur les confins de la Touraine et du pays Chartrain. Thomas Becket s'y laissa entraîner par ses amis. Il vint accompagné de Guillaume de Champagne, archevêque de Sens, et de son frère, Thibaut, comte de Blois. Les conférences des deux souverains se tenaient, à quelque distance du château de Fréteval, dans un vallon que les gens du

pays, on le sut plus tard, avaient coutume d'appeler le champ des traîtres. C'est là que Thomas fut reçu par Henri II, le 22 juillet, fête de sainte Madeleine, quatre ans jour pour jour après la mémorable cérémonie de Vézelay.

Du plus loin que le roi d'Angleterre aperçut l'archevêque, il courut à sa rencontre, au galop de sa monture, il le salua le premier, et lui tendit amicalement la main, puis l'emmena à l'écart, afin de causer librement avec lui, sans être entendu de la foule des courtisans qui les observaient à distance et notaient toutes leurs attitudes, tous leurs gestes, pour en tirer quelques conjectures sur la matière et sur le sens de l'entretien, qui se prolongea avec beaucoup d'animation, mais aussi, semblait-il, avec beaucoup de cordialité, jusqu'au soir. A un moment, on vit Thomas descendre brusquement de cheval et s'agenouiller devant le prince qui, à son tour, mit pied à terre et, dans la posture la plus respectueuse, tint l'étrier au Primat pour l'aider à se remettre en selle. Cette scène, qui ne laissait aucun doute sur la bonne entente des deux interlocuteurs, provoqua des murmures d'approbation, et même quelques acclamations parmi les assistants. Quelques-uns cependant, qui étaient des principaux fauteurs de cette longue et fatale dissension, ne purent dissimuler leur dépit. Henri s'en aperçut, et s'avançant vers eux : « Je trouve l'archevêque parfaitement bien disposé, dit-il ; si donc, de mon côté, je n'en usais pas bien avec lui, je serais le plus méchant de tous les hommes, et je prouverais la vérité de tout le mal qu'on dit de moi. Aussi, je ne vois pas de parti plus honnête et plus utile à prendre que de m'étudier à le surpas-

ser en témoignages d'amitié et en bons offices. »

La paix était donc décidément faite, et la meilleure intelligence allait désormais régner entre les deux adversaires. Eh bien, non ! Cette scène n'était qu'une comédie ; l'entrevue de Fréteval n'était autre chose qu'une nouvelle mystification, un nouveau guet-apens. Quelques semaines plus tard, Thomas écrivait au Pape Alexandre : « Dès que la trompette des menaces apostoliques eut retenti aux oreilles du roi d'Angleterre et qu'il craignit sérieusement pour lui et son royaume la sévérité de l'Église, il voulut faire la paix avec nous et s'engager à exécuter ponctuellement tous vos ordres. » Cela est vrai, et c'est bien la peur qui, comme nous l'avons dit, avait conduit Henri II au champ des traîtres de Fréteval. Mais, il avait obéi encore à un autre mobile. Un peu avant la scène à laquelle nous venons d'assister, il avait reçu, d'une main inconnue, nous raconte Guillaume, fils d'Etienne, un billet ainsi conçu : « Pourquoi obliger l'archevêque à demeurer hors du royaume? Vous le tiendriez bien mieux s'il était dedans[1]. » Les menaces du Saint-Siège et la crainte de ses foudres avaient contraint Henri de songer sérieusement à rouvrir à l'archevêque les portes de l'Angleterre et de son diocèse. L'avis anonyme, qui fut donné si à propos au roi, lui fit nettement comprendre le profit qu'il pourrait tirer de son apparente capitulation, et acheva de l'y déterminer. Aussi, la réconciliation à peine conclue, n'eut-il point de cesse que Thomas ne fût passé de l'autre côté du détroit. Il saisissait

1. *Ut quid tenetur exclusus? melius tenebitur inclusus quam exclusus*, ap. Migne, t. CXC, col. 165.

toutes les occasions de hâter son départ, avec un empressement et une insistance qui ne laissèrent pas de paraître suspects aux esprits les moins défiants et les plus optimistes. Il lui tardait évidemment de le tenir de nouveau à sa merci, comme aux jours du Parlement de Northampton, et de prendre sa revanche de la fuite inopinée du Primat, qui avait alors déjoué tous ses plans.

D'ailleurs, il ne se contraignit pas longtemps, et fit bientôt voir qu'il ne tiendrait aucun des engagements qu'il avait pris à Fréteval. Il avait promis de faire rendre à Thomas les biens, les domaines de son Archevêché qui, depuis le commencement de son exil, avaient été aliénés ou confisqués. Comme les semaines s'écoulaient sans qu'aucun ordre fût donné, aucune mesure prise en vue de ces restitutions, l'archevêque députa vers le roi d'Angleterre Jean de Salisbury et Herbert de Bosham. Ils le trouvèrent en Normandie, souffrant d'une fièvre tierce, et furent obligés d'attendre sa convalescence. Ils les reçut enfin, mais ne leur répondit d'abord que d'une manière évasive, puis, comme Jean de Salisbury insistait : « O Jean, dit-il, je ne vous rendrai pas un château, que je ne vous aie vus changer de conduite à mon égard. » Depuis six ans que Thomas était en France et qu'il n'avait d'autres ressources que les bienfaits de Louis le Jeune ou les libéralités de ses hôtes de Pontigny et de Sens, il avait fait beaucoup de dettes. Henri avait promis de les acquitter, et fixé un jour où il devait rencontrer l'archevêque à Rouen et lui remettre de la main à la main la somme nécessaire pour désintéresser tous ses créanciers. Quand il vint à Rouen, Thomas n'y trouva ni le roi ni l'argent promis, mais

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

une lettre de Henri qui exprimait son regret d'avoir été obligé de manquer au rendez-vous, et annonçait qu'il envoyait à sa place, les mains vides bien entendu, Jean d'Oxford, c'est-à-dire l'ennemi juré du Primat et l'un des principaux exécuteurs des persécutions dirigées contre lui. Une autre promesse que le monarque anglais avait faite, au moins implicitement, à Thomas et à laquelle celui-ci attachait une particulière importance, était celle de lui donner enfin le baiser de paix. C'était, d'après les mœurs du temps, le sceau de toutes les réconciliations sincères comme aussi celui qui rendait les engagements et les contrats inviolables et sacrés. Il devait être échangé au pied de l'autel, pendant le saint sacrifice de la messe. Quand Thomas en avait parlé au roi à Fréteval, celui-ci lui avait répondu qu'il ne demanderait pas mieux que de le lui accorder, mais que, dans un moment d'exaspération contre l'archevêque, il avait fait serment, quelque temps auparavant, de ne jamais lui donner le baiser de paix et qu'il ne pouvait maintenant en conscience songer à se parjurer. Quoiqu'il fût difficile de prendre au sérieux une aussi mauvaise défaite, Thomas soumit le cas au Souverain Pontife qui délia le roi de son serment. Thomas alla le trouver alors à Chaumont, entre Blois et Amboise; le matin, il se rendit à la chapelle du château en même temps que Henri; mais, au moment où le célébrant allait monter à l'autel, le prince donna l'ordre de dire une messe de *Requiem* d'où, selon les règles liturgiques, le baiser de paix était exclu. Après la messe, l'archevêque vint prendre congé du roi, et, le regardant fixement et d'un air significatif, lui dit : « Sire, je crois bien que je ne vous

reverrai plus en ce monde. — Me prenez-vous donc pour un traître ? » répliqua vivement Henri, qui ne comprenait que trop le sens de ces paroles. L'archevêque s'inclina et partit.

Les amis, les protecteurs de Thomas Becket le priaient avec instance de ne pas se fier aux paroles trompeuses de Henri II, de ne pas retourner en Angleterre tant qu'il n'aurait pas reçu des gages moins équivoques de sa rentrée en grâce auprès du roi. « Croyez-moi, seigneur archevêque, lui dit Louis le Jeune, ne vous livrez pas à la discrétion de votre souverain jusqu'à ce qu'il ait consenti à vous donner le baiser de paix. » Les nouvelles les plus alarmantes arrivaient, en même temps, de la Grande-Bretagne. Jean de Salisbury y avait devancé son maître ; en traversant les domaines de l'archevêque, il n'avait vu que maisons pillées et presque en ruines, greniers mis à sec et terres dévastées. Tous les revenus avaient été perçus, au nom du roi, jusqu'au terme de Noël, quoique la conclusion de la paix remontât à la Sainte-Madeleine. Il entendait dire de tous côtés que cette paix n'était qu'un leurre et qu'il ne fallait pas s'attendre au retour du Primat. Les gens du roi redoublaient d'audace et d'arrogance. L'un d'eux avait été jusqu'à dire que, si Thomas se montrait en Angleterre, on ne lui laisserait pas le temps d'y manger un pain entier. Ce n'était pas tout, et les bruits les plus sinistres commençaient à courir. On avait vu sur les bords de la mer, et notamment à Douvres, passer et repasser des officiers et des soldats, armés jusqu'aux dents, qui épiaient, disait-on, le débarquement de l'archevêque, pour se saisir de lui ou pour le tuer.

Les avertissements du ciel se joignaient aux pro-

nostics et aux conseils de source purement humaine, non pas, à la vérité, pour le dissuader de retourner au milieu de son troupeau, mais plutôt pour lui montrer la couronne du martyre et le préparer à la recevoir. Il y avait en Angleterre, dans la forêt de Finchal, près de Durham, un vieil ermite, du nom de Godric, dont on vantait les prophéties et les miracles. Thomas l'avait plusieurs fois consulté, et s'était toujours bien trouvé d'avoir obéi à ses conseils ou ajouté foi à ses prédictions. Dans les premiers mois de l'année 1170, il avait envoyé un courrier à Finchal pour obtenir de nouvelles lumières sur la conduite qu'il avait à tenir et sur le dénouement de la crise qui se prolongeait depuis plus de six ans.

L'ermite répondit en ces termes au messager de Thomas : « Dites à l'archevêque de ne point perdre courage s'il a encore beaucoup à souffrir : plus longue aura été l'épreuve, plus belle sera la couronne. Avant que six mois se soient écoulés (on était alors au mois de mars), la paix sera conclue en paroles entre lui et le roi ; mais alors Godric ne sera plus de ce monde (il mourut dans la seconde quinzaine de mai). D'ici à neuf mois, les honneurs de l'archevêque lui seront rendus ; il reviendra dans son église, au pays de Kent, et, là même, arrivera un événement qui mettra fin à toutes ses affaires et qui doit tourner à son salut et à sa gloire, comme au bien et à l'édification de tous. Retenez bien ces dernières paroles pour les lui répéter fidèlement ; car, par la grâce de l'Esprit-Saint, il ne les aura pas plus tôt entendues qu'il en comprendra le sens caché. »

Ce sens, Thomas le comprit, en effet, surtout à la lumière des événements qui suivirent la préten-

due paix de Fréteval. Il comprit que le moment était venu, où ce qu'il avait de mieux à faire pour servir utilement la cause dont il désirait si ardemment le triomphe était de mourir pour elle. Il comprit que, selon cette « loi », si admirablement exposée par Bossuet, « l'Église ne peut jouir d'aucun avantage qui ne lui coûte la mort de ses enfants, et que, pour affermir ses droits, il faut qu'elle répande du sang[1] ». Aussi, à ceux qui l'exhortaient à différer son départ et à ne pas courir de gaieté de cœur au-devant de la mort, répondait-il sans hésiter : « Quand j'aurais la certitude d'être démembré et coupé en morceaux, en mettant le pied sur le rivage anglais, vous ne m'arrêteriez pas. Voici que vient de commencer la septième année de mon exil. L'absence a été assez longue pour le pasteur et pour le troupeau. » Et il ajoutait : « Si je ne puis rentrer vivant à Cantorbéry, du moins, ils m'y ramèneront mort. »

Dans les derniers jour de novembre, il arriva au port de Wissant, près de Calais. Une petite escadre, équipée par les soins du roi de France, y attendait le saint archevêque qui, le 1er décembre, avant l'aube, se rendit à bord du vaisseau qui allait le ramener dans sa patrie. Le vent était favorable, et les navires eurent bientôt gagné le large. Lorsqu'on aperçut les côtes de la Grande-Bretagne, les clercs du Primat se pressèrent sur le pont pour les saluer de loin. « Vous avez hâte d'atterrir, leur dit Thomas; mais vous n'aurez pas été quarante jours en Angleterre que toute autre contrée du monde vous paraîtra préférable. » Si résigné qu'il fût à la mort, il crut

1. Panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry, Exorde.

que la prudence lui commandait d'éviter de descendre à Douvres. Il fit donc mettre le cap au nord-ouest, sur la petite baie de Sandwich, où il aborda dans la matinée, et où, six ans auparavant, presque à la même date, il s'était embarqué pour la France.

CHAPITRE VII

ENTRÉE TRIOMPHALE A CANTORBÉRY. — LE MARTYRE ÉPILOGUE

1170

Dès que le vaisseau qui portait Thomas Becket arriva en vue de Sandwich, la croix primatiale fut dressée sur la poupe. On l'aperçut du rivage, et aussitôt la nouvelle du retour, si longtemps et si impatiemment désiré, du saint archevêque se répandit avec la rapidité de l'éclair, dans la ville et dans les environs. Les habitants étaient non seulement ses diocésains, mais ses vassaux, Sandwich et son territoire étant la propriété du siège de Cantorbéry. Bientôt la plage fut couverte d'une foule empressée, qui poussait des cris de joie et des acclamations. On vit des hommes entrer dans l'eau et s'avancer dans la mer au-devant du navire, pour aider le Primat à en descendre et pour recevoir les premiers sa bénédiction.

Thomas ne prit que le temps de remercier ces braves gens de leur accueil, de les bénir et de leur distribuer quelques aumônes, et il se mit immédiatement en route pour Cantorbéry, où il arrivait avant le coucher du soleil. Le trajet de Sandwich à la ville archiépiscopale s'était effectué au milieu d'une ovation ininterrompue. De tous les villages

qui étaient sur le chemin, d'interminables processions étaient venues à la rencontre de l'archevêque, conduites par les curés et précédées par la croix, au son joyeux du carillon des cloches. En entrant à Cantorbéry, il trouva les rues pavoisées, toute la population sur pied, les ouvriers et les petits bourgeois vêtus de leurs habits de fête. Les cloches de toutes les églises étaient en branle ; devant les palais, de bruyantes fanfares éclataient au passage du Primat et de son cortège. Il se rendit tout droit à la cathédrale, où l'attendait une foule innombrable, qui contenait difficilement son émotion, et dont il fendit avec peine les rangs pressés, pour aller s'asseoir dans la chaire primatiale, au fond de l'abside. Là, il donna le baiser de paix à tous les moines du chapitre, tandis que le chœur et l'assistance tout entière chantaient le *Te Deum* et le *Benedictus*. L'hymne de la victoire retentissait sous les voûtes de l'immense basilique, lorsque Herbert de Bosham s'approcha de son maître et lui dit tout bas : « Qu'importe maintenant ce que vous réserve l'avenir! Aujourd'hui, l'Église a triomphé. » L'archevêque ne lui répondit que par un regard triste et pénétrant, comme s'il eût voulu dire que cette journée d'allégresse aurait peut-être un douloureux lendemain.

Dès le lendemain, en effet, il se vit encore une fois aux prises avec ses ennemis. Plusieurs officiers du roi vinrent le trouver de la part de l'archevêque d'York et des évêques de Londres et de Salisbury. Ces prélats étaient depuis quelque temps à Douvres, avec les chevaliers et les soldats dont nous avons parlé et qui, croyant que Thomas débarquerait dans ce port, attendaient son arrivée pour lui

faire aussitôt un mauvais parti. Dérangés dans leur plan, ces trois évêques s'étaient décidés à envoyer une députation à Cantorbéry, dans le dessein d'intimider Thomas et de lui arracher par force ce qu'ils ne pouvaient espérer d'en obtenir de plein gré. Ils avaient été récemment, à la sollicitation du Primat, frappés de suspense et d'excommunication par le Souverain Pontife, pour avoir pris part au couronnement du jeune roi Henri Court-Mantel. Il s'agissait de contraindre le Primat à les absoudre, et ils comptaient y réussir grâce à la violence de leurs émissaires, au nombre desquels on remarquait un ennemi acharné de Thomas Becket, Raoul de Broc, qui habitait alors, à quelques milles de Cantorbéry, le château de Saltwood, l'un des domaines enlevés au siège primatial, et qui, par suite, joignait à une aversion de vieille date cette hostilité naturelle à qui détient injustement le bien des autres, surtout s'il les sait capables d'en réclamer et peut-être d'en obtenir la restitution. Les députés des trois évêques n'épargnèrent donc ni les menaces ni les injures pour ébranler l'archevêque. Mais il demeura inflexible, disant que la sentence avait été prononcée par le pape et ne pouvait être révoquée que par lui. Toutefois, pour le bien de la paix et par égard pour le roi, il s'offrit à consulter plusieurs évêques, entre autres celui de Winchester, et à voir avec eux de quelles mesures de clémence on pourrait user à l'endroit des prélats censurés, mais à condition qu'ils fissent acte de repentir et de soumission, et qu'aucun préjudice ne fût porté aux droits du Pontife romain. Les chevaliers se retirèrent en disant qu'ils allaient transmettre cette réponse aux évêques dont ils étaient les interprètes,

et en ajoutant que, si leur négociation échouait par la faute du Primat, le roi, leur maître, pourrait prendre des résolutions capables de frapper le monde entier de stupeur.

Cette scène n'était qu'un prélude, le prélude des amertumes et des avanies que le saint archevêque allait avoir à dévorer à bref délai, en attendant le suprême et très prochain attentat, prédit par Godric et pressenti par celui qui en devait être la victime.

Thomas était depuis huit jours à Cantorbéry, lorsqu'il pensa ne pouvoir différer davantage d'aller saluer le jeune roi, Henri Court-Mantel, son ancien élève, pour lequel il avait toujours conservé une affection vraiment paternelle. Il savait qu'on l'avait desservi auprès du jeune prince, à qui l'on avait fait croire qu'en protestant contre son sacre, à cause des irrégularités qui l'avaient entaché, le Primat avait eu en vue de lui ravir la couronne et de l'empêcher de succéder à son père. Il ne jugea donc pas prudent de se présenter à Winchester, où résidait alors Henri Court-Mantel, avant de l'avoir fait pressentir et de s'être assuré qu'il consentirait à le recevoir. De Londres, où il s'arrêta et où l'accueil que lui firent le clergé, la noblesse et le peuple lui rappela, par son empressement et son enthousiasme, celui de ses propres diocésains à Sandwich et à Cantorbéry, il envoya à Winchester Richard, prieur de Saint-Martin-de-Douvres, qui était connu et bien vu du jeune prince. Richard devait remettre à Henri une lettre de l'archevêque et lui offrir de sa part trois superbes destriers, que Thomas avait amenés de Flandre pour en faire présent au jeune roi et qui étaient remarquables par l'élégance de leurs formes comme par leur taille et

leur agilité. Henri ouvrit négligemment la lettre, jeta à peine un regard sur les chevaux, et congédia le prieur en lui disant qu'il ferait tenir sa réponse à l'archevêque par un courrier royal.

Le lendemain, Thomas Becket reçut la visite du comte Jocelin d'Arundel, frère de la reine, chargé de lui apporter de vive voix la réponse de Henri Court-Mantel. Le jeune prince lui enjoignait de ne pas poursuivre son voyage, mais de rentrer au plus tôt dans son diocèse, pour n'en plus sortir. « Est-ce à dire, demanda l'archevêque, que le jeune roi m'ôte sa confiance et ne veut plus me voir? — Je n'ai qu'à répéter l'ordre que vous avez entendu », répliqua sèchement Jocelin, et il s'éloigna.

Sur le seuil du palais où Thomas était descendu et qui appartenait à l'évêque de Winchester, le comte rencontra un riche bourgeois de la cité, qui voulait rendre visite au Primat : « Vous aussi, lui dit-il, vous venez donc voir l'ennemi du roi? Si vous m'en croyez, vous retournerez promptement chez vous. — S'il est l'ennemi du roi, repartit le visiteur, nous l'ignorons ; car, on nous avait dit et nous croyions qu'ils étaient réconciliés, et rien ne nous avait encore fait soupçonner qu'il en fût autrement. »

L'illusion allait bientôt ne plus être possible, et de pareils incidents n'étaient que trop bien faits pour ouvrir les yeux aux moins clairvoyants. Il devenait de plus en plus manifeste que Thomas n'avait rien gagné à traverser le détroit et que la trompeuse réconciliation de Fréteval, en faisant cesser son exil, n'avait point interrompu cette mise hors la loi, qui pesait sur lui depuis bientôt huit ans et qui, maintenant, faisait de lui un véritable

proscrit dans sa propre patrie. Presque chaque jour, quelque nouveau fait venait mettre en plus vive lumière la triste réalité et faire naître dans tous les cœurs les plus sombres pressentiments. Parfois, c'était un événement de bien peu d'importance en lui-même, mais de nature à faire une forte impression sur l'imagination populaire. Le soir de son arrivée à Londres, le Primat avait été conduit processionnellement à l'église Sainte-Marie de Southwark, où il fut reçu en grande pompe par les chanoines réguliers qui desservaient ce sanctuaire et où un *Te Deum* fut chanté en son honneur. Au milieu de la cérémonie, une voix stridente s'éleva tout à coup, interrompit les chants liturgiques, et porta le trouble dans l'assistance. C'était une pauvre folle, assidue à toutes les réunions publiques, qui s'écriait à deux reprises : « Archevêque, prenez garde au couteau! archevêque, prenez garde au couteau! »

Mais, ce qui devait surtout alarmer les partisans de Thomas Becket, c'était l'insolence croissante de ses ennemis; elle passait vraiment toutes les bornes. Parmi les auteurs ou les instigateurs des coups de main dirigés alors contre le Primat ou contre ses serviteurs et ses biens, nous trouvons Raoul de Broc, que nous connaissons déjà, et son frère Robert, un moine apostat, qui scandalisait les âmes les moins timorées par sa licence et son impiété. Un jour, celui-ci, embusqué au bord du grand chemin, arrête un convoi de bêtes de somme appartenant à l'archevêché, et fait couper la queue d'un des chevaux, qui fut aussitôt amené, mutilé et sanglant, devant Thomas. Il y avait là, pour l'archevêque, beaucoup moins un dommage matériel qu'une in-

sulte qui, dans les idées du temps, s'adressait directement à sa personne ; car le cheval était alors considéré comme un précieux serviteur, compagnon et auxiliaire de son maître dans les travaux et dans les combats de chaque jour. D'autres fois, on vit les deux frères venir, en plein jour et à grand bruit, chasser sur les terres et dans les forêts de l'archevêché, courre le cerf avec les meutes de Thomas, et, la chasse finie, s'en retourner chez eux avec ses chiens comme avec son gibier. Là encore, il y avait, d'après l'esprit et les mœurs de ce siècle, une grave injure. Depuis la conquête normande, le droit de chasse était un des privilèges de la noblesse d'Angleterre, et l'un de ceux dont elle était le plus fière et le plus jalouse. A coup sûr, Thomas Becket, alors qu'il se préparait au martyre, ne songeait guère à se livrer à un exercice qui avait été la passion de sa jeunesse ; mais ses ennemis, en venant aussi effrontément le braver sur ses propres domaines, lui infligeaient un sanglant affront et le traitaient en homme déchu de ses droits seigneuriaux et mis, en quelque sorte, au ban de la société. Enfin, Raoul, ayant appris qu'un navire arrivait de Normandie avec une grande charge de vin, destinée à l'archevêché de Cantorbéry, résolut de s'en emparer, et, comme l'équipage faisait mine de résister, il tua trois matelots et enferma les autres dans un de ses châteaux. Thomas avait dédaigné les vexations et les outrages dont nous venons de parler; cette fois, comme la vie et la liberté de ses serviteurs étaient en cause, il envoya le Prieur de Douvres au jeune roi pour protester contre ces brigandages et en demander réparation. Le navire et sa cargaison furent restitués au légitime propriétaire, et les pri-

sonniers mis en liberté; mais le meurtre des matelots égorgés demeura impuni.

Cependant, depuis qu'il était rentré à Cantorbéry, aussitôt après s'être vu refuser l'accès du palais du jeune prince, son ancien élève, Thomas Becket ne semblait plus occupé que de l'administration de son diocèse et du soin de son troupeau. Il assistait assidûment aux offices de sa cathédrale La veille de Noël, il présida les Matines, à l'issue desquelles il célébra la messe de minuit. Le matin de la fête, il chanta encore la messe solennelle, et prononça une homélie sur ce texte : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » Les allusions se présentaient d'elles-mêmes en un pareil sujet et à un pareil moment, Ayant été amené à rappeler le souvenir des saints qui avaient illustré l'Église de Cantorbéry : « Vous avez eu, dit Thomas, un pontife martyr, l'archevêque saint Élphège, et bientôt peut-être vous en aurez un autre. » Les fidèles qui remplissaient en foule la basilique n'étaient que trop disposés à comprendre et, pendant quelques minutes, on n'entendit plus que des soupirs et des gémissements étouffés.

A l'heure où saint Thomas Becket annonçait ainsi sa mort prochaine à son peuple, elle avait été résolue dans un château royal de Normandie, et les assassins venaient de tenir conseil afin d'aviser aux moyens d'exécuter leur crime. Lorsque, trois semaines auparavant, Raoul de Broc avait rapporté aux évêques d'York, de Londres et de Salisbury la réponse de Thomas à leur demande d'être relevés des censures qu'ils avaient encourues, ces prélats, furieux de leur échec, se décidèrent à aller trouver

Henri II sur le continent et à remettre leur cause entre ses mains. Ils se rendirent au château de Bur, près de Bayeux, où était le roi, qui les reçut en audience, devant toute sa cour, le jeudi 24 décembre, veille de Noël. Avec une perfidie véritablement infernale, Roger de Pont-l'Évêque exposa les faits de manière à dénaturer les intentions du Primat, à le représenter comme un ennemi de Henri II et de son fils, rêvant de les détrôner l'un et l'autre, qui n'était revenu en Angleterre que pour y porter le fer et le feu et qu'on rencontrait partout entouré d'une armée à l'aide de laquelle il essayait de s'emparer des forteresses et des châteaux du pays. Cette dernière calomnie reposait sur ce que, dans son récent voyage de Londres, Thomas, se voyant en butte aux continuelles tracasseries des frères de Broc, s'était fait accompagner pour sa sûreté d'un sergent d'armes et de quatre cavaliers d'escorte, qu'il avait eu soin de congédier dès son retour à Cantorbéry, alors qu'en qualité d'archevêque, il avait le droit d'entretenir une maison militaire, à l'exemple de tous les prélats du royaume et comme il l'avait fait lui-même avant son exil, sans que personne y trouvât à redire. Venant enfin aux censures qui l'avaient frappé, lui et ses deux collègues, Roger en parla de telle sorte que le roi dût se croire excommunié lui-même. Alors, n'y tenant plus et en proie à un de ces accès de fureur auxquels il n'était que trop sujet : « Lâches et félons! s'écria-t-il en fixant sur les assistants ses yeux pleins de flammes, voilà un homme qui a mangé mon pain, qui est venu sans sou ni maille à ma cour : je l'ai comblé d'honneurs et de richesses, et il se dresse aujourd'hui

contre moi et mes héritiers; il veut me dépouiller et il ne s'est trouvé personne, parmi ceux que je nourris à ma table et qui vivent de mes bienfaits, pour venger mon honneur outragé et pour me délivrer de ce prêtre insolent! » Parole imprudente, a-t-on dit, et que des ennemis de l'archevêque, s'inspirant de leur aversion personnelle, ont prise pour un ordre de le tuer. Parole criminelle, dirons-nous, et qui fut l'arrêt de mort voulu, prémédité, du saint et intrépide champion de l'Église et de la Papauté. Qu'on la rapproche, en effet, de ces autres paroles que nous avons citées, que le roi avait si souvent répétées, notamment à Northampton et à Chinon, et chaque fois, avec un accent plus amer et plus impérieux : quel moyen de n'y pas reconnaître le cri d'un cœur possédé par le démon de la haine et de la vengeance et qui, depuis longtemps, a soif du sang de son ennemi? Aussi, le voyons-nous, ce sang, sur les mains de Henri Plantagenet, qu'il marque d'une tache indélébile, toute pareille à celle dont l'héroïne de Shakespeare ne parvient pas à laver « sa petite main », et dont l'odeur la poursuit en tous lieux et résisterait à « tous les parfums de l'Arabie[1] ».

Il eut toutefois un complice qui partage avec lui la responsabilité première du crime, et que l'histoire doit envelopper dans la même réprobation. C'est l'indigne archevêque d'York, Roger de Pont-l'Evêque. Nous venons de le voir provoquer, de propos délibéré, l'accès de rage au milieu duquel Henri II fit entendre les paroles fatales qui armèrent les assassins de Thomas. Au sortir de l'audience

1. *Macbeth*, acte V, scène 1re.

du roi, il s'enferma dans une chambre du château de Bur avec quatre chevaliers de la cour : Renaud fils d'Ours, Guillaume de Tracy, Hugues de Moreville et Richard Le Breton. Il commença par leur démontrer, ce qu'il fit aisément, car ils étaient convaincus d'avance, que le meurtre du Primat était le seul moyen de rendre la tranquillité au monarque qui voulait s'en défaire à tout prix, et la paix à l'Angleterre, bouleversée par cet esprit inquiet et turbulent. Puis il se concerta longuement avec eux sur les mesures à prendre pour en venir plus sûrement à leurs fins. Quand tout fut réglé, il remit à chacun soixante marcs; et, à sa demande, les chevaliers promirent par serment de s'employer, de leur mieux et selon le programme qu'ils venaient d'arrêter ensemble, à débarrasser le roi d'un adversaire détesté, et Roger lui-même d'un rival qu'il avait depuis vingt-cinq ans en horreur. Ainsi s'écoula pour eux la nuit de Noël[1], tandis que Thomas célébrait, dans sa cathédrale, l'anniversaire de la venue du Sauveur et priait, au pied de la crêche, pour ses persécuteurs. Dès la pointe du jour, les

1. Garnier de Pont-Sainte-Maxence est le seul, de tous les auteurs de l'époque, qui parle de ce conciliabule (*Vie de S. Thomas le martyr*, éd. Hippeaux, p. 179). Mais il fut contemporain et souvent témoin oculaire des faits qu'il rapporte. D'ailleurs, le rôle qu'il prête à Roger de Pont-l'Evêque ne concorde que trop avec les jugements que ses collègues dans l'épiscopat semblent avoir portés sur lui après le meurtre du Primat, surtout lorsque, dans un concile tenu peu de temps après la tragédie de Cantorbéry, ils l'accueillirent par ces mots : « Arrière! on sent encore à tes mains l'odeur du sang du martyr. » (Voir *Vie de S. Thomas de Cantorbéry* par le Révérend Père Dom L'Huillier, t. II, Appendice, note A, p. 526 et sq.)

quatre conjurés sortirent du château et allèrent attendre, sur les côtes de la Manche, une occasion favorable de passer secrètement en Angleterre. Il était convenu qu'à peine débarqués, ils iraient trouver Raoul de Broc à Saltwood.

Il y arrivèrent le lundi 28 décembre. Ils n'eurent pas de peine à obtenir pour leur projet l'approbation de Raoul et son concours. Sans perdre de temps, celui-ci donna l'ordre à la milice de Saltwood et à celles des châteaux environnants de se tenir prêtes à marcher, le lendemain matin, sur Cantorbéry. Puis, il se retira dans une salle écartée de son manoir, en compagnie de ses hôtes, et y tint avec eux, à la seule lumière de la flamme de l'âtre, un conciliabule qui dura presque toute la nuit et ne rappelait que trop celui du château de Bur; car les mêmes sujets y furent traités, à la même heure, par les mêmes interlocuteurs, sauf Roger de Pont-l'Évêque, qui se trouvait d'ailleurs dignement suppléé par Raoul de Broc.

Au même moment, une autre réunion avait lieu à l'archevêché de Cantorbéry. De quelque mystère que se fussent entourés les conjurés, ils n'avaient pu empêcher que quelque chose ne transpirât de leur arrivée en Angleterre et de leur visite au châtelain de Saltwood. De plus, depuis deux jours, des mouvements de troupes, fort inusités, éveillaient l'attention publique dans la ville et dans la banlieue, d'ordinaire si paisibles, de Cantorbéry. On sut qu'ils étaient l'effet des ordres qu'un commissaire royal, Richard de Homet, connétable de Normandie, venait d'apporter du château de Bur. Pourquoi avait-il traversé le détroit? Les historiens ont dit qu'il était chargé d'instruire le procès de

Thomas Becket; mais ce procès n'était-il pas instruit depuis longtemps? Au surplus, lorsque le connétable avait quitté la cour, le soir de Noël, on n'y pouvait plus ignorer le départ des quatre chevaliers, personnages de marque, dont l'absence n'était pas restée longtemps inaperçue. Il n'avait pas été d'ailleurs difficile de deviner le motif et le but de leur voyage. Personne n'a eu la pensée de dire que Richard était parti sur leurs traces pour les empêcher de mettre à exécution leur complot; serait-il donc trop téméraire de supposer que sa véritable mission était de leur prêter main-forte? Quoi qu'il en soit, tous ces hommes d'armes qui remplissaient la ville métropolitaine et avaient été détachés pour la plupart de la garnison du château royal de Winchester, résidence de Henri Court-Mantel, n'étaient pas sans inquiéter la famille épiscopale du Primat. Un des soldats, rencontrant, dans la soirée du lundi, un cellérier des moines de la Trinité, lui avait dit : « Votre maître ne verra pas la fin de la journée de demain. » Les clercs de Thomas et les religieux de la cathédrale lui demandèrent la permission de veiller auprès de lui, dans la nuit du 28 au 29 décembre. Il récita d'abord les Matines avec eux. Une conversation empreinte d'abandon et de tristesse, où se traduisaient, d'un côté, les alarmes de la plupart des interlocuteurs et le tendre attachement de tous pour leur maître; de l'autre, la calme résignation du saint à tous les événements et son affection pleine de sollicitude pour ses subordonnés, avait suivi la psalmodie de l'office. Tout à coup, Thomas se lève, va ouvrir une fenêtre et reste là, quelques instants, immobile, silencieux, le regard comme perdu dans la

nuit; puis brusquement, il se retourne et demande quelle heure il est : « Serait-il possible, ajouta-t-il, pensant évidemment à ceux qui l'entouraient plus qu'à lui-même, d'atteindre Sandwich avant le jour? — Certainement, lui fut-il aussitôt répondu, et même il n'est pas assez tard pour qu'on ne puisse aller encore beaucoup plus loin. » Mais, déjà, l'archevêque était venu se rasseoir au milieu des siens et, comme s'il n'eût pas écouté la réponse qu'il avait provoquée, on l'entendit prononcer à mi-voix ces paroles : « Il en sera ce que Dieu voudra : c'est ici, dans l'Église dont je suis le chef, que je dois attendre le sort qui m'est réservé. »

Un peu plus tard, il se retira pour prendre quelques instants de repos et, dans la matinée, descendit de bonne heure à la cathédrale pour entendre la messe. Il alla ensuite, selon sa coutume, s'agenouiller successivement au pied de tous les autels de la basilique, se recommandant aux saints auxquels ils étaient dédiés et répandant de ferventes et abondantes prières devant leurs reliquaires ou leurs tombeaux. Après quoi, il entra au chapitre et s'entretint pieusement, durant quelques minutes, avec les moines. Puis, il prit à part l'un d'eux, Thomas de Maidstone, homme vénéré pour ses lumières et sa sainteté, et le pria d'entendre sa confession.

L'heure du dîner était arrivée : il se mit à table, à son ordinaire, au milieu des religieux et de ses familiers. Le repas cependant fut, sur son ordre, un peu abrégé. Il voulait être prêt à recevoir ses bourreaux, et l'on aurait dit qu'une révélation particulière lui avait fait savoir qu'ils appro-

chaient et allaient être dans un instant devant lui.

Vers trois heures de l'après-midi, les quatre conjurés, guidés par Raoul et Robert de Broc et suivis de quelques-uns des soldats dont ils avaient, dès la veille, requis l'assistance, franchissaient le portail, tout grand ouvert, de la demeure archiépiscopale. Quelques moments plus tard, ils pénétraient dans la salle où se tenait Thomas Becket. Sans le saluer et sans rien dire, ils s'assirent en face de lui. Comme le silence se prolongeait et que les misérables commençaient à paraître embarrassés de leur rôle, l'archevêque eut la charité de leur adresser un mot de bienvenue. Ils s'entre-regardèrent et Renaud, fils d'Ours, prenant au nom de tous la parole : « Dieu t'aide, » dit-il. C'était la formule dont on se servait en abordant les petites gens. Le rouge monta au visage du Primat. Il se contint pourtant. « Nous apportons, continua Renaud, les ordres qu'au delà du détroit, notre souverain nous a dit de vous transmettre. Les écouterez-vous en particulier ou en public? — Comme il vous plaira, répondit Thomas. — Non, ajouta Renaud, c'est à vous de décider. » Pour en finir, l'archevêque fit signe à ses clercs de se retirer. Mais, à peine eut-il entendu les premiers mots de la communication qu'on avait à lui faire, qu'il se ravisa et rappela tous ses familiers, en disant : « Ce sont là choses qui doivent être exposées devant témoins et non pas en secret. » Dans le nombre de ceux qui revinrent aussitôt prendre leur place auprès de l'archevêque leur maître, se trouvaient Jean de Salisbury, Guillaume fils d'Étienne, Robert de Merton et un jeune clerc, Edouard Grim, depuis peu attaché à la personne

du Primat et qui eut l'honneur de rester le dernier à ses côtés, au moment du martyre[1].

En leur présence, Renaud recommença son discours : « Le roi, dit-il à Thomas, a signé la paix avec vous ; oublieux de tous ses griefs, il vous a permis de rentrer en Angleterre et de remonter sur votre siège. Et voici que vous ajoutez de nouvelles insultes à vos anciens outrages. Vous violez le traité, et vous en usez à l'égard de votre souverain avec une insolence qui causera votre ruine. Vous frappez de suspense ceux qui ont pris part au couronnement du jeune Henri; vous lancez l'anathème contre les conseillers dont le dévouement et l'expérience aident le monarque à porter le poids des affaires. Si vous le pouviez, vous ôteriez la couronne au jeune roi; vous détrôneriez son père; car il n'est que trop aisé de voir où tendent vos machinations et vos intrigues. Nous venons donc, au nom et de la part de notre maître, vous sommer d'absoudre ceux que vous avez excommuniés, puis d'aller à Winchester pour rendre compte de vos actes au jeune prince et vous soumettre à sa sentence. »

Autant Renaud avait été violent et injurieux dans ses attaques, autant l'archevêque fut calme et modéré dans sa réponse, pleine cependant de noblesse et de dignité. « J'en atteste le Seigneur, dit-il, je n'ai jamais songé à porter la main sur la couronne du jeune roi ni sur celle de son père ; s'il était en mon pouvoir d'en poser de nouvelles sur

1. On ne doit pas s'étonner de ne pas trouver sur cette liste le fidèle Herbert de Bosham; Thomas l'avait envoyé, quelques jours auparavant, en France pour qu'il rendît compte à Louis le Jeune de ce qui se passait en Angleterre.

leur front et d'ajouter de vastes royaumes à ceux qu'ils possèdent déjà, je le ferais volontiers. Je suis prêt cependant à rendre raison de ma conduite à mon jeune souverain; mais, puisqu'il m'a fait signifier, au moment où j'allais me présenter devant lui, de retourner sur mes pas, je dois attendre maintenant qu'il m'appelle. Quant aux évêques excommuniés ou suspens, ce n'est pas moi qui les ai frappés, c'est le Pape. — Oui, interrompirent ces furieux; mais c'est sur votre demande et par votre ministère. — Je ne le nie pas, toujours est-il que ce n'est pas à moi de délier ce que le seigneur Pape a lié. D'ailleurs, indépendamment des mesures de rigueur dont vous vous plaignez, ceux dont vous essayez de plaider la cause ont mérité encore d'autres peines, car, depuis mon retour, j'ai été, par leur faute, en butte à de continuels outrages. — Que ne demandiez-vous justice au roi? s'écrie alors Moreville; la question eût été portée devant le Grand Conseil et on aurait reconnu votre droit. — Tout beau, sire Hugues; croyez-vous qu'à tout propos on me verra recourir au Conseil royal? Quiconque offensera l'Église me trouvera sur son chemin, et je saurai user de mes droits d'archevêque, sans attendre la permission de personne. — Que dites-vous? s'écrient alors les quatre conjurés en se levant; mais de qui donc tenez-vous votre archevêché? — Au spirituel, de Dieu et du Pape, au temporel, du roi. — Quoi, ce n'est pas le roi qui vous a tout donné? — Nullement, répondit Thomas, et je dois rendre à Dieu ce qui est à Dieu et au roi ce qui appartient au roi. » A ces mots, les Normands s'emportèrent, traitèrent la distinction d'argutie, et firent des mouvements

d'impatience, tordant leurs gants qu'ils tenaient à la main. « Puisqu'il en est ainsi, ajoutèrent-ils, nous vous ordonnons, de par le roi, de sortir de son royaume et de ses domaines, vous et les vôtres; car il n'y a plus de paix pour vous ni pour eux, dans les États de votre maître, puisque vous avez violé le traité que vous aviez conclu avec lui. — Trêve de menaces, répliqua le Pontife; ma confiance est dans le Roi du Ciel, qui a souffert en croix pour les siens. L'Océan ne me séparera plus de mon Église. C'est trop déjà de m'être expatrié une fois; je ne recommencerai pas. Je ne suis pas revenu pour fuir de nouveau; qui me cherchera me trouvera ici. — Nous vous déclarons nettement que vos paroles retomberont sur votre tête, repartirent brutalement ces forcenés. — Êtes-vous venus pour me tuer? dit alors Thomas. J'ai remis ma cause entre les mains du souverain juge. Vous êtes moins prêts à me frapper du glaive, que je ne le suis à souffrir le martyre. Cherchez qui vous fuie; quant à moi, je combattrai pied à pied le combat du Seigneur, et vos menaces ne me feront pas reculer. — Aussi ferons-nous mieux que menacer, » répliqua Renaud, fils d'Ours, en se dirigeant vers la porte, suivi des trois autres qui criaient aux armes. En passant devant un groupe de religieux et de gens de l'archevêché, massés à l'entrée de la salle : « Sires moines, au nom du roi, s'écrièrent les assassins, tenez cet homme sous bonne garde, jusqu'à ce que pleine justice soit faite de sa personne. » Thomas les a entendus : « Il sera facile de me garder, dit-il paisiblement; car je suis bien décidé à ne pas m'enfuir. »

Les conjurés s'étaient à peine éloignés, qu'une

discussion fort vive s'éleva entre les clercs du Primat. La plupart d'entre eux, n'écoutant que trop les conseils d'une prudence tout humaine, auraient voulu que Thomas essayât d'entrer en accommodement avec les chevaliers. Le plus âgé, celui à qui l'ancienneté et l'intimité de ses relations avec l'archevêque semblaient donner le privilège d'une plus grande liberté de langage, Jean de Salisbury, ne craignit pas de lui dire avec impétuosité : « Voilà comme vous êtes; fidèle à votre habitude, vous n'agissez, vous ne parlez qu'à votre tête. — Quoi donc? répondit Thomas; qu'y a-t-il, maître Jean? — Vous deviez réunir votre conseil : ignorez-vous que ces soldats ne cherchent qu'une chose, l'occasion de vous faire périr? — Nous avons tous à mourir, reprit le saint; et il ne faut point, par crainte du trépas, dévier de notre devoir : pour moi, je le répète, si ces hommes sont prêts à me donner la mort, je suis plus prêt encore à la recevoir pour l'honneur de Dieu et de la justice et pour la liberté de l'Église. — Mais nous, dit Jean, nous sommes des pécheurs, peu disposés à mourir, et je ne vois personne ici qui veuille perdre gratuitement la vie, si ce n'est vous. » L'archevêque l'interrompit en disant : « Que la volonté de Dieu soit faite! »

Il n'avait pas achevé ces mots, qu'une violente rumeur, accompagnée d'un bruit de haches et de marteaux, retentit dans la cour du palais. C'étaient les conjurés qui venaient de prendre leurs armes, et essayaient d'enfoncer les portes qu'on avait fermées derrière eux. Les clercs et les moines supplièrent Thomas de se réfugier dans l'église qui communiquait par un cloître à son appartement :

« Ils n'oseront pas, assuraient-ils, vous y poursuivre et se feront scrupule d'y répandre le sang. — Non, répondit l'archevêque qui, au dire d'un témoin, « paraissait si calme et si souriant qu'on l'aurait « cru bien plutôt invité à des noces que menacé « d'une mort violente[1] », non, j'ai promis de les attendre ici : j'y veux rester ». L'un des assistants fit observer que l'heure des vêpres avait sonné, et qu'on entendait déjà les chants des religieux dans la cathédrale. « Puisque c'est l'heure de mon devoir, j'irai à l'église », reprend alors Thomas, et, précédé de sa croix, il s'engage à pas lents dans le cloître, marchant le dernier, remarque un chroniqueur, « comme un pasteur qui mène son troupeau et jetant, de temps à autre, un regard en arrière, soit pour voir si les gens du roi le poursuivent, soit surtout pour s'assurer que personne n'est là pour fermer la porte et les empêcher d'entrer[2]. » Arrivé sur le seuil du transept nord de l'église, où donnait accès le cloître qu'il venait de traverser, il s'arrête et hésite à passer outre, dans la crainte que « le respect du lieu saint ne retienne la main des meurtriers et ne le prive lui-même du plus cher objet de ses désirs ». Il fallut l'entraîner de force et presque le porter jusqu'au milieu du transept.

Dès qu'ils le virent dans l'église, les moines se mirent en devoir de fermer la porte du cloître et de l'assujettir avec une barre de fer. Il les aperçoit et, revenant vers eux : « Arrière, poltrons! leur crie-t-il. Voulez-vous faire de l'église une bastille?

1. Edouard Grim, ap. Migne, col. 44.
2. Guillaume fils d'Étienne, ibid., col. 183.

Au nom de votre vœu d'obéissance, nous vous défendons de fermer cette porte. » Et lui-même enlève la barre de fer et rouvre le battant. Il se dirige ensuite vers le chœur et en monte les premières marches. Au même moment, un cliquetis d'armes, des voix animées et menaçantes, des cris de mort se font entendre à l'entrée du cloître. Les conjurés pénètrent en tumulte dans l'église par le chemin qu'a suivi l'archevêque et où ils se sont glissés sur ses pas. Les voilà dans le transept.

Thomas aurait pu encore leur échapper, soit en se réfugiant dans la crypte qui lui eût offert un asile assuré, soit en prenant un escalier dérobé qui, à travers mille détours inconnus des chevaliers, conduisait au faîte de la basilique. Mais, malgré les supplications de tous les siens, il ne voulut ni de l'un ni de l'autre de ces moyens de salut. Il se tint immobile, adossé contre une colonne qui séparait le transept de la grande nef, entre l'autel de la Sainte Vierge et celui de saint Benoît. Les conjurés s'avancèrent. « Où est le traître? » s'écria Renaud, fils d'Ours; car la nuit, qui était déjà venue, l'empêchait de reconnaître le saint. Personne ne répondit. « Où est l'archevêque? reprit Renaud. — Le voici, dit alors Thomas; mais il n'y a pas de traître ici. Que venez-vous faire avec ces armes dans la maison de Dieu? Quel est votre dessein? — Que tu meures! — Je suis prêt à mourir pour le Seigneur. Puisse mon sang donner à l'Église la liberté et la paix! Mais je vous défends, au nom de Dieu tout-puissant, de toucher à aucun de mes compagnons, clerc ou laïque, grand ou petit. »

A ces mots, les quatre chevaliers se jettent

ensemble sur l'archevêque et s'efforcent de l'entraîner hors de l'église. L'un d'eux le frappa même, par derrière, du plat de son épée, entre les deux épaules, en disant : « Fuis, ou tu es mort! » Ils hésitaient encore à le tuer au pied des autels. Mais Thomas les repousse, et déclare qu'il ne sortira pas et les contraindra d'exécuter sur place leurs intentions ou leurs ordres.

Voyant approcher l'heure qui va terminer sa vie terrestre et le mettre en possession de la couronne d'immortalité, l'invincible athlète incline la tête, joint les mains dans l'attitude du prêtre à l'autel, et recommande sa cause et celle de l'Église à Dieu, à la Vierge Marie et « au martyr saint Denys, patron de la douce France[1] ». Il cherche des appuis au ciel; car ceux de la terre l'ont presque tous abandonné. Ses clercs et tous les moines viennent de s'enfuir; seul Édouard Grim est toujours là, et le tient étroitement embrassé, jusqu'au moment où le martyr reçoit sa première blessure.

Plusieurs fois, lorsqu'il parlait de la mort qui lui était réservée, Thomas avait nettement désigné l'endroit de son corps, où viseraient les assassins. Portant la main à son front, puis, par un geste qui lui était familier, la passant sur sa tonsure : « C'est là, avait-il dit, c'est là qu'ils me trouveront. » Il ne s'était point trompé.

Le premier coup fut porté par Guillaume de Tracy, dont l'épée n'atteignit que légèrement Thomas à la tête, mais s'abattit, en déviant, sur Edouard Grim qui eut un bras presque entièrement coupé. Survint alors Renaud, fils d'Ours, qui, d'un

1. Garnier de Pont-Sainte-Maxence, p. 194.

furieux coup de taille, fit au Primat une large et profonde blessure à l'endroit même où l'épée de Tracy l'avait déjà frappé. Thomas, cependant, ne chancelle pas encore, et continue, debout et appuyé à la colonne, à prier en silence. Un troisième et un quatrième coup de tranchant d'épée, dont le dernier fut asséné avec tant de violence que la lame se brisa sur le sol, le jettent d'abord sur les genoux, et enfin l'étendent à terre : le sang coule à flots de la plaie béante; la large couronne épiscopale est presque détachée du crâne. Le saint ne donne plus signe de vie; mais on l'avait entendu murmurer avant de rendre le dernier soupir : « Je meurs volontiers pour le nom de Jésus et la défense de son Église ». Ses bourreaux ne pouvaient plus le faire souffrir; ils pouvaient encore s'acharner sur son cadavre. Comme s'il eût fallu qu'une cinquième plaie vînt compléter, sur la chair du Pontife martyr, sa ressemblance avec le Christ qu'il avait si bien imité en tout le reste, un sous-diacre qui avait accompagné les conjurés et dont le surnom de Mauclerc disait assez le mépris où il était tombé, mit le pied sur le cou de la sainte victime, enfonça son épée dans le crâne entr'ouvert et répandit sur le pavé la cervelle ensanglantée, en disant : « Partons maintenant, chevaliers; cette fois, il est bien mort, et n'en reviendra pas ».

Ainsi périt Thomas Becket, le 29 décembre 1170, dans la cinquante-troisième année de son âge et la neuvième d'un épiscopat dont les deux tiers s'étaient écoulés en exil.

Dans son immortel panégyrique, Bossuet, après nous avoir fait voir Thomas descendant, à l'exemple du Roi des martyrs, de chute en chute, de disgrâce

en disgrâce, jusqu'à la proscription et à la mort, nous le montre se levant, pour ainsi dire, à son tour, glorieux et triomphant, du tombeau, montant, en un instant, dans l'admiration, dans le culte de ses contemporains, en attendant les suffrages de la postérité, jusqu'au rang des plus grands hommes, jusqu'à l'apothéose qui consacre les saints, et, comme on l'a dit plus tard, « se trouvant tout d'un coup grandi de Cantorbéry jusqu'au ciel[1] ».

A peine la nouvelle que Thomas avait succombé sous les coups des quatre assassins se fut-elle répandue dans la ville, la cathédrale fut envahie par le peuple qui s'y précipita pêle-mêle, en jetant des cris de douleur et d'indignation. Déjà, pendant que s'accomplissait le crime, des fidèles, réunis en grand nombre dans la nef, avaient essayé, à plusieurs reprises, de gravir les escaliers qui conduisaient au transept et de porter secours à l'archevêque. Ils avaient été repoussés par les meurtriers. Maintenant, ceux-ci ont quitté la basilique et sont en train de piller le palais primatial. La foule peut donc en toute liberté pénétrer jusqu'à l'endroit où le martyr gît inanimé au milieu des moines et de ses familiers en pleurs. Ce fut alors un émouvant spectacle que celui de tous ces hommes, de toutes ces femmes qui, dans la demi-obscurité de l'immense édifice éclairé seulement par quelques torches, s'agenouillaient tour à tour devant ce corps à qui la mort n'avait rien fait perdre de sa calme majesté. On les voyait tremper avec piété dans le sang du confesseur de la foi des linges qu'ils emportaient ensuite comme de précieux talismans ; et

1. Michelet, *Histoire de France*, ch. v.

ils n'interrompaient leurs gémissements, que pour faire entendre ce cri ou cette invocation, qui bientôt retentit d'un bout de la cathédrale à l'autre : « Saint Thomas! saint Thomas! » Ainsi, au moment même où l'archevêque venait d'expirer, le peuple le canonisait déjà, sans attendre la décision de l'autorité suprême, et inaugurait son culte sous la forme précise qui devait le caractériser pendant près de quatre siècles. C'est, en effet, à son sang versé pour la plus sainte des causes que s'attacha, d'une manière toute particulière, la dévotion populaire. Le moindre lambeau d'étoffe qui en était imbibé, un peu d'eau où l'on avait mêlé la plus petite goutte de ce sang étaient d'inappréciables reliques, que chacun se disputait et qui opéraient des miracles dont le récit volait de bouche en bouche, si bien qu'au lendemain de sa mort, Thomas Becket avait déjà sa légende.

Ce n'est pas que ses ennemis ne se soient efforcés d'étouffer, dès leur naissance, ce pieux enthousiasme, cette dévotion confiante, qui condamnaient si hautement leur forfait. Un édit, publié à son de trompe, défendit à tous les citoyens de Cantorbéry, à tous les sujets du roi d'Angleterre de donner à Thomas Becket le titre de martyr. Le matin même du crime, avant l'aube, Robert de Broc vint trouver les moines de la cathédrale et leur remit, de la part de son digne frère, un message ainsi conçu : « Thomas a péri de la mort des traîtres, et la terre en est délivrée. Il ne mérite pas d'être mieux traité mort que vif. Enlevez donc au plus tôt son cadavre et jetez-le quelque part où personne ne le retrouve. Sinon, je viendrai le prendre et le ferai attacher ignominieusement par les pieds à la queue des che-

vaux : on le traînera ainsi à travers les rues de la ville et, après l'avoir mis en pièces, on l'abandonnera aux chiens et aux pourceaux. » Ceux qui proféraient ces odieuses menaces étaient prêts, on le savait, à les mettre à exécution. Déjà durant la nuit, on avait vu des groupes de soldats errer autour de la cathédrale, comme s'ils eussent cherché à y pénétrer par surprise, pour enlever le corps du saint martyr. Les moines s'empressèrent de l'inhumer et de le soustraire ainsi à des profanations qui n'étaient que trop à craindre de la part d'ennemis acharnés à le poursuivre de leur haine jusqu'au delà du trépas.

Justement, il y avait alors, dans la crypte de la basilique, un sarcophage de marbre, vide et qui n'avait pas encore servi. On y déposa les restes précieux du grand archevêque, sans témoins, les portes de la cathédrale soigneusement fermées. On ne prit pas le temps de laver ni d'embaumer le corps qui fut seulement revêtu des ornements épiscopaux, puis descendu dans une fosse creusée derrière une chapelle de la Vierge, appelée « Notre-Dame Sous-voûte », à côté des autels de saint Jean-Baptiste et de saint Augustin de Cantorbéry. Aucun chant liturgique, aucune prière ne s'était fait entendre ; mais, en ensevelissant ainsi à la hâte et furtivement celui qui méritait des funérailles royales, les moines de la Trinité éprouvèrent à deux reprises une profonde et religieuse émotion. Quand ils lui enlevèrent ses vêtements de dessus pour y substituer les insignes de sa dignité, ces religieux aperçurent, avec le rude cilice dont il était couvert, le froc cistercien qu'il avait reçu à Pontigny, des mains du Pape Alexandre, et que

depuis il n'avait cessé de porter sous ses habits d'archevêque. Cette double preuve de son esprit de pénitence et d'humilité les toucha jusqu'aux larmes. « Voyez, s'écrièrent-ils alors, il était moine, et nous ne le savions pas ! » Et se prosternant, ils baisaient dévotement ses mains et ses pieds en répétant : « O saint Thomas, glorieux martyr de Dieu ! » comme s'ils eussent voulu lui faire amende honorable de ne l'avoir pas toujours, de son vivant, estimé et honoré à l'égal de son mérite et de ses vertus. Ils n'éprouvèrent pas un moindre saisissement lorsque, le sarcophage étant sur le point d'être descendu dans le caveau qui allait le recéler pendant près d'un demi-siècle, le pontife leur apparut comme transfiguré. Aucune trace d'altération sur ses traits; les yeux et les lèvres, doucement fermés, respiraient une paix céleste : le sang de ses blessures, s'étant coagulé, formait comme une couronne de rubis autour de son front. Il semblait dormir, et le seul indice de sa mort violente était un mince filet de sang qui traversait le visage en diagonale, de la tempe droite à l'extrémité opposée du cou. On ne pouvait, en le voyant, s'empêcher de penser à la sainte face du Sauveur. Cette image se grava profondément dans le souvenir de ceux qui venaient de prendre part à cette scène digne des catacombes et qui apprirent bientôt qu'en plusieurs lieux de la chrétienté et jusque dans cet Orient, où était née sa mère, le saint était apparu en songe, sous ces traits et avec cette ligne sanglante coupant en deux son visage, à des personnes qui n'avaient pu être témoins et n'avaient même jamais entendu parler de l'ensevelissement clandestin du 30 décembre.

Quand tout fut fini, les moines sortirent de la crypte, après en avoir solidement barricadé les portes. Ils s'éloignèrent aussi de la cathédrale qui, profanée par le meurtre sacrilège dont elle avait été le théâtre, ne pouvait être réconciliée que sur l'ordre et par délégation du Souverain Pontife. En attendant, ses voûtes allaient rester muettes et son enceinte déserte : plus d'office divin, plus de saint Sacrifice. Le vide allait se faire autour du sépulcre de Thomas Becket ; le silence allait-il, selon le vœu de ses ennemis, se faire aussi autour de sa mémoire ?

Dieu ne le permit pas. Presque chaque jour, quelque nouveau miracle venait attester le crédit dont Thomas jouissait au ciel, et accroître sur la terre le nombre des pieux clients qui recouraient à son intercession et se plaçaient sous son patronage. « Plus les hommes, écrira quelques années plus tard Jean de Salisbury, s'efforcent, dans leur témérité, d'obscurcir la gloire du saint martyr, plus Dieu la fait resplendir par l'éclat des miracles. Ses ennemis prétendaient empêcher qu'on ne parlât de ces prodiges ; mais on ne réussit pas à éteindre la lumière allumée par Dieu lui-même. Ces merveilles se produisent au grand jour, et personne ne saurait ni les nier ni s'en taire. Les aveugles voient, les sourds entendent, les muets parlent, les boiteux marchent, les paralytiques, les fiévreux, les lépreux sont guéris, les démons abandonnent ceux qu'ils tourmentaient et faisaient blasphémer, enfin, ce qu'on ne voyait plus depuis les temps anciens, les morts ressuscitent. »

Bientôt, du reste, pleine liberté allait être rendue, de par le roi lui-même, à ceux qui vou-

draient témoigner de leur vénération pour le nouveau martyr. Dans les premiers mois de l'année 1171, arrivait à Cantorbéry un message royal, qui renfermait un désaveu formel des menaces et des prohibitions des frères de Broc, et qui permit aux gardiens du tombeau de Thomas de se relâcher de leurs précautions et au peuple de manifester hautement et en public ses sentiments envers celui dont ses persécuteurs eux-mêmes n'osaient plus contester la sainteté. Ce message, qui eut pour les contemporains l'heureux effet que nous venons d'indiquer, a de plus pour nous le mérite de nous aider à entrevoir les véritables dispositions de Henri II, au moment où il fut informé du meurtre de l'archevêque. Il est souvent difficile de deviner ce qui se passe dans une âme, surtout dans une âme aussi compliquée, aussi dissimulée que celle de Henri Plantagenet. A la première nouvelle du crime, il parut atterré. S'enfermant dans son appartement, il y resta seul, durant trois jours, sans recevoir personne, ni paraître au dehors, ni entrer dans le lieu saint, sans prendre d'autre nourriture qu'un peu de lait d'amandes. On ajoutait qu'il ne cessait de gémir, de protester, ce qu'il fit encore dans la suite, plusieurs fois, publiquemement et avec serment, qu'il n'avait jamais ni ordonné, ni voulu la mort de Thomas. Comment concilier cette assertion avec les charges multiples et accablantes qu'il est aisé de produire contre lui? Ce que l'on peut admettre, c'est qu'il fut épouvanté des circonstances qui avaient accompagné l'assassinat et qui devaient, il le comprenait, soulever une réprobation universelle dont la plus lourde part allait retomber sur lui-même. Le lieu

où le crime s'était accompli, le rendait doublement sacrilège; la grande hâte avec laquelle les meurtriers avaient exécuté leur dessein, donnait trop facilement à penser que le roi n'avait rouvert à Thomas les portes de l'Angleterre, que pour lui tendre un piège et le frapper plus sûrement. Il était donc sincère, en un certain sens, quand il désavouait les quatre conjurés, dont il regrettait à coup sûr l'imprudence et la précipitation. L'était-il autant quand il avait l'air de réprouver le meurtre en lui-même et quand il affirmait ne l'avoir jamais ni désiré ni volontairement provoqué? Comment le croire après tout ce que nous avons dit déjà? Comment le croire, quand on voit les meurtriers et leurs complices rester impunis sans avoir été jamais inquiétés ni poursuivis pour leur crime? Comment le croire enfin, si l'on fait attention aux termes de ce message dont nous parlons et que les moines de Cantorbéry reçurent au commencement de 1171?

Le roi y rappelait complaisamment tous ses griefs contre Thomas Becket. Puis il déclarait qu'il ne voulait pas lui tenir rigueur ni poursuivre après sa mort celui qui, vivant, s'était montré son ennemi. Loin de là, il remet à cette âme tous les torts qu'elle a pu se donner envers lui, et veut oublier les injures qu'il en a reçues. « Donnez-lui donc, ajoutait-il, une sépulture honorable, et qu'il repose en paix à côté de ses prédécesseurs. » On n'est pas seulement choqué, en lisant cette lettre, de l'insistance avec laquelle Henri fait son procès à un adversaire vaincu, terrassé, dont la tombe est à peine fermée et envers lequel il prétend se montrer généreux : on ne peut se défendre d'un soupçon. Un pareil langage n'est pas seulement

celui d'un ennemi dont le ressentiment survit à sa vengeance, on y croit reconnaître l'accent d'une conscience inquiète et troublée, qui cherche à s'innocenter à ses propres yeux comme aux yeux du public et qui ne trouve rien de mieux, pour se dérober à la flétrissure dont elle se sent menacée, que d'essayer de reporter la responsabilité du crime sur celui qui en a été la victime.

Quoi qu'il en soit, cette lettre du roi mettait fin à l'espèce d'ostracisme dont les ennemis de l'archevêque martyr avaient, en quelque sorte, frappé sa dépouille mortelle. Le vendredi 2 avril, dans l'octave de Pâques, les moines de la Trinité rouvrirent les grilles de la crypte de la cathédrale, où l'on vit aussitôt affluer les malades, les affligés, tous ceux qui avaient besoin d'un secours, d'une consolation, d'un espoir, tous ceux aussi qui avaient seulement à cœur de témoigner de leur vénération pour le noble et vaillant champion de l'Église et de leur attachement à la cause pour laquelle il avait lutté jusqu'à la mort. De ce jour, on peut le dire, date ce pèlerinage de Cantorbéry, qui allait bientôt prendre place parmi les plus célèbres et les plus fréquentés de la chrétienté et qui ne tarda pas à recevoir, d'un acte solennel du Saint-Siège, une impulsion nouvelle et décisive.

Le 21 février 1173, deux ans et deux mois après sa mort, Thomas Becket était canonisé. La cérémonie eut lieu dans la cathédrale de Segni, où Alexandre célébra la messe en l'honneur du nouveau saint, avec toute la pompe des grandes fonctions papales, en présence du Sacré Collège, de nombreux évêques et d'une multitude de clercs et de laïques. Quelques jours plus tard, le 12 mars,

le Pape publiait la bulle *Redolet Anglia*, adressée au clergé et au peuple d'Angleterre et dans laquelle, après avoir succinctement rappelé les vertus, les combats, la mort héroïques de l'archevêque, il le déclarait inscrit au catalogue des saints martyrs et fixait sa fête au 29 décembre, jour anniversaire de sa glorieuse immolation.

Dès lors les restes vénérés du confesseur de la foi pouvaient être l'objet d'un culte public, et les foules allaient plus que jamais se presser autour de son tombeau. Rien d'ailleurs ne devait plus comprimer l'élan confiant et joyeux de leur piété; car, la cathédrale de Cantorbéry avait été solennellement réconciliée dans les derniers jours de 1171, et avait enfin dépouillé tout l'appareil de deuil qui l'avait assombrie pendant près d'un an. Dès le lendemain de la canonisation, un contemporain a reproduit, dans une vivante esquisse, la physionomie qu'offraient alors la ville et la basilique de Cantorbéry : « La gloire du noble martyr, dit-il, dépasse aujourd'hui de beaucoup les insultes qu'il a autrefois endurées. Les villes et les villages, les châteaux et les chaumières se sont émus dans toute l'Angleterre et, du plus petit au plus grand, presque tous ont voulu visiter et honorer son sépulcre. Un même esprit de dévotion y a entraîné clercs et laïques, pauvres et riches, gens du peuple et nobles seigneurs, pères et mères avec leurs enfants, maîtres avec leurs serviteurs. Sur les chemins qui conduisent à Cantorbéry, dans les hôtelleries et les auberges, on voit constamment une foule aussi pressée qu'aux jours de marché public, dans les plus grandes cités. La nuit pas plus que le jour, l'hiver pas plus que l'été n'arrêtent les

voyageurs, et même plus la saison est rigoureuse, plus on semble trouver de douceur à accomplir le vœu de ce pèlerinage[1] ».

Un jour, on vit arriver un visiteur couronné, dont la venue doit faire époque dans l'histoire posthume de saint Thomas Becket. Dans le courant de l'année 1174, Henri II se vit en grand danger de perdre à la fois ses possessions du continent et sa couronne de roi d'Angleterre. Ses fils, à l'instigation de leur mère Éléonore et avec l'appui du roi de France et du comte de Flandre, s'étaient révoltés contre lui. Le roi d'Écosse, Guillaume le Lion, lui avait déclaré la guerre et menaçait le nord de ses États d'une inondation de barbares. Jamais la main de Dieu ne s'était si visiblement ni si lourdement appesantie sur le malheureux prince. Dans sa détresse, on l'entendit s'écrier tout à coup : « Saint Thomas, gardez-moi mon royaume ! » Lui qui jusque-là n'avait donné aucune preuve concluante de repentir sincère ; lui qui, depuis trois ans, semblait mettre en œuvre toutes les ressources de son astucieuse diplomatie pour éviter toute rencontre avec les Légats du Saint-Siège, pour éluder tout engagement qui eût impliqué un désaveu trop formel du passé ; lui qui enfin avait bien renoncé en parole aux coutumes de Clarendon, mais avec des réticences et sous des formes ambiguës qui ouvraient la porte à tous ses anciens abus de pouvoir, il prit alors un parti où il est difficile de ne pas voir l'indice d'une révolution subite opérée dans son âme et d'un désir sérieux de changer de conduite et de réparer ses

1. Anonyme de Lambeth, ap. Migne, t. CXC, col. 315.

torts. Il fit vœu d'aller à Cantorbéry, s'humilier sur la tombe de celui qu'il avait si cruellement persécuté et le supplier de lui obtenir de Dieu son pardon et le rétablissement de sa fortune. Le 8 juillet, il abordait à Southampton, après avoir essuyé en mer une furieuse tempête pendant laquelle il ne cessait de prier à haute voix, demandant au Ciel la faveur d'arriver sain et sauf au port, pour travailler à rendre la paix à l'Église et à l'État. A peine eut-il pris terre, sans se reposer un instant, il se mit en route pour Cantorbéry. Pendant les quatre jours que dura le trajet, il jeûna au pain et à l'eau et ne s'arrêta que dans les chapelles et les hospices qu'il trouva sur son chemin. Du plus loin qu'il aperçut les tours de la cathédrale, il descendit de cheval, ôta ses chaussures, revêtit l'habit de bure des pénitents et des pèlerins, et s'achemina nu-pieds par la boue et au milieu des cailloux, vers la ville à l'entrée de laquelle il fut reçu par un certain nombre d'évêques et dont la population, tout émue de l'exemple qu'il donnait et qui surpassait la plus éloquente des prédications, l'accompagna en silence jusqu'au porche de l'église primatiale. Là, il tomba à genoux et l'on s'aperçut que ses pieds meurtris avaient laissé derrière lui sur le sol une longue trace de sang.

Il se dirigea d'abord vers le transept où le saint avait été mis à mort, s'agenouilla sur les dalles encore teintes du sang du martyr et les baisa pieusement en récitant le *Confiteor*. Puis, il descendit à la crypte, se prosterna au pied du tombeau, pleurant et sanglotant. « C'était, dit un contemporain, un spectacle à tirer les larmes des yeux de tous

les assistans. » Alors, il découvrit ses épaules et tout le monde, évêques, abbés et simples moines, fut invité à lui donner quelques coups de discipline. Il les reçut à genoux, la tête humblement inclinée, cinq de la main de chaque évêque, trois de la main de chacun des abbés et des moines. « Ce fut, dit le même chroniqueur, comme la flagellation du Christ, avec cette différence que l'un fut fouetté pour nos péchés, l'autre pour les siens. » Il resta ensuite dans la crypte, pour y passer la nuit en prières, toujours prosterné sur la terre nue, sans prendre ni repos ni nourriture. Le lendemain matin, il entendit une messe célébrée, sur sa demande, en l'honneur de saint Thomas, et sortit de la basilique, pour se rendre à Londres. Il emportait avec lui, pour le conserver précieusement, un souvenir de son pèlerinage, une de ces ampoules d'étain grossièrement ouvragées, que tous ceux qui venaient faire leurs dévotions dans la crypte de Cantorbéry suspendaient, comme un insigne ou comme un talisman, à leur cou, et qui contenaient quelques gouttes du sang du martyr, délayées dans de l'eau.

Quelques jours plus tard, Henri apprenait, dans sa capitale, qu'au moment même où il entendait la messe auprès de la tombe de saint Thomas, l'armée des Écossais avait été surprise et taillée en pièces, et leur roi fait prisonnier. A la nouvelle de cette victoire inespérée, son premier mouvement fut de s'écrier : « Grâces soient rendues à Dieu et à saint Thomas Becket ! » Cette fois, le martyr de Cantorbéry avait décidément triomphé lui-même du plus ardent, du plus opiniâtre de ses ennemis.

Cependant, il manquait encore quelque chose à sa gloire extérieure et terrestre. En même temps qu'il publiait la bulle *Redolet Anglia*, Alexandre III écrivait aux moines de la cathédrale de Cantorbéry pour leur notifier la canonisation de l'archevêque défunt, et leur disait : « Comme il importe que la cendre de l'illustre Pontife soit environnée de respect et d'honneur, nous vous enjoignons, par ce rescrit apostolique, de relever de terre son corps saint, de le porter par la ville au milieu du clergé et du peuple, avec les pieuses cérémonies d'une procession solennelle et de le placer sur l'autel ou dans une châsse convenable pour l'offrir à la vénération des fidèles. » Dix-huit mois s'étaient écoulés déjà depuis lors, et le vénéré martyr reposait toujours dans l'obscurité de l'église souterraine. Au mois de septembre 1174, un incendie, qui menaça de réduire en cendres la cathédrale tout entière et qui obligea de reconstruire le chœur et une partie des transepts, vint encore ajourner, et pour de longues années, l'exécution des ordres du Souverain Pontife. Mais, ce sinistre qui avait fait craindre un instant la destruction totale des restes du saint, devait tourner à leur glorification ; car, il permit de modifier le plan de l'édifice et d'en faire le véritable reliquaire de celui qui le rendait si célèbre en y attirant les pèlerins de toute la chrétienté. On allongea le chœur, de manière à lui donner des proportions inusitées, et à ménager, derrière l'autel majeur, comme un second sanctuaire destiné à recevoir la châsse du martyr. Plus loin encore, à l'extrémité de l'abside, s'ouvrit une chapelle en forme de rotonde, qu'on appela la couronne de saint Thomas Becket, parce qu'elle

devait abriter une relique particulièrement chère à la dévotion du peuple anglais, la partie du crâne de l'archevêque où se voyait la tonsure et que l'épée des assassins en avait détachée. C'est dans le premier quart du XIIIe siècle, le 7 juillet 1220, cinquante ans après le martyre de Thomas, qu'eut lieu la translation solennelle de ses reliques. Lorsqu'elles eurent pris place dans le chœur et dans la chapelle absidiale, de ces deux points culminants de la basilique, auxquels on accédait par de multiples degrés et qu'on apercevait de toutes les parties de l'immense vaisseau, le grand Pontife semblait, comme du haut d'un double trône, régner sur toute l'Église d'Angleterre et présider à ses destinées. C'était justice : cette Église lui devait, en effet, la conservation de son indépendance et de son orthodoxie. Par ses travaux et ses luttes, par ses souffrances et sa mort, il ne l'avait pas seulement sauvée de l'asservissement au pouvoir séculier ; il avait retardé de quatre siècles son divorce avec le Saint-Siège. Henri VIII ne s'y est pas trompé. Aussi le voyons-nous inaugurer son schisme par la profanation des restes du martyr et par la proscription de son culte. En 1538, au mois de septembre, trois cent dix-huit ans, presque jour pour jour, après la mémorable cérémonie de la translation des reliques, les saints ossements devinrent, par ordre du roi, la proie des flammes. Les incomparables reliquaires, tout chargés de pierreries et d'émaux, couverts de statuettes, de fleurons et de lames d'or, où le fini du travail et l'art de l'exécution rivalisaient avec l'inestimable prix de la matière, furent mis en pièces pour être convertis en ornements et en parures profanes. Défense fut

faite à tous les sujets de sa Grâce de donner désormais à Thomas Becket le titre de saint. Son nom fut rayé du calendrier de l'Église anglicane ; ses fêtes furent abolies, ses images, partout détruites. C'était se rendre coupable du crime de lèse-majesté, que de conserver le portrait ou la biographie du grand archevêque, et l'on pourrait citer tel personnage qui paya de sa vie le tort d'avoir laissé découvrir dans sa bibliothèque un exemplaire de l'histoire « pleine de mensonges », disait-on, de Thomas Becket.

Mais, ce que la haine et la tyrannie n'ont pu détruire, c'est le souvenir impérissable de cet homme, si grand dans la belle et constante unité de sa vie, toujours pure, toujours digne, toujours fidèle au devoir et à elle-même, au milieu des situations les plus diverses et malgré les différences d'attitude et de conduite extérieures qu'elles lui imposaient. Après trois siècles d'injustice et d'apparent oubli, ses compatriotes, et ceux-là même qui restent engagés dans l'erreur, semblent revenir à lui, sinon pour l'honorer comme un saint, du moins pour s'en parer comme de l'une de leurs meilleures gloires. C'est un honneur, en effet, pour une nation, de pouvoir montrer, parmi ses enfants, une âme si haute et si vaillante, un caractère si droit et si ferme, incapable de déserter la bonne cause et sachant se sacrifier pour elle. N'oublions pas, toutefois, qu'il appartient surtout à l'Église. C'est l'Église qui l'a formé, et pour elle il a combattu et il a succombé. Il fut un héros, mais un héros chrétien ; un martyr, mais, selon le mot de Bossuet, « le premier martyr de la discipline » catholique. Et son éloge tient tout entier dans cette parole qui

résume sa vie et que le pape Alexandre III a dite de lui à propos de sa canonisation : *Pro justitia Dei et Ecclesiæ libertate decertavit usque ad mortem.* « Il a lutté jusqu'à la mort pour les droits de Dieu et la liberté de l'Église. »

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER. — Naissance et éducation de Thomas Becket (1117-1143) 1

CHAPITRE II. — Thomas Becket chez l'archevêque Thibaut. — Il entre dans les ordres et devient archidiacre de l'église de Cantorbéry (1143-1154). 17

CHAPITRE III. — Thomas Becket chancelier d'Angleterre. — Son administration. — Son caractère et son genre de vie (1154-1162) 35

CHAPITRE IV. — Thomas Becket archevêque de Cantorbéry. — Son sacre. — Réforme de sa vie. — Premiers actes de son épiscopat. — Commencement du conflit avec le roi (1162-1163). 59

CHAPITRE V. — Rupture entre Thomas Becket et Henri II. — Son origine. — Assemblées de Westminster, de Clarendon et de Northampton. — Fuite de Thomas en France (1163-1164). 83

CHAPITRE VI. — L'Exil. — Dispositions du roi de France et du pape. — Saint Thomas à Pontigny et à Sens. — Essais de réconciliation. — Entrevue de Fréteval. — Retour en Angleterre (1164-1170). 129

CHAPITRE VII. — Entrée triomphale à Cantorbéry. — Le martyre. — Epilogue (1170) 167

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
90, RUE BONAPARTE, PARIS, VI^e^
R. C. Seine n° 90.287.

Ce prospectus (20 Novembre 1926) annule tous les précédents

" *Les Saints* "

Collection fondée par M. Henri JOLY
MEMBRE DE L'INSTITUT
publiée sous la direction de M. André PÉRATÉ

La Collection **Les Saints** *forme le fonds de toute bonne bibliothèque. De l'avis des personnes compétentes, jamais la conciliation de la vérité historique et des croyances catholiques n'a été plus heureusement réalisée.*

Extrait de la Lettre de S. E. le Cardinal GASPARRI, Secrétaire d'État de Sa Sainteté PIE XI, à M. Joly :

« Le Saint-Père, appréciant tout le bien que votre œuvre a déjà fait dans l'Église, fait des vœux pour qu'elle continue à répandre de plus en plus dans le monde, le culte, l'amour, l'imitation des Saints, et, comme gage des faveurs divines, vous envoie de cœur, à vous et à vos collaborateurs, Sa paternelle **Bénédiction Apostolique.** »

VIENNENT DE PARAITRE :

[108] **Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard,** par le R. P. LAMBERT. *2^e^ mille.*

[107] **Saint Antonin de Florence,** par ALEXANDRE MASSERON. *2^e^ mille.*

[106] **Sainte Marie-Madeleine de Pazzi,** par M. M. VAUSSARD. *2^e^ mille.*

[105] **Sainte Lydwine de Schiedam,** par HUBERT MEUFFELS. *2^e^ mille.*

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

[104] **Le B^x^ Pierre Canisius,** par l'abbé L. CRISTIANI. *2^e^ mille.*
[103] **Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus,** par le baron J. ANGOT DES ROTOURS. *13^e^ mille.*
[102] **Saint Pierre Claver,** par GABRIEL LEDOS. *2^e^ mille.*
[101] **Le B^x^ Robert Bellarmin,** par J. THERMES, S. J. *2^e^ mille.*
[100] **Saint Jean,** par l'abbé LOUIS PIROT. *4^e^ mille.*
[99] **Saint Albert de Louvain,** par DOM B. DEL MARMOL. *2^e^ mille.*
[98] **Saint Norbert,** par l'abbé ÉLIE MAIRE. *2^e^ mille.*
[97] **Saint Bonaventure,** par le R. P. EUSÈBE CLOP. *2^e^ mille.*
[96] **Saint Paul,** par F. PRAT, S. J. *12^e^ mille.*
[95] **Saint Jean Berchmans,** par H. DELEHAYE, S. J. *7^e^ mille.*

[94] **Saint Grégoire VII,** par Augustin Fliche. *3e mille.*

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[93] **Les Bienheureuses Ursulines de Valenciennes,** par le chanoine J. Loridan. *3e mille.*

[92] **Saint Sigisbert,** par l'abbé Guise. *2e mille.*

[91] **Les Martyrs de Septembre,** par H. Welschinger. *2e mille.*

[90] **Sainte Radegonde,** par l'abbé René Aigrain. *3e mille.*

[89] **Sainte Paule,** par le R. P. Génier. *3e mille.*

[88] **Sainte Marie-Madeleine Postel,** par S. G. Mgr Georges Grente. *7e mille.*

[87] **Saint Nicolas de Myre,** par l'abbé Marin. *2e mille.*

[86] **Sainte Claire d'Assise,** par M. Beaufreton. *4e mille.*

[85] **Saint Jean de la Croix,** par Mgr Demimuid. *4e mille.*

[84] **Saint Pie V,** par S. G. Mgr Georges Grente. *3e mille.*

[83] **Les Bienheureuses Filles de la Charité d'Arras,** par Lucien Misermont. *5e mille.*

[82] **Saint Justin,** par le R. P. Lagrange. *2e mille.*

[81] **Saint François Régis,** par Joseph Vianey. *6e mille.*

[80] **Saint Athanase,** par l'abbé G. Bardy. *3e mille.*

[79] **Saint Cyprien,** par Paul Monceaux. *3e mille.*

[78] **Saint Césaire,** par l'abbé Chaillan. *2e mille.*

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[77] **La Vénérable Emilie de Rodat,** par S. G. Mgr Ricard. *4e mille.*

[76] **Sainte Marguerite-Marie,** par Mgr Demimuid. *9e mille.*

[75] **Saint Charles Borromée,** par Léonce Celier. *6e mille.*

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[74] **Le Bx Urbain V,** par l'abbé Chaillan. *2e mille.*

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[73] **La Bienheureuse Louise de Marillac, Mlle Le Gras,** par le prince Emmanuel de Broglie. *6e mille.*

[72] **Saint Patrice,** par l'abbé Riguet. *2e mille.*

[71] **La Vénérable Catherine Labouré,** par Edmond Crapez. *10e mille.*

[70] **Saint Léon le Grand,** par Adolphe Regnier. *3e mille.*

[69] **Saint Léger,** par le R. P. Camerlinck. *2e mille.*

[68] **Saint Ferdinand III,** par Joseph Laurentie. *2e mille.*

[67] **Saint Sidoine Apollinaire,** par Paul Allard. *2e mille.*

[66] **Sainte Madeleine-Sophie Barat,** par Geoffroy de Grandmaison. *9e mille.*

[65] **La Vénérable Anne-Marie Javouhey,** par l'abbé V. Caillard. *5e mille.*

[64] **Saint Thomas Becket,** par Mgr Demimuid. *3e mille.*

[63] **Saint Benoît-Joseph Labre,** par Mantenay. *5e mille.*

[62] **Saint Séverin**, par André Baudrillart. *2e mille.*
[61] **Sainte Mélanie**, par Georges Goyau. *11e mille.*
[60] **Saint Pierre Damien**, par Dom Biron. *2e mille.*
[59] **Les Martyrs de Gorcum**, par Hubert Meuffels. *3e mille.*
[58] **Sainte Hélène**, par le R. P. Rouillon. *5e mille.*
[57] **Saint Martin**, par Adolphe Regnier. *6e mille.*
Ouvrage couronné par l'Académie française.
[56] **Saint Eloi**, par Paul Parsy. *3e mille.*
[55] **Saint Jean Eudes**, par Henri Joly. *5e mille.*
[54] **Madame Louise de France, la Vénérable Thérèse de Saint-Augustin**, par Geoffroy de Grandmaison. *9e mille.*
Ouvrage couronné par l'Académie française.
[53] **Sainte Colette**, par André Pidoux. *4e mille.*
[52] **Le Bienheureux Fra Giovanni Angelico de Fiesole**, par Henry Cochin. *7e mille.*
[51] **Saint Théodore**, par l'abbé Marin. *2e mille.*
[50] **Saint Pierre**, par L.-Cl. Fillion. *5e mille.*
[49] **Saint François de Borgia**, par Pierre Suau. *4e mille*
[48] **Saint Colomban**, par l'abbé Eug. Martin. *3e mille.*
[47] **Saint Odon**, par Dom du Bourg. *2e mille.*
[46] **Le Saint Curé d'Ars**, par Joseph Vianey. *43e mille.*
[45] **La Sainte Vierge**, par R.-M. de la Broise. *15e mille.*
[44] **Les Bienheureuses Carmélites de Compiègne**, par Victor Pierre. *7e mille.*
[43] **Saint Paulin de Nole**, par André Baudrillart. *3e mille.*
Ouvrage couronné par l'Académie française.
[42] **Saint Irénée**, par Albert Dufourcq. *4e mille.*
[41] **La Bse Jeanne de Lestonnac**, par l'abbé R. Couzard. *3e mille.*
[40] **Saint Léon IX**, par l'abbé Eug. Martin. *3e mille.*
[39] **Saint Wandrille**, par Dom Besse. *2e mille.*
[38] **Le Bx Thomas More**, par Henri Bremond. *4e mille.*
[37] **Sainte Germaine Cousin**, par Louis Veuillot, complétée par François Veuillot. *9e mille.*
[36] **La Bse Marie de l'Incarnation, Madame Acarie**, par le prince Emmanuel de Broglie. *6e mille.*
[35] **Sainte Hildegarde**, par l'abbé Paul Franche. *3e mille.*
[34] **Saint Victrice**, par l'abbé E. Vacandard. *2e mille.*
[33] **Saint Alphonse de Liguori**, par le baron J. Angot des Rotours. *6e mille.*
[32] **Le Bx Grignion de Montfort**, par E. Jac. *5e mille.*
[31] **Saint Hilaire**, par le R. P. Largent. *4e mille.*
[30] **Saint Boniface**, par G. Kurth. *5e mille.*
[29] **Saint Gaétan**, par R. de Maulde La Clavière. *3e mille.*
[28] **Sainte Thérèse**, par Henri Joly. *18e mille.*
[27] **Saint Yves**, par Ch. de la Roncière. *5e mille.*

[26] **Sainte Odile**, patronne de l'Alsace, par Henri Welschinger. *9e mille.*

[25] **Saint Antoine de Padoue,** par l'abbé A. Lepitre. *9e mille.*

[24] **Sainte Gertrude,** par Gabriel Ledos. *7e mille.*

[23] **Saint Jean-Baptiste de la Salle,** par Alexis Delaire. *7e mille.*

[22] **Sainte Jeanne d'Arc,** par L. Petit de Julleville. *18e mille.*

[21] **Saint Jean Chrysostome**, par Aimé Puech. *6e mille.*

[20] **Le Bx Raymond Lulle**, par Marius André. *3e mille.*

[19] **Sainte Geneviève,** par l'abbé Henri Lesêtre. *13e mille.*

[18] **Saint Nicolas Ier**, par Jules Roy. *3e mille.*

[17] **Saint François de Sales,** par Amédée de Margerie. *16e mille.*

[16] **Saint Ambroise,** par le duc de Broglie. *8e mille.*

[15] **Saint Basile**, par Paul Allard. *6e mille.*

[14] **Sainte Mathilde**, par E. Hallberg. *6e mille.*

[13] **Saint Dominique,** par Jean Guiraud. *10e mille.*

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[12] **Saint Henri,** par l'abbé Henri Lesêtre. *7e mille.*

[11] **Saint Ignace de Loyola**, par Henri Joly. *11e mille.*

[10] **Saint Etienne,** roi de Hongrie, par E. Horn. *3e mille.*

[9] **Saint Louis,** par Marius Sepet. *11e mille.*

[8] **Saint Jérôme,** par le R. P. Largent. *8e mille.*

[7] **Saint Pierre Fourier,** par Léonce Pingaud. *5e mille.*

[6] **Saint Vincent de Paul,** par le prince Emmanuel de Broglie. *21e mille.*

[5] **La Psychologie des Saints**, par Henri Joly. *20e mille.*

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[4] **Saint Augustin de Cantorbéry** et ses compagnons, par le R. P. Brou, S. J. *5e mille.*

[3] **Le Bx Bernardin de Feltre,** par E. Flornoy. *4e mille.*

[2] **Sainte Clotilde,** par G. Kurth. *13e mille.*

[1] **Saint Augustin,** par Ad. Hatzfeld. *13e mille.*

Chaque volume in-12 se vend séparément

Broché : 7 fr. 50 ; *franco pour la France*, **8 fr. 25 ;** *pour l'Étranger*, **9 fr.**

Avec reliure spéciale, tr. jaspée : 13 fr. 50 ; *franco pour la France*, **14 fr. 25 ;** *pour l'Étranger*, **15 fr.**

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris. — 1926.

Ce prospectus (20 Novembre 1926) annule tous les précédents

13,310 922.242
T35

13,310 922.242
T35

Dememuid, Mgr.

AUTHOR
St. Thomas Becket.

TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	DATE RETURNED

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

MEME LIBRAIRIE

Sainte Marguerite-Marie (1647-1690), par Mgr Demimuid. *Huitième édition.* 1 vol. in-12..... **6** fr.

Les Martyrologes historiques du Moyen Age. *Etude sur la formation du Martyrologe romain,* par Dom Henri Quentin, Bénédictin de Solesmes. Un fort volume in-8° de xiv-745 pages..... **20** fr.

L'Angleterre chrétienne avant les Normands, par Dom Fernand Cabrol, abbé de Farnborough. 1 vol. in-12 **10** fr.

Les origines du Schisme anglican (1509-1571), par M. J. Trésal. *Troisième édition.* 1 vol. in-12..... **10** fr.

Histoire politique des protestants français (1715-1794), par M. Joseph Dedieu, docteur ès-lettres. 2 vol. in-12. **25** fr.

Le Bienheureux Thomas More (1478-1535), par M. Henri Brémond, de l'Académie française. *Quatrième édition.* 1 vol. in-12..... **6** fr.

Saint Augustin de Cantorbéry et ses compagnons, par le R. P. Brou, S. J. *Cinquième édition.* 1 vol. in-12 . **6** fr.

Les Martyrs de Gorcum, par M. Hubert Meuffels. *Troisième édition.* 1 vol. in-12..... **6** fr.

L'Eglise catholique et la liberté aux Etats-Unis, par le vicomte de Meaux. *Deuxième édition.* 1 vol. in-12..... **7** fr.

Méditations et Prières, du Cardinal Newman, traduites par Marie-Agnès Pératé, avec une *étude sur la piété de Newman,* par Henri Brémond, de l'Académie Française. *Neuvième mille.* 1 vol. in-18..... **6** fr.

La Spiritualité chrétienne, par M. l'abbé P. Pourbat, supérieur du grand Séminaire de Lyon.

— **I. Des Origines de l'Église au Moyen Age.** *Huitième mille.* 1 vol. in-12..... **16** fr.

— **II. Le Moyen Age.** *Cinquième édition.* 1 vol. in-12. **10** fr.

— **III. Les Temps modernes.** *Première partie : De la Renaissance au Jansénisme Troisième édition.* 1 vol in-12.. **16** fr.

Etablissements Dujardin, 5, Rue Jules-Chaplain, Paris